

# La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique

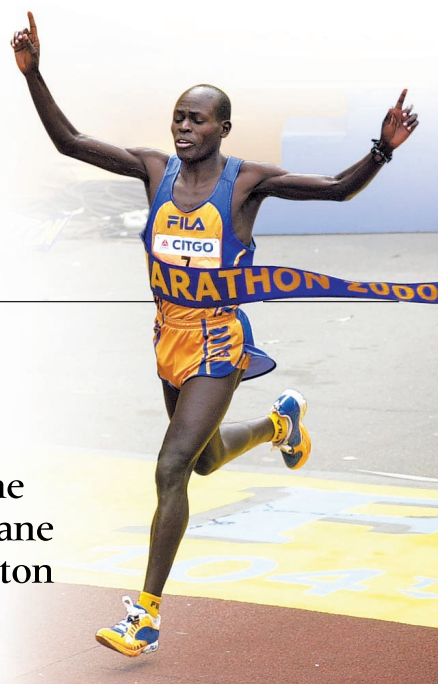


**Cinéma**  
Hommage à Robert Bresson, ascète et génie  
page B5



**Économie**  
Les ventes de semences transgéniques stagnent  
page C4

**Athlétisme**  
Elijah Lagat confirme la domination kényane au marathon de Boston  
page S10



1 3 4 6 ♦ MONTRÉAL, MARDI 18 AVRIL 2000 • 116<sup>e</sup> ANNÉE, NO 178, 72 PAGES, 4 CAHIERS • 60 ¢ TAXES EN SUS / EST ET NORD-OUEST DE QUÉBEC, HULL-OTTAWA 70 ¢ / FLORIDE 1,75 \$ U.S.

## Les Bourses rebondissent

RICHARD DUPAUL  
La catastrophe appréhendée n'a pas eu lieu. Soulevées par l'entrée en scène des chasseurs d'aubaines, les Bourses nord-américaines sont reparties en forte hausse hier, mais, comme en témoignent les violentes fluctuations du marché, la tempête n'est pas nécessairement terminée pour les investisseurs qui demeurent très nerveux.

Dans une journée marquée par plusieurs retournements, l'indice de référence Dow Jones de la Bourse de New York a finalement terminé en hausse de 276,74 points, ou de 2,7 %, à 10 582,51 grâce à une poussée tardive. Le « Dow Jones » a donc effacé près de la moitié de ses pertes subies vendredi.

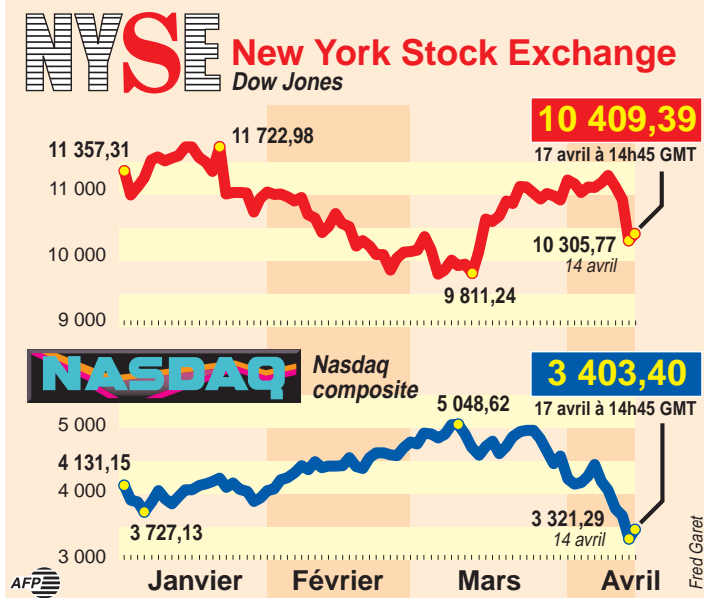
poinds lourds BCE et Nortel Networks. BCE gagnait 10,45 à 149,50 \$ et Nortel ajoutait 11,65 à 148,10 \$.

Ceux qui craignaient un autre « lundi noir », semblable à celui du krach d'octobre 1987, ont donc poussé un soupir de soulagement. Même la Bourse Nasdaq, principale victime de la débâcle des titres de haute technologie, a montré une

Voir **LES BOURSES** en A2

■ Autres textes, pages C1, C6

### Les marchés boursiers américains



Normand Biff Hamel s'apprêtait à monter à bord de son Cherokee noir lorsque les deux assaillants ont tiré une rafale. Il a tenté de s'enfuir en courant, mais a été coincé entre deux véhicules. Touché, il a fait quelques pas en titubant pour aller chercher de l'aide, puis est tombé inconscient.

## La guerre reprend chez les motards

Un des leaders des Hells Angels tombe sous les balles de deux tueurs

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Normand Biff Hamel, considéré comme le bras droit de Maurice Boucher, un des leaders des Hells Angels, a été tué vers 15 h, hier, par deux tireurs à qui il a tenté en vain d'échapper en se cachant derrière des automobiles en stationnement devant les tours à bureau situées au 1600, boulevard Saint-Martin Est, à Laval.

Hamel, 44 ans, s'est écroulé dans le parking devant des dizaines de témoins après de vains efforts pour échapper à ses agresseurs. Transporté de toute urgence à la Cité de la Santé, il a succombé à ses blessures à son arrivée.



Normand Biff Hamel

Sa femme et son jeune fils ont entendu les coups de feu et ils ont vu de loin ce qui se passait. Plus tard, sa femme, propriétaire d'une agence de voyages de Laval, a confié à une personne qu'elle se doutait que ça allait arriver

Voir **LA GUERRE** en A2

■ Autre texte en page A3

## 14 mois de prison à un père qui a maltraité son bébé

Un juge déplore l'absence de contrôle des peines avec sursis qu'il qualifie de « cosmétiques »

CHRISTIANE DESJARDINS

S'il n'y a pas de contrôle des peines avec sursis, la peine est purement cosmétique. Le juge Robert Sansfaçon a fait sienne cette remarque contenue dans un récent jugement d'un tribunal de l'Ontario, hier, en troquant la peine avec sursis qu'il s'apprêtait à imposer à un père qui a maltraité son nouveau-né, pour une véritable peine de prison de 14

mois. Au départ, le juge Sansfaçon était tout disposé à imposer une peine avec sursis à l'accusé qui, selon lui, se qualifiait pour ce genre de punition. L'homme a causé une double fracture du crâne à sa fillette de trois mois.

Née en juillet 1998, la petite pleurait souvent en raison de coliques, ce qui rendait son père furieux. Il a admis plusieurs épisodes d'impatience violente avec son bébé. Vers la

fin d'octobre 1998, il lui a serré la tête avec ses deux mains jusqu'à ce qu'elle perde conscience. Le lendemain matin, la fillette ne pouvait plus tourner la tête, et la mère l'a amenée à l'hôpital. Les médecins ont détecté des preuves d'abus physiques sur la petite et ont porté plainte à la police.

L'enfant ne garde heureusement pas de séquelles de cette double fracture du crâne, et le père, sans antécédent judiciaire, éprouve

des remords et a commencé une thérapie pour hommes violents. Il ne voit son enfant que lors de visites supervisées.

Hier, le juge Sansfaçon a commencé par lire de grands extraits d'un jugement de la Cour suprême rendu en début d'année — le « testament juridique » de l'ex-juge en chef Antonio Lamer, a-t-il dit — dans lequel on

Voir **14 MOIS** en A2



## Chrétien tente d'apaiser les Syriens en faisant volte-face sur le lac de Tibériade

GILLES TOUPIN  
envoyé spécial, DAMAS, Syrie

Quelques heures avant de mettre les pieds en Syrie hier, le premier ministre Jean Chrétien a tenté de préparer son arrivée à Damas en faisant marche arrière sur ses déclara-

tions de la semaine dernière à propos du lac de Tibériade.

M. Chrétien avait déclaré à Nazareth le 11 avril, immédiatement après sa visite du Golan et des rives du lac de Tibériade, qu'Israël « avait raison de vouloir conserver » la totalité des rives du lac, ce que rejette catégoriquement la Syrie. Ces propos avaient été perçus par plusieurs organes de presse de la région et par un ministre syrien comme une intrusion intempestive du Canada dans un dossier extrêmement crucial pour les négociations de paix dans la région. Le premier ministre a donc voulu réparer les relations du Canada avec

la Syrie, mises à mal par ses propos de la semaine dernière. « Ce que j'ai dit très clairement à ce moment-là, a déclaré Jean Chrétien, c'est que ça doit être négocié de bonne foi entre les deux parties. C'est ce que j'ai dit. » Le premier ministre faisait cette déclaration sur les rives jordaniennes de la mer Morte, alors qu'il visitait le chantier d'une usine de transformation d'oxyde de magnésium où des intérêts canadiens sont en jeu.

M. Chrétien avait en effet précisé à Nazareth qu'il ne voulait pas jouer le rôle d'arbitre sur cette

Voir **CHRÉTIEN** en A2

### Rubriques

Arts et spectacles ... B4 à B7	Horoscope ..... C19
- horaire spectacles ..... B6	Le monde ..... A22
- horaire télévision ..... B5	Loteries ..... A2, A19
- Louise Cousineau ..... B4	Mots croisés ..... C19, S10
Bandes dessinées ..... C18	Mot mystère ..... C21
Bridge ..... C20	Opinions ..... B3
Cyberpresse ..... A23	Petites annonces ..... C17
Décès ..... C22	- immobilier ..... C17, C18
Économie ..... C1 à C16	- marchandises ..... C18, C19
Éditorial ..... B2	- emplois ..... C19
Êtes-vous observateur ..... C7	- automobile ..... C19 à C21
Feuilleton ..... C21	- affaires ..... C4
Foglia Pierre ..... A5	Politique ..... B1

### MÉTÉO

Ciel variable  
Max. 10, min. 5  
Cahier Sports,  
page 16



http://lapresse.infinet

Suites de la une

# Les Bourses rebondissent

**LES BOURSES / Suite de la page A1**

vigueur étonnante avec un gain de 217,67 points, ou de 6,6 %, à 3538,96. Il s'agit de la plus forte hausse en points de l'histoire du Nasdaq et la deuxième en pourcentage.

L'un des gourous les plus influents de Wall Street, Abby Cohen, de la firme Goldman Sachs, a rassuré les investisseurs à bout de nerfs en réitérant sa confiance envers la Bourse. Dans un court message aux clients de sa firme, Mme Cohen a prédit que les indices de référence Standard & Poor's 500 et Dow Jones allaient remonter de 7 et de 10 % respectivement d'ici le 31 décembre. Selon la spécialiste, la récente culbute boursière n'est pas justifiée en regard des conditions économiques actuelles et de la croissance prévue des bénéfices des entreprises.

Après la chute des cours la semaine der-

nière, les chasseurs d'aubaines, composés d'investisseurs institutionnels en bonne partie, sont sortis en force. « Il y a des acheteurs sur le marché. Nos négociateurs ont même des problèmes à passer des commandes », a confié en matinée Michel Boutin, responsable des actions pour la firme Valorem, qui gère un portefeuille de 1,5 milliard pour divers clients institutionnels.

Rappelons que, vendredi, les deux principaux indices boursiers de Wall Street plongeaient respectivement de 5,7 % pour le Dow Jones et de 9,7 % pour le Nasdaq, affichant leur plus forte baisse en points à ce jour (618 points et 355 points respectivement). Avant la journée d'hier, cette culbute portait les pertes du Nasdaq à 34 % depuis son record établi le 10 mars et le Dow Jones accusait un repli de 12 % par rapport à son dernier sommet.

Le marché a porté son attention sur les résultats des gros canons, comme Citigroup, Ford et Merrill Lynch, qui ont inscrit des résultats conformes ou supérieurs aux attentes des experts.

L'action de Ford bondissait de 3,37 à 55,65 \$ US. Le fabricant d'automobiles a déclaré un profit de 1,70 \$ par action au premier trimestre 2000, devançant les projections de 1,58 \$ par action des analystes de Wall Street.

Pour Clément Gignac, économiste en chef chez Financière Banque Nationale, il est rassurant voir que les investisseurs sont redevenus « plus rationnels » et privilégient les valeurs solides de la nouvelle et de la vieille économie au détriment des « technos de troisième niveau » qui n'ont pas inscrit un seul sou de bénéfice.

Le retour aux valeurs vedettes était d'ail-

leurs évident sur le Nasdaq où les titres « perdants » étaient deux fois plus nombreux hier que les « gagnants ».

Mary Farrell, de la firme PaineWebber, prévient que la volatilité demeurera importante au cours des prochains jours, surtout pour les titres de la famille « .com » qui dépendent largement du capital-risque.

Ironiquement, la récente débâcle boursière pourrait être salutaire car elle préviendrait un sérieux resserrement de la politique de la Réserve fédérale, avancent les experts.

« Si la Bourse n'avait pas chuté comme elle l'a fait, on aurait pu s'attendre à une hausse de taux de 50 centièmes » à la prochaine réunion de la Fed en mai, affirme M. Jim O. Sullivan, économiste chez J.P. Morgan. Le spécialiste prédit maintenant une augmentation plus modérée des taux de 25 centièmes.

# La guerre reprend chez les motards

**LA GUERRE / Suite de la page A1**

un jour. Hamel a été atteint de plusieurs projectiles, dont l'un derrière la tête. Selon des témoins, l'un des deux agresseurs portait une arme semi-automatique. Des dizaines de douilles ont été trouvées près du Cherokee noir d'Hamel.

Il venait de quitter le bureau d'un pédiatre, situé dans la tour A, avec sa femme et son jeune fils et leur avait demandé de l'attendre devant la porte de l'immeuble pendant qu'il allait chercher son véhicule stationné à l'autre bout.

Ses assaillants ont attendu qu'il soit seul pour ouvrir le feu dans sa direction. Il montrait à peine dans son Cherokee qu'une rafale faisait voler en éclats la lunette arrière du véhicule. Il a alors tenté de s'enfuir en courant, mais il a finalement été coincé entre deux véhicules. Touché, il a fait quelques pas en titubant afin d'aller chercher de l'aide ; il est tombé inconscient au moment même où l'ambulance arrivait.

Les premiers policiers lavallois dépêchés sur les lieux ont rapidement installé un long cordon pour empêcher les photographes de s'approcher, sans prétexte qu'il ne fallait pas brouiller la « scène du crime », mais ils n'ont

pas interdit immédiatement aux nombreux curieux d'y pénétrer ni aux pompiers de nettoyer les taches de sang.

Des enquêteurs ont émis l'hypothèse que ce règlement de comptes pourrait être l'oeuvre des Rock Machine afin de démontrer qu'ils sont toujours bien vivants.

Hamel est la 137<sup>e</sup> victime de la guerre que se livrent les bandes de motards depuis le 14 juillet 1994. Il est le troisième membre en règle des Hells à tomber sous les balles d'adversaires, les autres étant Richard Émond, le 15 septembre 1995, et Bruno Vanlerberghe, le 16 décembre 1996. De leur côté, les Rock Machine ont vu périr 11 de leurs membres.

Les enquêteurs de l'escouade des crimes graves de la police de Laval sont demeurés sur les lieux du drame durant plusieurs heures. Toutes les douilles ont été recouvertes d'un cône rouge et la majorité des personnes se trouvant dans le stationnement quand Hamel a été surpris par les tueurs ont été interrogées ainsi que celles qui étaient dans la salle d'attente du pédiatre quand Hamel s'y trouvait.

Une femme, qui a vu Hamel chez le médecin, a dit qu'il se comportait comme tout autre père de famille et qu'il était de bonne humeur.

# 14 mois de prison à un père qui a maltraité son bébé

**14 MOIS / Suite de la page A1**

recommandait aux magistrats de privilégier les peines avec sursis quand la situation s'y prête, pour diminuer l'incarcération. L'emprisonnement est peut-être dissuasif, mais n'a guère de vertus de réhabilitation.

Mais voilà, le juge Sansfaçon a voulu s'assurer que les conditions de « détention à domicile » qu'il imposerait au père de 29 ans seraient surveillées d'une manière ou d'une

autre, autrement dit que la peine serait vraiment coercitive. Il a donc fait venir un représentant des services correctionnels, Pierre Perri, pour s'en assurer.

« Non M. le juge. Nous n'avons aucun moyen pour contrôler si l'accusé respecte son couvre-feu, s'il se trouve chez lui aux heures prescrites par la cour, a dit M. Perri. C'est comme ça depuis que les peines avec sursis ont commencé, en 1996, il n'y a jamais eu de suivi. On n'a pas les effectifs. Depuis le juge-

ment Lamer, on a un groupe de travail qui se penche sur ça. Il faut voir dans les conventions collectives. »

Dès ce moment, le juge Sansfaçon a changé son fusil d'épaule et a opté pour une peine de prison de 14 mois. « Je ne veux pas vous accabler davantage, vous avez eu des idées suicidaires, a dit le juge à l'accusé. Mais vous arrivez au moment où l'état du droit se fait en égard à l'emprisonnement avec sursis. Le fait brutal est que vous avez

causé des blessures à un bébé, je ne veux pas vous pendre aux portes de la ville, mais il y a une obligation de dénonciation et de dissuasion extrêmement lourde. À cause de la non-disponibilité des systèmes de contrôle, je n'ai d'autre alternative que de vous condamner à l'emprisonnement », a conclu le juge.

Dans cette affaire, la procureure de la Couronne, Nadine Haviernick, demandait une peine de prison de moins de deux ans, alors que l'avocat de l'accusé, Jacques Méthot, recommandait une peine avec sursis.

# Chrétien tente d'apaiser les Syriens en faisant volte-face sur le lac de Tibériade

**CHRÉTIEN / Suite de la page A1**

question. Mais d'un même souffle il affirmait qu'« à ce moment-ci le lac de Tibériade est sous le contrôle d'Israël et je trouve qu'ils ont raison de vouloir le garder ».

Depuis, la Syrie a multiplié les déclarations sur le Golan. Non seulement elle repro-

che à Israël d'avoir repris ces derniers jours l'implantation de colonies de peuplement sur ce territoire, mais son ministre des Affaires étrangères, Farouk al-Shara, a réaffirmé que le premier choix de la Syrie était celui de la paix, que les frontières du Golan — incluant la rive nord-est du lac de Tibériade — étaient toujours celles d'avant la guerre de 1967 parce que cela correspondait précisément au contenu de la résolution 242 de l'ONU. « L'opinion publique en Israël, a affirmé Charouk al-Shara, doit savoir que la plupart de ses approvisionnements en eau potable ont leurs sources en Syrie et au Liban. Par conséquent, les Israéliens doivent réaliser que la nécessité d'une paix juste doit être pour eux parallèle à leur besoin d'approvisionnements continuels en eau potable. »

Le ministre syrien avait également affirmé que les lignes de démarcation des frontières étaient décidées par des résolutions des Nations unies et non par des « déclarations » faites par des personnages officiels ou non officiels...

C'est donc dans ce contexte tendu que M. Chrétien a fait sa mise au point hier sur la rive de la mer Morte, espérant de toute évidence éviter que l'étape de Damas ne soit un échec. À Damas, ont affirmé hier de hauts responsables canadiens, l'ambassade du Canada s'est assurée que les Syriens avaient bien compris, après la déclaration de Nazereth, la position de neutralité du Canada sur

le lac Tibériade. Selon le plus haut responsable canadien à Damas, l'ambassade a fait savoir aux Syriens que les paroles du premier ministre avaient été mal citées ou mal interprétées.

L'ambassade a ensuite assuré les Syriens que M. Chrétien venait là pour entendre leur point de vue, qu'il voulait connaître les deux côtés de la médaille. Les autorités canadiennes à Damas ont nié de plus que les déclarations de M. Chrétien avaient fait des vagues en Syrie, ce que contredisent maintes déclarations faites par des responsables syriens sous le couvert de l'anonymat aux journalistes canadiens.

De plus, le plus important responsable canadien à Damas a confié aux journalistes qui accompagnent le premier ministre, lors d'une séance d'information hier soir, que les Syriens lui avaient demandé quelle mouche avait piqué la presse canadienne. « Ils ont dit, a ajouté ce responsable, qu'ils étaient heureux de ne pas avoir la presse canadienne. »

Bref, le terrain serait aplani, selon les responsables canadiens, pour la rencontre d'aujourd'hui entre le président Hafez al-Assad et Jean Chrétien.

Ce dernier est d'ailleurs arrivé à Damas hier, le jour même de la fête nationale syrienne. Il a été accueilli avec les honneurs militaires par son homologue syrien, Mustafa Miro, avec qui il a eu un entretien d'environ une heure.

# Un mineur coincé à plus de 1000 mètres de profondeur à Sudbury

Presse Canadienne  
SUDBURY, Ontario

Un mineur coincé par une explosion survenue à plus d'un kilomètre de profondeur a été secouru hier après avoir passé huit heures sous terre, à Leveck, à environ 30 kilomètres au nord-ouest de Sudbury.

Richard Tassé était en mesure de communiquer par radio avec les sauveteurs et ne serait pas blessé. L'explosion se serait produite sous terre à 1188 mètres de profondeur, dans la mine Fraser, propriété de la compagnie Falconbridge.

M. Tassé s'est retrouvé coincé vers 13 h, hier, lorsque l'explosion s'est produite, lui bloquant le passage vers l'air libre. L'explosion de roc a provoqué une onde de choc évaluée à 2,6 sur l'échelle de Richter.

## TOURNAGES À MONTRÉAL

### Précision

Des erreurs se sont glissées en page A3 de notre numéro de samedi dans le bas de la vignette accompagnant l'article de Marc Cassivi sur les tournages de films étrangers à Montréal. Le thriller futuriste *Xchange*, dont le tournage s'est terminé hier, n'est pas une production américaine, mais bien une coproduction Ontario-Québec (Coolbrook Media de Toronto et Locomotion Films de Montréal). Le film, qui sera diffusé sur la chaîne américaine HBO, met en vedette l'Américain Stephen Baldwin (*The Usual Suspects*), Pascale Bussièrès, tête d'affiche de nombreux films québécois, et Kim Coates (*Crash*). Soulignons finalement que l'hôtel Europa, où a été prise la photo, est situé sur la rue Drummond.

**La Presse**

Renseignements : (514) 285-7272  
Abonnement : (514) 285-6911

Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039  
Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30  
Samedi de 7 h à midi  
Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : (514) 285-7070  
Promotion : (514) 285-7100

Les petites annonces : (514) 285-7111  
Télécopieur : (514) 848-6287

Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : (514) 285-6816  
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces  
Détailants : (514) 285-6931  
National, TéléPlus : (514) 285-7306  
Carrières et professions,  
Nominations : (514) 285-7320

Comptabilité  
Grandes annonces : (514) 285-6892  
Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée,  
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.  
<http://lapresse.infinet.net>

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne -  
Contrat de vente numéro 0531650»  
Port de retour garanti. (USP5003692)  
Champlain N.Y. 12919-1518.

## LOTÉRIES

La quotidienne  
à trois chiffres : 1-9-8  
à quatre chiffres : 7-6-9-8  
**COLLECTES DE SANG**

Aujourd'hui, Héma-Québec attend les donneurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 19 h 30;
- à Chomedey Laval: Cégep Montmorency, organisée par l'équipe de secouristes «Momo Band Aid», Agora, 475, boul. de l'Avenir, de 9 h 30 à 17 h. Objectif: 150 donneurs;
- à Longueuil: Cégep Édouard-Montpetit, Foyer Héroux, 150, rue De Gentilly Est, de 9 h 30 à 16 h. Objectif: 175 donneurs;
- à Pointe-aux-Trembles: collecte du président de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, centre administratif, 550, 53<sup>e</sup> avenue, de 10 h à 20 h. Objectif: 225 donneurs;
- à Vimont Laval: Service bénévole d'Entraide de Vimont-Auteuil, centre communautaire Saint-Bruno (coin des Alvéoles), 2287, rue Aladin, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 150 donneurs.

## DEMAIN DANS LA PRESSE



### Se mettre au parfum

■ Le Baiser de Laliq, *Desire* d'Alfred Dunhill, *Rush* de Gucci, *Indécence* de Givenchy, pas de doute, les jus de la belle saison ne font plus dans la demi-teinte et le minimalisme. Pour monsieur comme pour madame, les arômes quasi monocordes de propreté des dernières années ne flottent plus dans l'air printanier. Bien sûr, on trouvera toujours quelques eaux fraîches et sans alcool pour les beaux jours, mais règle générale les nez planchent à nouveau sur des formulations plus complexes et appuyées. À lire demain dans le cahier Mode.

## QUESTION DU JOUR

**La Presse**  
**Service Liaison**

Vous voulez vous faire entendre?  
Répondez à la question du jour:  
— par téléphone, en composant le 514-285-7333;  
— par Internet : <http://lapresse.infinet.net>

Êtes-vous d'accord avec le déplaçonnement des primes du régime d'assurance-médicaments, mesure qui a été confirmée hier par le premier ministre Lucien Bouchard?

Êtes-vous étonné d'apprendre que la pauvreté a augmenté considérablement dans les villes canadiennes entre 1990 et 1995?  
À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

**Oui: 15 %**  
**Non: 85 %**

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

# Actualités

## Hamel était le grand argentier des Nomads

ANDRÉ CÉDILOT

Le motard Normand Biff Hamel, assassiné hier à Laval, était le « grand argentier » des Nomads, ce clan d'élite des Hells Angels qui fait la guerre aux Rock Machine.

Même s'il se tenait loin des feux de la rampe, Hamel, qui avait eu 44 ans en mars, en imposait autant dans le milieu interlope que Maurice Mom Boucher, dont il était le bras droit depuis de nombreuses années.

Avant de rejoindre les rangs des Hells Angels au milieu des années 80, Hamel et Boucher portaient les couleurs du défunt club des SS de Pointe-aux-Trembles, en compagnie de celui qui deviendra le chef des Rock Machine, Salvatore Cazzetta, actuellement emprisonné aux États-Unis pour une affaire d'importation de cocaïne.

En 1994, quand Boucher et les autres membres de son entourage avaient déclaré la guerre aux Rock Machine pour s'assurer le contrôle du trafic de drogue à Montréal, Cazzetta était sous les verrous, en attente de son extradition réclamée par les autorités de la Floride.

Au plus fort des meurtres en succession et des attentats à la bombe ayant marqué ce conflit interbande qui se poursuit, l'escouade Carcajou avait ébauché un complot visant l'élimination des principales têtes d'affiche des Hells Angels. Les noms de Maurice Boucher et Normand Hamel figuraient en tête de liste.

Dès leur arrivée avec les Hells Angels, Boucher et Hamel étaient considérés comme des étoiles montantes. Ils s'étaient démarqués en forçant un petit club de motards de



Normand Biff Hamel

Laval, les Death Riders, à s'associer à eux. Ce coup d'éclat avait permis à la « grosse machine rouge » d'accroître sa mainmise sur le trafic de drogue à Laval et dans les Basses-Laurentides.

C'est aussi Hamel, à peu près à la même époque, qui avait versé à Denis Larocque les 25 000 \$ qui devaient servir à acheter un juré qui siégeait à un procès pour meurtres intenté contre des membres des Hells Angels. À la suite de son acquittement en 1987, Larocque a continué de travailler pour le puissant club de motards. Il a même été le voisin de Hamel quand celui-ci habitait le quartier Laval-Ouest.

L'année suivante, Hamel avait lui-même été acquitté de complicité après le fait dans le meurtre de Claude Coco Roy, survenu dans un motel de Saint-Basile, en 1985. Le corps de Roy, que les Hells soupçonnaient d'être un informateur de police, avait par la suite été jeté dans les eaux du fleuve Saint-Lau-



PHOTO RÉMI LEMÉ, La Presse

C'est près de son Jeep Cherokee noir que Hamel a été abattu par deux assaillants.

rent, à la hauteur de Saint-Ignace de Loyola.

Le 18 juillet 1996, invoquant des raisons stratégiques, la Couronne avait surpris tout le monde en libérant Hamel et un coaccusé d'une accusation de meurtre prémédité. La victime, Robert Boileau, avait été tuée en 1989 à Candiac.

En 1994, son nom apparaissait au fichier des entreprises comme

l'un des actionnaires du club de motard Hells Angels Montréal. Dans les documents officiels du gouvernement, il était désigné comme le président des Nomads, gang créé en mars 1995 pour faire la guerre aux Rock Machine.

À la fois rusé et doué d'un bon sens des affaires, Hamel avait l'entière confiance de Maurice Boucher et des autres membres des Nomads.

Selon la police, depuis quelques années, il s'occupait principalement de l'aspect financier des « affaires » des Nomads.

Bien qu'ils trouvent qu'il est un peu tôt pour se prononcer, les spécialistes de la lutte au crime organisé pensent que son assassinat, s'il est l'oeuvre des Rock Machine, devrait entraîner une vive réaction des Nomads et de leurs alliés.

## Voiture d'un inconnu soufflée par une bombe près de St-Hyacinthe

Les policiers se perdent en conjectures sur les motifs de l'attentat

MARCEL LAROCHE

La bombe qui a soufflé une voiture sport garée dans le stationnement d'un immeuble à logements, à Saint-Thomas d'Aquin, était-elle destinée à éliminer le propriétaire du véhicule ?

L'auto a été démolie par la violence de la déflagration, qui n'a cependant pas fait de victime.

Les policiers de la SQ chargés d'élucider les circonstances de cet attentat survenu peu après minuit lundi dans cette paisible localité au nord de Saint-Hyacinthe se perdent en conjectures dans cette affaire.

Règlement de comptes, vengeance, avertissement ou ignorance dans la manipulation de matières dangereuses sont autant d'hypothèses analysées par les enquêteurs.

Le fait que Daniel Benoit, propriétaire de la Mazda RX3 noire de modèle 1995 détruite par l'explosion, semble être inconnu des services policiers, vient compliquer l'enquête menée par le Service des crimes majeurs de la SQ de Montréal.

La voiture était dans le stationnement réservé aux locataires d'un immeuble de 12 logements du 348, rue Principale. À l'arrivée des premiers policiers de la GRC (les enquêteurs de la SQ étant toujours en moyens de pression), plusieurs résidents du secteur, réveillés par le bruit de l'explosion,



PHOTO MARCEL LAROCHE, La Presse

Il n'y a pas eu de victime dans l'explosion qui a détruit la voiture sport.

étaient rassemblés dans le parking, près du véhicule éventré. Des débris de toutes sortes, métal tordu et verre brisé, ont été projetés à plusieurs mètres, certains ayant même fracassé la porte-fenêtre de la chambre à coucher de la fille de huit ans de Daniel Be-

noit. Personne n'a été blessé.

L'enquête a révélé que la bombe avait été déposée dans l'habitacle de la Mazda RX3 propriété de Daniel Benoit.

L'homme de 32 ans était toujours interrogé hier soir par les policiers.

## Des Rockers s'installent à Blainville

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

La section nord des Rockers est en train de s'établir au 257, chemin Bas-Sainte-Thérèse, à Blainville.

Durant tout le week-end, des ouvriers ont travaillé sur les terrains de la résidence achetée par le président des Rockers du Nord, Jean-Yves Saint-Onge. Samedi, un photographe de La Presse a été plutôt mal reçu par un jeune homme en train d'installer une caméra en haut d'un poteau. Il lui a intimé l'ordre de déguerpir. Hier, les travaux se poursuivaient devant la maison que l'on peut apercevoir de l'autoroute 640.

Le directeur de la police de Blainville, Albert Stringer, a indiqué hier qu'il avait appris jeudi par l'un de ses agents que les Rockers étaient en train de s'établir sur le chemin Bas-Sainte-Thérèse. « Un permis de rénovation a été obtenu à l'hôtel de ville. Nous allons suivre l'évolution des travaux de très près », a-t-il dit.

De son côté, le maire Pierre Gingras a souligné que le permis de rénovation avait été demandé en bonne et due forme. « Les travaux qui seront exécutés devront respecter notre réglementation. Il n'est pas question d'avoir chez nous des maisons fortifiées », a ajouté le maire.

Le chapitre Nord des Rockers remplace les Death Riders qui ont disparu quelques mois après avoir vendu leur forteresse de Sainte-Thérèse. L'un des membres influents des Rockers est Gregory Woolley, qui attend en prison son enquête préliminaire pour possession d'arme à feu.

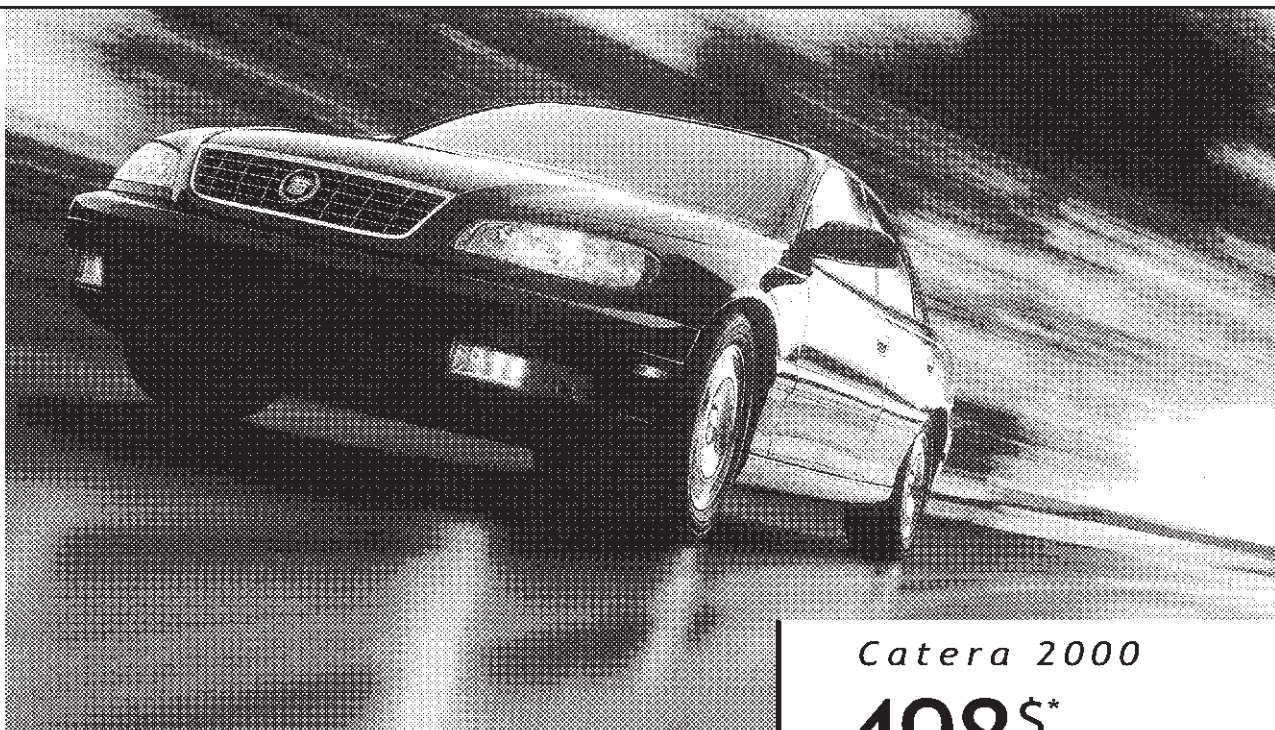
### LA PUISSANCE SUR MESURE.

Les propriétaires Cadillac ont des privilèges: Garantie Cadillac et entretien régulier sans frais pendant 4 ans ou 80 000 km, assistance routière 24 heures, transport de courtoisie et protection contre les interruptions de voyage.

Une étoile vous guide. Le système OnStar® comprend, entre autres, les services d'urgence 24 heures sur la simple pression d'un bouton et la localisation par satellite. Pendant un an, l'abonnement au Plan de service Ultra est inclus.

L'esprit sportif. Plus excitante à conduire avec l'ensemble sport comprenant une suspension sport, un aileron, des roues de 17 po en fonte d'aluminium, des pneus haute performance et des sièges sport en cuir.

La fusion du design et de la technologie.



Catera 2000  
498\$\* /mois  
location 48 mois  
Transport et préparation inclus

Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 2000 en stock, tels que décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. \*Paiements mensuels basés sur un bail avec le versement initial de 5279\$ (ou échange équivalent). Option versement initial de 0\$ également disponible. Dépôt de sécurité (575\$) et première mensualité exigés à la livraison. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 12¢ du km après 80 000 km. Possibilité d'acheter le véhicule à la fin du bail pour 20156,25\$, taxes applicables en sus. Tous les détails chez votre concessionnaire Cadillac, en visitant le [www.gmcanada.com](http://www.gmcanada.com) ou en téléphonant au 1 800 463-7483.



# Pauvreté à Montréal: Boisclair fulmine

*La dernière étude a fait bondir le ministre québécois de la Solidarité sociale*

NADINE FILION

« Montréal, la capitale canadienne de la pauvreté? J'ai de la misère à y croire! » lance André Gérard, de l'organisme communautaire Résolidaire.

À la lecture du rapport sur la pauvreté urbaine préparé par le Conseil canadien de développement social, on découvre pourtant que Montréal devance ses homologues canadiennes au chapitre de la pauvreté avec un taux de 41 %.

Cela fait bondir le ministre québécois de la Solidarité sociale, André Boisclair. « Il s'agit d'un portrait alarmiste qui ne tient pas compte du coût de la vie ni de la redistribution des revenus par le

régime fiscal, soutient-il. À force de surestimer le nombre de personnes pauvres, on va rendre dérisoire tout nouveau programme gouvernemental d'aide. »

En fait, l'étude qui vient d'être dévoilée (et financée en partie par le ministère de la Solidarité sociale) utilise les « seuils de faible revenu » fixés en 1995 par Statistique Canada, qui rappelle la distinction devant être faite entre cet outil de mesure et le taux de pauvreté.

Ainsi, un célibataire habitant une ville de plus de 500 000 résidents était considéré « à faible revenu » en 1995 s'il n'avait empoché que 16 874 \$. « Mais ce n'est pas parce qu'on est en dessous du

seuil qu'on est pauvre », rétorque M. Boisclair.

## Cinq ans plus tard

Ce que le ministre qualifie de portrait alarmiste est en fait le reflet de la situation économique enregistrée au Québec en 1995; en mars, cette année-là, 802 240 Québécois recevaient des prestations d'assurance sociale (12,6 % de la population de moins de 65 ans) et le taux de chômage annuel s'élevait à 11,4 %.

Depuis, « tout le monde l'admet, Montréal a effectué une remontée économique phénoménale », souligne Stéphane Schetagne, auteur de la recherche controversée. Le mois dernier, le taux de chômage s'est

fixé à 8,6 % et le nombre d'assistés sociaux, à 620 200 prestataires (une diminution de 23 % par rapport à mars 1995). « Le taux d'assistance-emploi vient de passer sous la barre des 10 %, se réjouit le ministre Boisclair. Ça fait dix ans que l'on n'a pas vécu ça! »

« Ces derniers chiffres vont être intéressants à étudier », mentionne M. Schetagne. Peut-être utilisera-t-on alors la méthodologie dite « coût du panier de provisions après impôts », qui permettrait d'établir des seuils de pauvreté selon le coût de la vie.

En 1996, le Conseil national du bien-être a simultanément employé l'une et l'autre de ces deux méthodes pour découvrir qu'avec le seuil de faible revenu, le Québec présen-

tait un taux de pauvreté de 21,2 % alors qu'avec « le panier à provisions », il enregistrait un taux de pauvreté de 10,8 %... la troisième performance de tout le Canada après l'Alberta et l'Île-du-Prince-Édouard.

La pauvreté n'est pas enrayée pour autant. L'an dernier, la Société Saint-Vincent-de-Paul a répondu à elle seule à plus de 60 000 demandes de secours, venant en aide à 126 641 personnes.

« Même qu'on assiste à un alourdissement de la situation au fur et à mesure que les ressources et les services diminuent, conclut M. Gérard, de Résolidaire. Mais de là à affirmer que presque la moitié de la population montréalaise vit sous le seuil de la pauvreté... »

# Trois-Rivières, capitale de la pauvreté?

*Plusieurs Trifluviens contestent ce titre attribué par le CCDS*

Presse Canadienne  
TROIS-RIVIÈRES

Les intervenants du milieu socio-économique étaient à tous les micros hier pour contester les statistiques voulant que Trois-Rivières soit devenue la capitale de la pauvreté.

M. Normand Ricard, président du Conseil local de développement de Francheville, n'est pas du tout d'accord avec le titre de capitale nationale de la pauvreté attribué à

Trois-Rivières par le Conseil canadien de développement social.

Accouru à l'hôtel de ville à la demande du maire Guy LeBlanc, tout comme le ministre québécois Guy Julien et le député fédéral Yves Rocheleau, M. Ricard se défendait bien de nier le phénomène de pauvreté trifluvien... mais n'en revenait pas de constater que les médias attachent tant d'importance à des chiffres de 95-96.

Pour sa part, le ministre Guy Julien, responsable de la région de la Mauricie, a rappelé qu'il y avait quand même 23 000 familles de moins parmi les bénéficiaires de l'aide sociale dans la grande région de Trois-Rivières et a dit trouver lui aussi malheureux les gros titres des journaux. Le ministre a également ajouté qu'il ne partageait pas la vision de ceux qui prétendent que les nouveaux emplois créés sont surtout des emplois de pointe, inaccessibles pour les gens pauvres et

sous-scolarisés. Il a fait remarquer qu'on recherche actuellement dans la région des soudeurs et des ferblantiers. Il a aussi rappelé que des emplois avaient été créés dans le secteur du vêtement avec ECOF.

Enfin, le maire Guy LeBlanc a souligné que le Conseil local de développement de Francheville avait été le premier au Québec à intégrer des gens de l'économie sociale dans sa structure au même titre que des gens du milieu de l'économie.

+

# Nos enfants méritent beaucoup mieux

**C'**est arrivé il y a une quinzaine de jours à Ottawa, capitale d'un pays exemplaire qui fait à ce point l'envie du reste de la planète qu'on pourrait presque dire qu'Ottawa est la capitale de la démocratie de l'univers.

Cela dit, le même fait divers est arrivé à Montréal il y a deux ans. Vous allez le reconnaître. Un papa photographie son petit garçon de quatre ans. Sur deux rouleaux de film, quatre photos montrent l'enfant nu. Le papa porte les deux rouleaux de négatifs chez Costco pour les faire développer. Le gars du labo, un nono, appelle la police qui débarque le lendemain au domicile des parents. Ils étaient absents, partis prendre un cours de danse sociale qui est le sport préféré des pédophiles, c'est bien connu. Le petit garçon de quatre ans était sous la surveillance de sa grande soeur de 14 ans. Les policiers sont entrés. Ont fouillé la maison. Ont interrogé les enfants et sont partis en laissant leur carte. Les parents ont été cuisinés le lendemain au poste de police. Une travailleuse sociale de la DPJ ontarienne a confirmé que les photos avaient un caractère « sexuel » (sic). Les parents ont été arrêtés. Les enfants placés.

Absolument rien, aucun indice, aucune rumeur ne donnent à penser que les parents font le trafic de photos pornos. Les deux enfants sont en santé et heureux (du moins l'étaient-ils). Les gens qui ont vu les quatre photos soi-disant compromettantes n'ont rien vu qu'un petit garçon tout nu qui rit et qui fait le pitre.

Le puritanisme est le dégoût de quelque chose et en même temps, inextricablement emmêlé à ce dégoût, l'impérieux désir de parler, de se poulécher de ce quelque chose.

Michel Foucault, le considérable philosophe français dit (dans *L'Usage des plaisirs*) que le puritanisme n'est pas tant le dégoût du sexe que sa constitution en objet de discours licite. Bref, les puritains sont des obsédés du cul, mais ils sont tellement pognés, que la seule façon dont ils s'autorisent d'en parler, c'est en le dénonçant. Ils se vautrent dedans en le dénonçant.

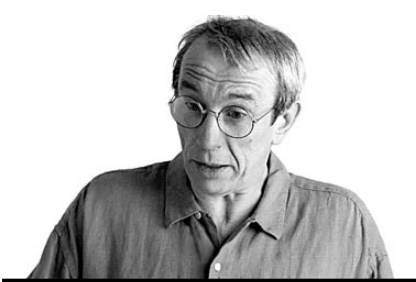
Un papa prend des photos de son petit garçon tout nu. Un puritain pense à mal comme il se doit. Arrivent des flics qui ne pensent à rien. Arrive enfin une de ces travailleuses sociales mal nommées, une de celles qu'on devrait appeler « hygiéniste sociale » avec tout ce que cela sous-entend de volonté de nettoyer la société de ses impuretés.

Et voilà comment une démocratie accomplie comme celle du Canada a intégré un ordre moral qui ne se réclame pas des ayatollahs mais de votre voisin, ce puritain.



Dans la foulée de l'histoire Pinard, une dame m'écrit une lettre éminemment raisonnable que j'ai failli faire suivre à Pinard en lui disant, mon cher Daniel voici une dame qui t'as entendu parfaitement, es-tu content, au moins ?

Un appel à la compassion, à la compréhension, au respect de soi-même et des autres, à la générosité, à la responsabilité, au partage, à la droiture, à l'indulgence, à la dignité, à la sagesse, au discernement, à la correction du



Pierre  
**FOGLIA**

l'humeur.

Cette lettre éminemment raisonnable à la première lecture, est en fait chargée de toute la violence totalitaire des vertueux. Une phrase soulignée dans la lettre : *Nos enfants méritent beaucoup mieux*. Mieux que l'humour méchant. Mieux que les critiques. Mieux que les mauvaises nouvelles dans les journaux. Mieux que l'humour « pas recherché ». Mieux que les prendre en photo tout nus.

Si je publiais cette lettre, mille lecteurs me sauteraient dessus : vous vous énervez le poil des jambes pour rien M. Foglia. C'est bien là mon point. On ne fait plus la différence dans ce pays entre un credo pro domo, pour soi, et un plan d'assainissement. Entre déplorer le mauvais goût et nettoyer les égouts. Entre élever ses enfants et se mêler de l'éducation de ceux du voisin.

On veut le mieux pour tous. Et les flics pour les autres.

**POUR TAPONNER ENCORE UN PEU** — Ma foi du Bon Dieu je crois bien que vous aimez plus les mots que moi les chats. A propos de « bretter », vous êtes trois millions et demi à m'avoir envoyé une photocopie du

*Glossaire du parler français au Canada, du Dictionnaire des injures québécoises, du Belisle, etc....*

Merci. Je vous rappelle que je ne m'interrogeais par sur la signification du mot, hélas, je ne la sais que trop. Je m'interrogeais sur l'origine du mot. J'aimais bien l'explication de plusieurs lecteurs qui faisaient le lien avec *To take a breath*, prendre un répit, qui serait devenu taponner, perdre son temps en français. Mais ce serait là de l'étymologie de cuisine. C'est ce que soutient André Poirier, responsable du collectif qui a préparé le *Dictionnaire historique du français québécois*. « Les Québécois ont encore tendance à chercher du côté de l'anglais les origines de leurs particularismes... bretter est un héritage des anciennes provinces françaises, notamment l'Anjou, où il a eu le sens de fureter, musarder, perdre son temps à des bagatelles. » Voilà.

**BONNES NOUVELLES** — Je me demandais dans une récente chronique si Plume Latraverse était encore de ce monde, une lectrice confirme : « Il l'était encore au début de la semaine dernière, il a poussé ma voiture dans la tempête de neige ». Une autre : « On peut le rencontrer à la taverne de L'inspecteur épingle, où il se tient avec son ami Cassonade. Une autre : « Je l'ai croisé hier au dépanneur ». Allez, je vous crois tout le monde, et cela même si ce ne serait pas la première fois qu'on prendrait Plume pour son ombre.

**LES MANIÈRES DU TEMPS** — Ce titre l'autre jour dans *La Presse* : « Un amoureux fonce sur son amie en marche arrière... Je trouve très vulgaire qu'on en parle dans le journal. Pour vous dire comme les moeurs ont changé, dans mon temps, lorsqu'on baisait la main d'une dame, nos lèvres ne devaient même pas effleurer sa peau.

## Nycol Pageau-Goyette doit étayer ses accusations ou les retirer

— La Corporation des entrepreneurs généraux du Québec

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

La Corporation des entrepreneurs généraux du Québec somme la présidente d'Aéroports de Montréal (ADM), Nycol Pageau-Goyette, d'identifier l'entrepreneur montréalais qui serait selon elle à l'origine d'une campagne de salissage à son endroit.

« Elle doit apporter des faits pour expliquer ses propos, soutient Luc Martin, directeur général de la Corporation (CEGQ). Sinon, on devra conclure qu'elle ne voulait que détourner l'attention des problèmes qui l'accablent. »

Mme Pageau-Goyette affirmait dans le numéro de samedi de *La Presse* qu'un entrepreneur très important de la région montréalaise l'a menacée et lui a fait savoir que les journaux « auraient sa peau ». D'après Mme Pageau-Goyette, des entrepreneurs auraient orchestré une campagne de dénigrement pour contrer sa volonté « d'implanter des pratiques de saine gestion » dans l'octroi des contrats d'ADM.

Selon Mme Pageau-Goyette, la société aéroportuaire ne requiert en effet plus les services d'entrepreneurs généraux : son personnel traite directement avec les entreprises spécialisées, ce qui empêche les grands entrepreneurs de prélever leur « cote ». Un nouveau système informatique élimine également la facturation d'« extras » superflus.

Ces changements sont survenus avant qu'ADM ne dévoile un plan d'investissement de 500 millions de dollars à l'aérogare de Dorval, à la fin février. Depuis cette annonce, il ne se passe pas une semaine sans qu'Aéroports de Montréal et sa présidente ne se retrouvent sur la sellette. « C'est seulement depuis une couple de semaines que je comprends pourquoi on me traîne dans la boue, disait Mme Pageau-Goyette samedi. Le véritable enjeu, c'est notre système d'attribution des contrats. »

Des insinuations qui font bondir la CEGQ, qui exige une rétractation. « C'est complètement ridicule et ça met l'industrie au complet dans l'embarras », dit M. Martin. « Si Mme Pageau-Goyette ne précise pas rapidement l'identité de l'entrepreneur en question, ceci mettra en doute (son) existence même », ajoute-t-il.

En réunion jusqu'en fin de soirée, Mme Pageau-Goyette n'était pas disponible hier pour commenter la sortie de la CEGQ, selon la porte-



Nycol  
Pageau-Goyette

d'entrepreneurs, mêmes, présentaient des soumissions dans le cadre des appels d'offres d'ADM.

« La semaine dernière, par exemple, il y a eu un appel d'offre de la Corporation d'hébergement du Québec pour des travaux de 35 millions à l'Hôpital général du Lakeshore (à Pointe-Claire) et des entrepreneurs de Québec ont soumissionné. Alors on ne sait pas du tout ce qu'elle veut dire en parlant de « territoire », dit M. Martin.

Ce dernier croit qu'ADM regrettera sa décision de ne plus faire appel à des entrepreneurs généraux. « Ce n'est pas évident que les employés d'ADM seront capables de susciter la même compétition entre les entrepreneurs spécialisés, dit-il. On leur souhaite bonne chance, ça risque de leur coûter bien cher. »

parole d'ADM, Marie-Andrée Bastien.

La CEGQ juge par ailleurs « sans fondement » l'affirmation de Mme Pageau-Goyette selon laquelle, pour des questions de « territoire », seul un petit nombre toujours les mêmes, présentaient des soumissions dans le cadre des appels d'offres d'ADM.

## Seuls 8,3% des assistés ne paient pas leur loyer

Ce qui est encore trop pour les propriétaires

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Moins d'un prestataire de l'aide sociale sur dix ne paie pas son loyer. Mais c'est beaucoup trop — et pire qu'avant —, a affirmé hier la Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ) qui menace de fermer la porte à tous les assistés sociaux si Québec ne retient pas une partie des prestations des mauvais payeurs. Cette mesure controversée, d'abord prévue à la loi sur le réforme de la sécurité sur le revenu, a été annulée en septembre 1999 par le ministre de la Solidarité sociale.

« Le ministre André Boisclair n'a pas le choix : il doit ramener sa loi. Sinon, il porte ombrage aux 90 % des bénéficiaires qui paient leur loyer et il sera responsable de leurs difficultés à trouver un logement », prévient le directeur de la CORPIQ, Michel Rivérin, en commentant les résultats d'un sondage commandé à Léger & Léger.

Selon les 1002 propriétaires et administrateurs interrogés au téléphone, 8,3 % des locataires vivant de l'aide sociale ne paient pas leur loyer, contre 5 % en 1993. (Le gouvernement avait alors mené sa propre enquête.)

Les pertes annuelles sont ainsi passées de 86 à 110 millions de dollars, soit de 1118 \$ à 1611 \$ par propriétaire.

« C'est abject ! On incite directement les propriétaires à faire preuve de discrimination à l'endroit des personnes assistées sociales, quand on est en pleine période de recherche de logements et quand on sait à quel point on trouve difficilement cette année », a réagi François Saillant, du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU).

« Ce qu'il faut demander, c'est une hausse des prestations, poursuit-il. Si les gens paient moins, c'est qu'ils ont moins d'argent. Pour moi, c'est même un exploit que 92 % des assistés sociaux réussissent à payer leur loyer après tout ce qu'ils ont subi comme coupures... »

Selon le sondage de la CORPIQ (qui regroupe 900 propriétaires), les 400 000 ménages vivant de l'aide sociale occupent 28 % des 1 167 811 logements privés.

Quant aux autres locataires, 2,6 % d'entre eux ne paient pas leur loyer. Ils sont ainsi responsables de pertes de 65 millions.

La marge d'erreur du sondage est de 3,1 %, 95 % du temps.

P Â Q U E S | 2 3 | A V R I L

**Serviette coton égyptien 12.99** Bain

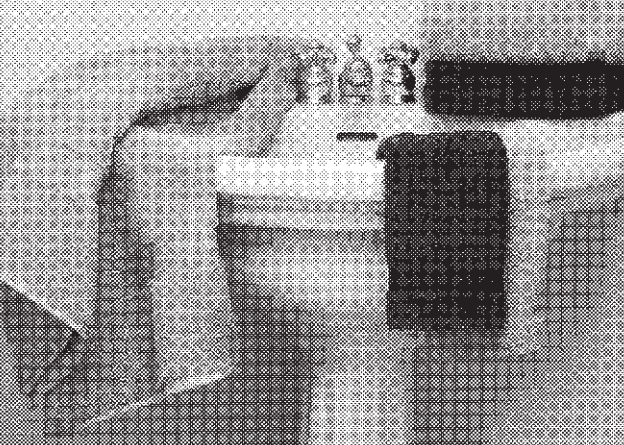
Un prix tout à fait exceptionnel pour une luxueuse serviette 30 x 54 pouces de qualité supérieure, en pur coton le plus doux qui soit. Main 8.99, débarbouillette 4.99

**Nappe coton carreaux terrasse 19.99** 54 x 72 et rond 64 pouces

Voici notre nouvelle collection été 2000 avec les couleurs déco tendance d'améthyste, pistache, turquoise pour une ambiance méditerranéenne sur votre table. 64 x 88 / 29.95, 54 x 54 / 16.99, serviette unie 1.99

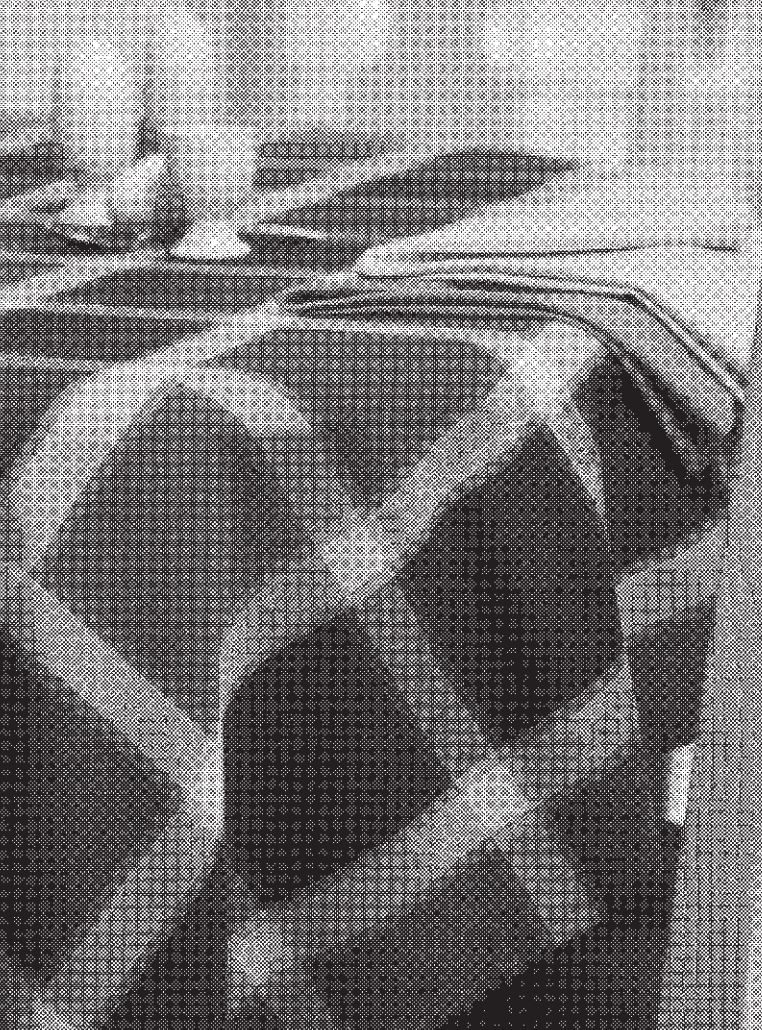
**Ensemble housse coton madras 69.95** Jumeau / couvre-oreiller


Notre exclusivité maintenant en 3 nouvelles combinaisons de vert mousse, bleu ardoise et jaune soleil, pervenche et jaune pastel ou marine et charbon. Ensemble 2 couvre-oreillers, double 89.95, grand 99.95



**Couette en duvet blanc 129.95** Formats assortis

Toutes nos couettes en duvet d'oie et de canard sont maintenant au même bas prix unique et décrioires et nos oreillers en plumes, formats assortis 9.99 Quantités limitées.





Le certificat-cadeau Simons  
Le bon d'achat qui laisse entièrement carte blanche.  
Valeur de votre choix. Disponible à toutes nos caisses

# François Legault choisit l'école privée

MARC THIBODEAU

Le ministre de l'Éducation, François Legault, a décidé de confier ses jeunes enfants à une école privée d'Outremont. Cette décision, prévient-il, ne signifie cependant « d'aucune façon » qu'il jette un regard négatif sur la qualité des services offerts par les écoles publiques.

« Je n'ai pas choisi un système. J'ai choisi l'école parce que c'était celle qui était située le plus près de chez nous », a-t-il déclaré la semaine dernière à *La Presse* lors d'une entrevue portant sur la réforme du curriculum.

Outre la proximité géographique, M. Legault a aussi fait valoir pour expliquer sa décision que l'école en question, gérée par une congrégation religieuse, lui avait été recommandée chaudement par des amis.

L'établissement, qui exige des frais de scolarité de 3500 \$ par année pour la maternelle et de 1700 \$ pour les années subséquentes, doit, tout comme les autres écoles de la province, procéder à l'introduction du nouveau curriculum dès la rentrée. Celui-ci

s'appliquera d'abord en septembre au premier cycle du primaire et touchera directement les enfants de M. Legault, qui seront alors en première et deuxième année.

Le ministre, qui assume pour l'année en cours des frais de scolarité de plus de 5000 \$, n'est pas le seul membre du gouvernement à avoir choisi le réseau privé puisque les enfants du premier ministre, Lucien Bouchard, fréquentent la même école, qui dit refuser fréquemment des élèves, faute de place. Un « test » d'admission est d'ailleurs administré aux enfants en bas âge, a expliqué hier la responsable du premier cycle.

La porte-parole du premier ministre, Christiane Miville-Deschênes, a précisé que le choix de M. Bouchard découlait des vœux de ses enfants. « Ils voulaient être inscrits dans la même école que leurs amis. De son point de vue, ils auraient pu tout aussi bien aller dans une école publique », a-t-elle précisé.

L'ex-ministre de l'Éducation, Pauline Marois, qui a quatre enfants, s'est toujours fait un « point d'honneur » pour sa part de les inscrire dans des écoles publiques. « C'est plus qu'un symbole. Elle croit profondément au réseau public », a expliqué hier sa porte-parole, Nicole Bastien.

M. Legault ne voit rien de répréhensible pour sa part au fait

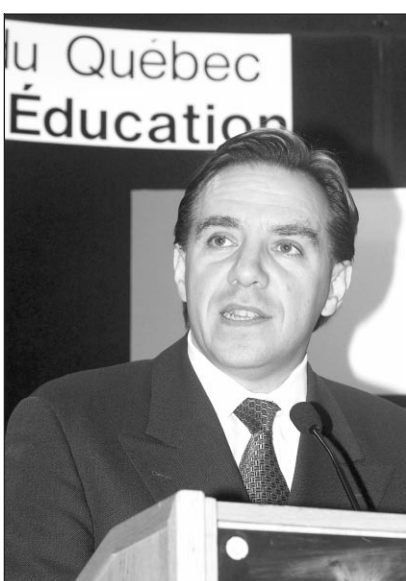


PHOTO PC  
Le ministre de l'Éducation, François Legault.

que le ministre de l'Éducation choisisse d'envoyer ses enfants à l'école privée.

« Au Québec, nous avons deux systèmes, un, dit « public », qui est financé à 100 % par l'État, et l'autre, dit « privé », qui est financé à 60 %. Les deux fonctionnent très bien, il faut s'assurer que tous deux s'améliorent et se développent, dit-il. Il n'y a aucun lien entre le choix que j'ai fait pour mes enfants et l'appréciation que j'ai des deux systèmes. »

# Deux écoles de la CSEM retournent devant les tribunaux

MARC THIBODEAU

Les écoles Saint-Patrick et John XXIII ont présenté hier une requête en Cour supérieure pour empêcher la Commission scolaire English-Montréal (CSEM) de les fermer.

La commission scolaire anglophone avait tenté une première fois de procéder en ce sens en 1998, mais la cour avait renversé la décision en soulignant notamment que le processus de consultation était entaché d'irrégularités.

Tout en les maintenant ouvertes, la CSEM avait réaménagé de fond en comble les écoles durant l'été suivant le jugement pour y relocaliser des centres de formation des adultes. C'est au début de cette année que la décision de révoquer leur acte d'établissement a été prise de nouveau à l'issue d'une nouvelle consultation qui, aux yeux de la CSEM, est au-delà de tout reproche.

Beverley Boyle, présidente du conseil d'établissement de l'école Saint-Patrick, estime que le processus a cette fois été marqué par toutes sortes de tractations, notamment politiques, qui n'auraient jamais dû avoir lieu. La CSEM, accuse-t-elle, a « tout fait » pour faire fermer les deux écoles à la suite de la décision de la Cour supérieure et continue de faire fi des dispositions élémentaires de la Loi sur l'instruction publique. « Notre situation financière n'est pas facile, mais nous devons aller jusqu'au bout », note Mme Boyle, qui a elle-même rédigé la

requête présentée hier pour minimiser les frais judiciaires.

L'initiative des deux écoles constitue un irritant de plus pour la CSEM, qui refusait hier de commenter ce nouveau développement, faute d'avoir reçu copie de la requête. L'organisme doit parallèlement faire face aux demandes émanant de la Commission scolaire de Montréal (CSDM).

La semaine dernière, la commission scolaire francophone a accepté de recevoir deux écoles de la CSEM, Somerled et Saint-Kevin, pour la somme symbolique de 1 \$. Le négociateur de la CSDM dans le dossier, Robert Cadotte, a indiqué hier que les administrateurs avaient reçu le mandat la semaine dernière de « passer chez le notaire » pour officialiser le transfert.

La CSEM indique pour sa part que ce transfert deviendra officiel à la fin de l'année scolaire. « Il n'y a pas de problème à ce niveau », déclare son porte-parole, Michael Cohen.

Le ministre de l'Éducation, François Legault, entend transférer une troisième école, Francesca Cabrini ou Emily Carr, par une loi qui devrait normalement être déposée cette semaine à l'Assemblée nationale.

M. Cadotte affirme que la CSDM se satisfera de l'une ou l'autre des écoles ciblées par le projet de loi. La CSEM affirme de son côté qu'elle fera appel aux tribunaux pour les conserver.



**SOURIEZ ! VOUS EN AVEZ TOUJOURS PLUS**  
AVEC LE **PATHFINDER**  
2001

**409\$** PAR MOIS\*  
LOCATION 36 MOIS

- PUISSANT NOUVEAU MOTEUR V6 3,5 L DE 250 CHEVAUX
- GROUPE ÉLECTRIQUE
- CLIMATISEUR
- JANTES EN ALLIAGE
- SYSTÈME ANTIVOL AVEC CLÉ À PUCE
- RADIO AM/FM/CD 6 HAUT-PARLEURS

ACOMPTE	MENSUALITÉ
4 995 \$	409 \$
3 995 \$	439 \$
2 995 \$	469 \$
0 \$	559 \$

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS



**TOUJOURS PLUS LOIN.**



**PLUS DE MUSCLES  
PLUS D'AVENTURE  
PLUS DE  
VACANCES**

Location de 36 mois pour le Pathfinder XE 2001 (5CLG51 AA00). Acompte ou échange équivalent de 4995 \$. Limite de 24000 km par année avec 0,08\$/km extra. Premier versement et dépôt de garantie équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) requis à la livraison. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit par NCFI. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement.

www.souriez-avec-nissan.com 1 800 387-0122

# Culture du pot: la SQ fourbit ses armes

ALEXANDRE SIROIS

Les planteurs de pot qui ont pris goût aux champs de maïs, et qui s'approprient ces jours-ci à y transférer leurs plants à l'insu des agriculteurs, risquent cette année de récolter... des ennuis !

La Presse a appris hier que la Sûreté du Québec devrait lancer la seconde phase de l'opération Cisaille, qui vise à lutter contre l'essor de la culture de la marijuana, dans environ deux semaines.

Dans le but de donner plus de punch à cette opération mise sur pied l'an dernier, la SQ a concocté cette année un plan d'action misant sur la sensibilisation. Les policiers comptent ainsi réussir à repérer un

plus grand nombre de plants de cannabis pour les éradiquer.

La culture de la marijuana dans les champs des agriculteurs et dans la forêt, au Québec, a pris de l'ampleur ces dernières années. Preuve en est qu'en 1999, la SQ a détruit un peu plus de 406 000 plants de cannabis, pour un total d'environ 4000 kilos. Les policiers ne prennent plus le phénomène à la légère.

« Cisaille 2000 s'en vient, Cisaille 2000 va être efficace et on est prêts. On va faire notre travail au meilleur de notre connaissance », a lancé le caporal Mathias Tellier, qui explique que les producteurs « en sont actuellement à commencer les boutures de ce qui va être transplanté à l'extérieur ».

M. Tellier a indiqué que cette année, un agent de la SQ serait désigné pour s'occuper uniquement des communications dans le dossier de la culture du cannabis. « On veut mettre l'accent sur la sensibilisation des personnes cibles, qui sont susceptibles d'en voir (des plants), a-t-il dit. D'abord sensibiliser la population au fait que plus il y en a, plus la criminalité autour se développe. »

« Il y a une ligne 1-800, Info-Crime, qui est bonne pour tous les crimes, a ajouté M. Tellier. On s'attend à ce qu'elle soit énormément active au niveau de la communication, ce qui va faire qu'on va pouvoir procéder à l'éradication d'une façon plus quantitative, tout en fai-

sant les enquêtes sur les plantations qui sont d'intérêt. »

Le caporal a expliqué que la SQ espérait pousser « les petits aéroports locaux, les exploitants de zones de pêche et de chasse, les pourvoires, les camps de vacances », à contacter les policiers s'ils découvrent des plants de pot dans les champs ou dans la forêt.

« Ces gens-là en voient. On ne demande pas qu'ils se déguisent en justiciers, mais le fait d'en être informés, il y a un travail qui se fait. Et je vous garantis que notre mission, c'est de le faire, et on a carrément l'idée de le faire », a lancé M. Tellier.

M. Tellier n'a toutefois pas voulu révéler si la SQ consacrerait cette

année plus de moyens à l'opération Cisaille, outre l'ajout d'un responsable aux communications. Il a cependant insinué qu'il n'y aurait pas de pénurie de ressources. « Les effectifs, ce sont des choses qu'on ne donne jamais. Parce qu'on est capables d'ajuster les effectifs aux problèmes auxquels on fait face. S'il y a une plantation de dix plants, on va l'arracher à un ou deux gars et ce sera fini. Mais s'il y a d'autres choses de plus, on va mettre les forces nécessaires pour être capables », a-t-il déclaré.

L'opération Cisaille, initialement prévue pour trois ans, va donc bon train, selon M. Tellier. Le policier n'exclut pas l'éventualité qu'elle soit reconduite après 2001.

## Un Canadien sur deux souhaite que la mari soit décriminalisée

Seulement 22 % des Canadiens croient aujourd'hui que la possession d'une petite quantité de marijuana devrait être considérée comme un délit criminel, selon le dernier sondage Gallup. Cet avis était partagé par 24 % des Canadiens l'an dernier, par 40 % en 1985 et par 35 % en 1977.


Tout comme en 1999, 48 % des Canadiens estiment que la possession d'une petite quantité de marijuana ne devrait être sanctionnée que par une amende semblable à une contravention pour infraction au code de la route. Pour 28 % des Canadiens, cela ne devrait pas être un délit, soit une hausse de 1 % par rapport à l'an dernier, mais de 7 % par rapport à 1985.

Seulement 16 % des Canadiens âgés de 40 à 49 ans pensent que la possession de marijuana est un délit criminel, une statistique qui grimpe à 21 % chez les 18-29 ans et chez les 65 ans et plus, à 26 % chez les 30-39 ans, à 24 % chez les 50-64 ans. La criminalisation de la possession de marijuana reçoit l'appui de 21 % des hommes et de 23 % des femmes.


Gallup a également cherché à savoir si les répondants favorisaient une légalisation de la marijuana à des fins médicales. Cette mesure est soutenue par 84 % des Canadiens, alors que 14 % s'y opposent et 3 % n'ont pas d'opinion.

Ce sondage téléphonique a été mené du 13 au 19 mars dernier auprès de 1002 adultes de 18 ans et plus. Sa marge d'erreur est de 3,1 %, 19 fois sur 20.


**La meilleure marche à suivre.**



WW54WN

**new balance** 

Modèle	Catégorie	Largeurs Disponibles				
		2A	B	D	2E	4E
M803AT	Tout terrain-homme					
M702GM	Course-homme					
MX680WB	Multisports-homme					
MX607WN	Multisports-homme					
WW54WN	Marche-femme					

En magasin  Disponible dans certains magasins ou sur commande.

Certains modèles pour hommes disponibles en pointure 6 à 20 pour femmes 5 à 13.

**sports experts**

2049810



Cartier

Montre  
Panthère® Ruban  
acier.  
De 3.400\$.

Authorized Cartier Agency



**CHÂTEAU D'IVOIRE**  
Depuis 1978

2020 rue de la Montagne 845-4651

©1999 Cartier, Inc.  
2049883

+

## Île de Montréal

L'EXPRESS  
DU MATIN

## Recrutement au CHUM

■ Pendant le mois de mai, le CHUM versera un boni de 500 \$ à tous ses employés qui seront à l'origine du recrutement d'une infirmière. Cette mesure inhabituelle, annoncée dans un communiqué diffusé en fin de journée, hier, fait partie de la panoplie de moyens mis en oeuvre par l'hôpital universitaire pour répondre à la pénurie d'infirmières qui affligera cet été. L'hôpital prévoit devoir fermer 359 lits entre la fin mai et le début octobre, environ le même nombre que l'an dernier. Le CHUM accordera aussi la pleine reconnaissance salariale à toutes les infirmières embauchées, et compensera une partie des frais de déménagement de toutes les infirmières provenant de l'extérieur de la région de Montréal.

## Panne de courant dans l'Île-des-Soeurs

■ De nombreux abonnés d'Hydro-Québec de l'Île-des-Soeurs ont été privés d'électricité pendant près de 36 heures ce week-end. Dans la nuit de samedi à dimanche, deux câbles souterrains de moyenne tension ont connu un bris, pour des raisons encore inconnues d'Hydro-Québec. À 15 h hier, près de 900 des 1024 clients touchés ont été rebranchés. La situation devait revenir à la normale en fin de soirée hier. L'Île-des-Soeurs est alimentée par le poste Atwater.

## Coups de feu à Montréal-Ouest

■ Un automobiliste a fait feu à plusieurs reprises en direction d'une autre voiture, hier après-midi, avenue Westminster, à Montréal-Ouest. Aucune des balles n'a cependant atteint sa cible, selon la police de la Communauté urbaine de Montréal. Vers 14 h 40, près du chemin Broughton, le conducteur d'une Nissan Altima de couleur or a immobilisé son auto et a ouvert le feu sur une auto bleue qu'il venait de croiser. L'auto bleue a ensuite embouti l'arrière d'une fourgonnette Windstar. Puis, les deux automobilistes impliqués dans la fusillade ont rapidement filé avant que la police ne puisse les intercepter. Personne n'a été blessé. Aucune plainte n'a été enregistrée à la police. Le motif de la fusillade était toujours inconnu hier.

## Daoulov retrouve son droit de pratique

■ Puisque la Cour d'appel a cassé le verdict de culpabilité prononcé contre lui dans une affaire de trafic de drogue et ordonné qu'il subisse un nouveau procès, l'avocat Anthony Daoulov a retrouvé son droit de pratique. En juin 1999, le Barreau lui avait imposé une radiation de dix ans après qu'il eut été déclaré coupable de possession de 905 grammes d'héroïne. Cette radiation devait toutefois être suspendue si la Cour d'appel ordonnait un nouveau procès. C'est ce qui s'est produit, le 3 avril dernier.

## Négos rompues à la STCUM

■ Les négociations ont été rompues dans la nuit de vendredi à samedi entre la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM) et ses 2000 employés d'entretien. « Nous avons dû arrêter. Les écarts étaient trop grands, notamment en ce qui concerne le régime de retraite. Le syndicat demande d'en avoir le plein contrôle », dit la porte-parole de la STCUM, Odile Paradis. « Mais un gros bout de chemin a été fait sur les clauses normatives de part et d'autre », ajoute M<sup>me</sup> Paradis. La STCUM a qualifié de « déraisonnables et d'injustifiables » certaines demandes du syndicat. Réunis en assemblée dimanche, les syndiqués (CSN) ont donné le mandat à leur comité exécutif de dresser la liste des services essentiels à assurer en cas de grève, tout en ne fermant pas la porte à un retour rapide à la table de négociation. « On avait pourtant mis les éléments sur la table pour obtenir un règlement », dit le président du syndicat des employés d'entretien, Gaëtan Châteauneuf. Pourrait-il y avoir une grève bientôt ? « Nous n'avons pas fermé la porte à la négociation. Mais en janvier, nous avons obtenu un mandat de grève à 97 % », dit M. Châteauneuf.



Des dizaines de résidents en colère ont manifesté hier devant l'hôtel de ville contre la venue de la compagnie Matrec à Saint-Henri.

## Manifestation de résidents de Saint-Henri

MARTINE ROUX

Plusieurs résidents de Saint-Henri ont bruyamment décrié, hier à l'hôtel de ville de Montréal, le projet de la compagnie Matrec d'implanter un centre de transbordement de déchets à leurs portes.

Le conseil municipal ayant ajourné ses travaux tard en soirée, l'administration Bourque donnera vraisemblablement le feu vert à Matrec aujourd'hui ou au courant de la semaine.

Outre les pancartes, les citoyens ont aussi brandi une lettre que le président du conseil d'administration du Centre universitaire de santé McGill (CUSM), David Culver, a adressé au maire Pierre Bourque plus tôt dans la journée. Dans sa missive, M. Culver s'inquiète notamment de l'augmentation de la densité de la circulation aux abords de l'établissement ainsi

que des effets du projet sur les résidents du quartier.

Nullement ébranlé par le brouhaha sous ses fenêtres, le maire a fait fi des inquiétudes des futurs voisins de Matrec. « J'ai parlé cet après-midi à M. Culver pour lui expliquer mon point de vue, a-t-il déclaré quelques minutes avant son entrée au conseil. J'avais déjà discuté avec son prédécesseur, qui appuyait le projet. Le directeur du CUSM arrive dans le dossier et je crois qu'il était un peu gêné après notre conversation. »

La Ville « a l'assurance » que le projet n'aura aucun impact environnemental, insiste Pierre Bourque. « Le projet est situé sur un site industriel, sous les autoroutes et l'échangeur Turcot, a-t-il répété aux citoyens sceptiques. Ce sera un abri sophistiqué dont les filtres ne laisseront pas passer d'odeurs. »

Or, les « assurances » de la Ville

lui ont été fournies par la compagnie Matrec, a rappelé une citoyenne, Manon Bérubé. « Les études (sur l'impact environnemental) ne sont pas impartiales puisqu'elles ont été réalisées par Matrec. Ce n'est pas un processus démocratique », a-t-elle lancé au maire. « Si quelqu'un a travaillé pour Saint-Henri, c'est bien celui qui vous parle », a répondu M. Bourque avant d'être copieusement hué.

Devant la détermination de la Ville, les résidents s'en remettent dorénavant à Québec pour le tirer d'affaire. « Le gouvernement du Québec a le pouvoir de stopper le projet, indiquait la porte-parole du regroupement Solidarité Saint-Henri, Marie-Josée Latour. C'est ce que nous demandons aujourd'hui à la ministre responsable de la métropole, Louise Harel, ainsi qu'au ministre de l'Environnement, Paul Bégin. »

Par ailleurs, les Résidences Man- ce-Décary, un centre hospitalier de soins de longue durée situé à un jet de pierre du site convoité par Matrec, ont mandaté hier une firme d'avocats afin de signifier au maire que l'adoption du projet Matrec contreviendrait aux lois québécoises sur la qualité de l'environnement.

« Actuellement, l'adoption du projet irait à l'encontre des règlements provinciaux, soutient le conseiller de l'opposition Philippe Bissonnette, qui a rendu publique la lettre acheminée au maire par le cabinet Caisse & Richard. Les bénéficiaires de ces Résidences seraient les gens les plus touchés par le projet. »

Loin de baisser les bras, le conseiller assure que le dossier n'est pas clos malgré l'imminence de l'adoption du projet. « Il reste plusieurs manches à venir. Ce n'est pas terminé. »

## L'explosion d'un câble d'Hydro a causé la panne de métro

HUGO DUMAS

C'est un câble d'Hydro-Québec qui a explosé samedi et a ainsi endommagé des câbles essentiels au bon fonctionnement du métro de Montréal, affirme la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM).

« C'est le câble d'Hydro-Québec qui a sauté. Nos câbles étaient juste au-dessus. Nous en avons subi les conséquences », dit la porte-parole de la STCUM, Odile Paradis.

Hydro s'est toutefois montrée prudente hier. « Je n'ai pas cette certitude-là. Nous attendons les ré-

sultats d'expertise et d'analyse avant de nous prononcer. C'est peut-être de notre faute, mais le contraire est aussi possible », explique un porte-parole, Jean-Claude Lefebvre.

Samedi matin, dans le Plateau Mont-Royal, une série d'explosions d'origine électrique, survenues dans des puits d'accès à l'angle de la rue Saint-Denis et du boulevard Saint-Joseph, ont paralysé le métro pendant une bonne partie de la journée. Dans ses laboratoires, le Service de prévention des incendies de Montréal (SPIM) a entrepris hier l'analyse des câbles qui

ont grillé afin de déterminer exactement l'origine des déflagrations.

Selon le SPIM, les couvercles de « deux ou trois » puits d'accès ont volé dans les airs. Il y a eu ensuite quelques explosions secondaires, soutient le lieutenant Sylvain Lozier des affaires publiques du SPIM.

Le SPIM n'a pas été en mesure hier d'avancer une date précise à laquelle les résultats des différents tests pourraient être divulgués. Hydro-Québec a toutefois parlé du début de la semaine prochaine.

La STCUM a dû remplacer plus de 430 paires de câbles à la suite de l'incendie. Certains de ces câbles,

qui servent à la communication et à la ventilation du réseau, avaient été installés en 1966 — à l'ouverture du métro —, tandis que d'autres avaient été enfouis en 1982, lors de l'inauguration de la ligne bleue. Au même endroit, Hydro-Québec utilise des câbles en aluminium vieux de 20 ans.

Malgré le boucan du week-end, la STCUM s'estime chanceuse dans sa malchance. « Car sous les câbles d'Hydro-Québec se trouvaient des câbles haute tension de 12 000 volts qui alimentent le métro. S'ils avaient été endommagés, il aurait fallu procéder à des réparations majeures », souligne M<sup>me</sup> Paradis.

## Têtes d'affiche

■ Lise Gauvin, qui vient de publier un ouvrage sur la langue des écrivains québécois, et Émile Ollivier, qui a reçu récemment le titre de chevalier de l'Ordre des arts et des lettres de la France, seront tous deux admis à l'Académie des lettres du Québec, vendredi. Essayiste et critique littéraire pour l'une, romancier et essayiste pour l'autre, tous deux sont professeurs à l'Université de Montréal.



Yan Cyr

■ L'industrie du multimédia continue de faire bonne figure, la jeune entreprise Enzyme Digital Marketing, spécialisée dans les nouvelles technologies du divertissement, vient en effet de remporter une bourse de 5000 \$ de la fondation Desjardins jeunes entrepreneurs. C'est Yan Cyr, président de l'entreprise, qui a reçu le prix des mains de Jacques Lafrenière, président de la caisse populaire Desjardins de la Maison de Radio-Canada.

■ La chaire Téléglobe Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques de l'UQAM pourra mieux faire connaître son maître à penser dans le cadre d'un colloque consacré à Raoul Dandurand. Organisé en collaboration avec l'Institut québécois des hautes études inter-

nationales de l'Université Laval, ce colloque rappellera que ce Montréalais a fait beaucoup pour la reconnaissance internationale du Canada, alors qu'il fut appelé à présider l'Assemblée de la Société des nations (ancêtre de l'ONU) en 1927. Les ministres Lloyd Axworthy (Affaires étrangères et Commerce international), et Louise Beaudoin (Relations internationales du Québec) s'ajouteront aux conférenciers attendus à ce colloque, le 5 mai, au Centre Mont-Royal (1000, rue Sherbrooke Ouest). Renseignement : 987-6781.

■ Le prix Fernand-Cloutier, créé pour souligner la meilleure performance enregistrée au programme professionnel CMA (Ordre des comptables en management accrédités du Québec) est allé cette année à Marie-Josée Caza (note de 87,8 %), assistant contrôleur chez Bureau Spec, distributeur de mobilier de bureau. L'ordre des CMA a également remis le prix Martel Management, doté d'une bourse de 1000 \$, à Patrick Roberge, à l'emploi de Reader's Digest.

■ Marie-Pier Champagne, Pascal Bérubé, Frédéric Maheux et

Thierry Potvin, finissants du baccalauréat en sciences juridiques à la faculté de science politique et de droit de l'Université du Québec à Montréal, ont remporté en équipe deux prix de plaidoirie à la finale du concours de la coupe Gale, parrainé par l'Association du Barreau canadien de l'Ontario, soit les prix de la meilleure faculté francophone et le prix du meilleur mémoire.



Antonio Napoli

■ C'est Antonio Napoli, élève en techniques administratives, qui a remporté cette année la bourse CGA (de l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec) au Collège de Rosemont. Cette bourse est ainsi remise dans 25 cégeps à un finissant en finance ou gestion jugé le plus méritant de son collège.

■ David Laflamme, de l'Estrie, a remporté le grand prix de la finale québécoise de l'expo-sciences Bell, avec un projet sur *L'art de neuromoduler*, portant sur les propriétés neuromodulatrices du ginkgo bilobé. Il est reparti avec une bourse de 1000 \$ et un ordinateur, remis par Yvan Fréchette, de Bell.

■ Le concert annuel du Vendredi saint de la Société philharmonique de Montréal mettra en vedette la basse Joseph Rouleau, dans l'interprétation du *Requiem* de Verdi. Il sera accompagné de la soprano Makiko Awazu, de la mezzo-soprano Corina Circa, du ténor Manrico Tedeschi, des 250 chanteurs du chœur de l'UQAM et de l'orchestre de la Société philharmonique. Le tout aura lieu vendredi à 20h, à l'église Saint-Jean-Baptiste (309, rue Rachel Est). Renseignements : 281-6364. Coût : 24 \$.

■ C'est sur le thème *L'art d'aider les jeunes* que se tiendra, sous la présidence d'honneur de Philippe Bonnet, président du CLD des Maskoutains, l'encan d'oeuvres d'art de la maison Le Baluchon, de Saint-Hyacinthe, le 30 avril, à la galerie Le Parvis (1295, rue Girard Ouest, à Saint-Hyacinthe). Renseignements : (450) 773-8818. Le Baluchon offre aide et hébergement aux jeunes (12 à 17 ans) en difficulté. On peut également réserver pour le brunch, servi à 10h30 et 12h. Coût : 25 \$, RSVP.

Adressez vos communiqués à :  
Têtes d'affiche  
La Presse, 7, rue Saint-Jacques  
Montréal (QC), H2Y 1K9



Joseph Rouleau

Rive-Sud/Montérégie

# Le train est de retour sur la Rive-Sud

Une nouvelle liaison avec le centre-ville pourra transporter jusqu'à 2800 personnes par jour

MARTHA GAGNON

À compter du 1<sup>er</sup> juin, le nouveau train de banlieue de la Rive-Sud offrira un service de 39 minutes entre la gare centrale de Montréal et la municipalité de McMasterville, voisine de Beloeil.

Le train, qui effectuera également des arrêts à Saint-Bruno et Saint-Lambert, pourra transporter jusqu'à 2800 personnes par jour. Il comprendra dix wagons entièrement rénovés et climatisés l'été. Environ 1000 places assises seront disponibles.

Musique et champagne ont souligné hier l'annonce officielle du nouveau service attendu depuis des années. « Nous fêtons le retour du train après 12 années d'interruption », a lancé la présidente de l'Agence métropolitaine de transport, Florence Junca-Adenot. C'est aussi le 141<sup>e</sup> anniversaire d'une liaison ferroviaire qui, en 1859, assurait les communications entre la Rive-Sud et Montréal.

Les ministres Guy Chevrette et Louise Harel, plusieurs députés et maires ainsi que des représentants du Canadien National ont participé à la fête organisée sous un chapiteau près de la voie ferrée et de la rue Joffre, où sera aménagée la future gare à McMasterville.

Sur les affiches de l'AMT, on pouvait lire le nouveau slogan promotionnel: « Optez pour un nouveau train de vie ». La députée de Chambly, Louise Beaudoin, affirme que le service contribuera à améliorer la qualité de vie des citoyens. « On veut bien faire partie de la grande région métropolitaine, mais on ne veut pas juste avoir des inconvénients », a-t-elle dit.

La ministre des Affaires municipales, Louise Harel, estime que le train de banlieue est un exemple de « vision commune de la grande région de Montréal ». Elle a souligné



PHOTO PIERRE McCANN, La Presse

Pour souligner l'annonce de la mise en service du train de banlieue, les ministres, maires, députés et autres personnalités sont montés à bord d'un train qui avait été déplacé pour l'occasion à McMasterville. Il y avait du champagne et de la musique.

le fait qu'une personne sur deux qui a un emploi et habite sur la Rive-Sud, travaille à Montréal.

Faisant allusion aux réticences de la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal (STRSM), M<sup>me</sup> Harel a indiqué qu'il fallait maintenant trouver une « formule de partage des coûts équitable au sein des principales instances ». Le ministre des Transports, Guy Chevrette, assure que les négociations sont dans la bonne voie. « La STRSM a

déjà retiré sa poursuite concernant le remboursement de sa dette à la STCUM dans le cas du métro. C'est le prélude d'une grande harmonie », dit-il.

La présidente de l'AMT était particulièrement fière d'annoncer que le train se rendra jusqu'à McMasterville, alors qu'il devait s'arrêter à Saint-Bruno. « C'est un cadeau que le CN nous a fait », a-t-elle précisé. Propriétaire de la voie ferrée, le CN doit assurer l'harmonisation du trafic des voyageurs avec

le trafic commercial, qui est particulièrement important dans ce corridor.

Le député de Borduas et principal promoteur du train de banlieue, Jean-Pierre Charbonneau, est lui aussi satisfait. « Certains craignaient que le train s'arrête uniquement à Saint-Bruno. Il y a eu des tentatives pour que ce soit le cas. Les gens sont maintenant rassurés qu'il se rende au coeur de la Vallée du Richelieu. La prochaine étape sera Mont-Saint-Hilaire. »

Selon M<sup>me</sup> Junca-Adenot, le prolongement du service jusqu'à Mont-Saint-Hilaire devrait être réalisé à l'automne 2001. Deux gares additionnelles sont prévues à Longueuil et à Saint-Basile-le-Grand. La durée du trajet entre Montréal et Mont-Saint-Hilaire sera de 42 minutes. Il y aura cinq départs le matin et le soir. Un investissement global de 26,8 millions.

À compter de juin, le service comprendra trois trains, soit un à partir de McMasterville à l'heure de pointe du matin et deux pour le retour le soir en provenance de la gare centrale de Montréal. Ce qui représente un investissement de 3,1 millions pour les infrastructures. Quant aux coûts d'exploitation, ils sont de 2,6 millions par année.

Le CN investit pour sa part cinq millions dans le réaménagement des infrastructures, des voies d'évitement et de la signalisation pour l'ensemble du projet.

À Saint-Lambert, c'est la gare existante qui sera utilisée. Un stationnement de 300 places sera aménagé sur les terrains du CN et s'ajoutera à celui de 75 places déjà disponibles. À Saint-Bruno, une gare temporaire et un stationnement de 700 places seront construits à l'est de la route 116 et au sud de l'autoroute 30.

Le tarif sera de 105,50 \$ pour la carte mensuelle avec départ de McMasterville, de 88,50 \$ (départ de Saint-Bruno) et de 75 \$ (départ de Saint-Lambert).

# Des citoyens de Saint-Bruno défendent la gratuité de leur montagne

Comme à Boucherville, ils s'opposent à l'imposition de droits d'accès dans les parcs

MARTHA GAGNON

« La nature n'est pas taxable », soutient Anne Gagnon, une mère de famille à l'origine d'une pétition de plus de 9000 noms contre les nouveaux droits d'accès qui seront imposés au parc du Mont-Saint-Bruno.

« La montagne fait partie de notre cour, dit M<sup>me</sup> Gagnon. C'est l'un des rares parcs provinciaux en milieu urbain auquel les gens ont accès facilement à pied ou en vélo. Pour profiter de la nature, on veut maintenant établir le principe d'utilisateur/payeur. Nous voulons garder notre parc tel qu'il est, sans nouvelles structures et services. C'est un héritage naturel. Le respect de la nature ne s'apprend pas par une tarification qui devient prohibitive. » L'an dernier, le parc, qui a un budget d'un million, a accueilli 375 000 personnes.

Avec l'appui du maire Marcel Dulude, les citoyens de Saint-Bruno s'opposent énergiquement à la nouvelle tarification du gouvernement qui doit entrer en vigueur dans les 20 parcs provinciaux, à compter de juin. En compagnie d'autres opposants, M<sup>me</sup> Gagnon rencontrait hier la députée de Chambly, Louise Beaudoin, et le directeur général de la Société des

établissements de plein air du Québec, Raymond Desjardins, pour leur faire part du mécontentement des citoyens.

Les droits d'accès soulèvent également des protestations à Boucherville. La Ville a, en effet, adopté une résolution pour s'opposer à cette mesure qui touche le parc des Îles-de-Boucherville, dont la fréquentation a atteint 325 000 personnes en 1999 et qui dispose d'un budget de 1,2 million.

La nouvelle grille tarifaire prévoit des droits d'accès quotidiens de 4 \$ pour un adulte et de 2 \$ pour les enfants de six à 17 ans. Il sera également possible de se procurer une carte annuelle dont le coût variera de 20 \$ (pour un adulte) à 30 \$ ou 50 \$ pour une famille. Une carte réseau, qui pourra être utilisée dans tous les parcs, sera aussi offerte au coût de 30 \$ (pour un adulte) et 15 \$ (pour un enfant). Il y a aussi des tarifs pour la famille de 45 \$ ou 75 \$.

D'après les données fournies par la SEPAQ, les revenus du parc du Mont-Saint-Bruno étaient de 500 000 \$ en 99. On prévoit qu'ils atteindront 750 000 \$ avec l'application de la nouvelle tarification. Dans le cas des Îles-de-Boucherville, les revenus devraient passer de 100 000 \$ à 300 000 \$.



PHOTO PIERRE MC CANN, La Presse

Anne Gagnon et Graham Pilon affirment que le parc du Mont-Saint-Bruno est un havre de paix qui doit demeurer accessible.

« Dans certains parcs, comme ceux d'Oka, de Yamaska et d'Orford, les gens payent déjà des droits pour stationner leur véhicules, par exemple. Ils contribuent ainsi aux frais d'opération du parc. Le cas du mont Saint-Bruno est particulier parce que plusieurs y

pénètrent à pied et n'ont pas à débours des frais d'entrée. L'entretien et la surveillance coûtent pourtant très cher. La nouvelle tarification vise à faire participer les usagers à la conservation de la nature dans une proportion de 10 à 12 % », explique Jean-Pierre Guay,

porte-parole à la SEPAQ, société d'État responsable de la gestion des parcs.

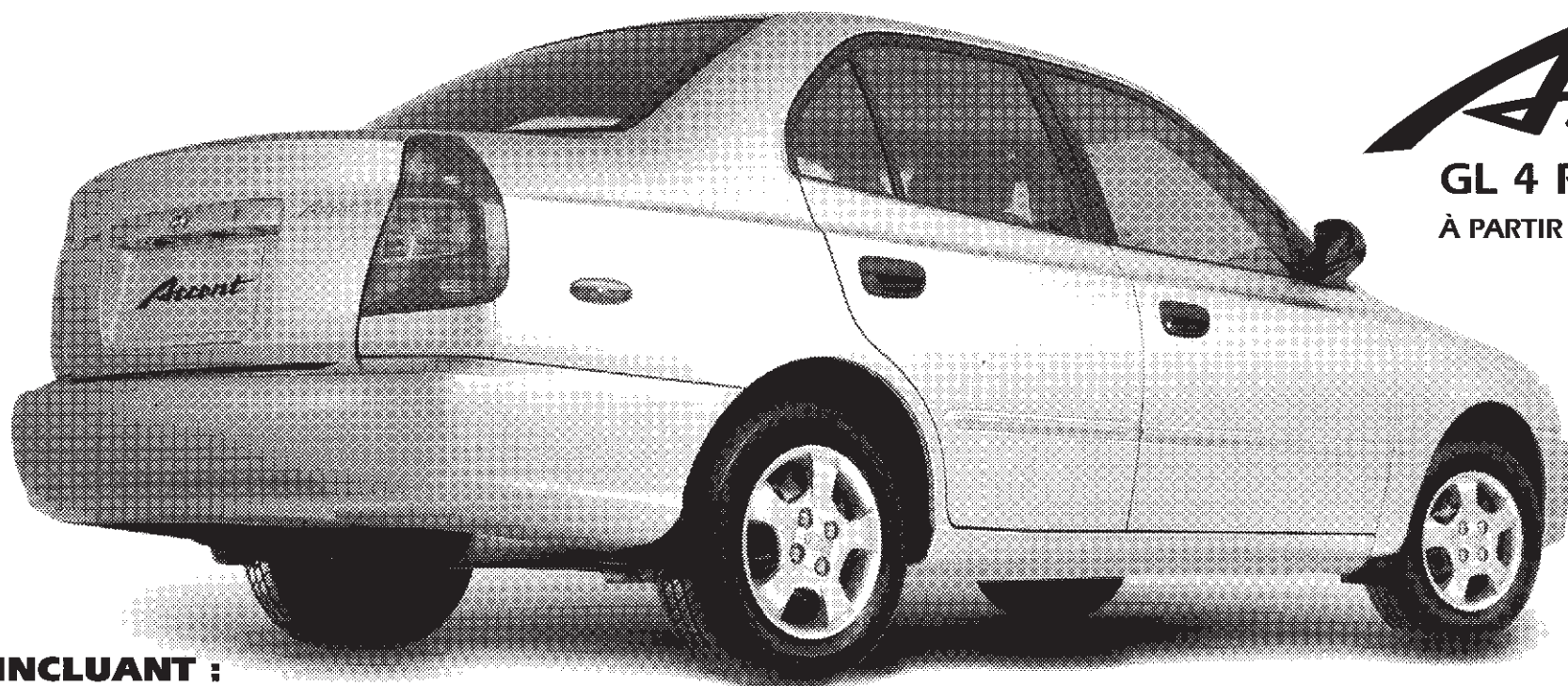
Le budget total des parcs est actuellement de 20,5 millions. Les nouveaux droits d'accès devraient rapporter 2,5 millions.

Selon M. Guay, Boucherville et Saint-Bruno sont les seuls endroits où il y a actuellement des protestations. « Nous croyons que cela est attribuable, pour une bonne part, à un manque d'information ou à une mauvaise information. Il faut insister sur la carte annuelle dont le tarif est loin d'être prohibitif. Il y aura aussi des points bonis et d'autres mesures avantageuses pour la carte réseau. »

M. Guay ajoute qu'il n'est pas question de modifier la vocation du parc du Mont-Saint-Bruno. « Nous allons réinvestir tout l'argent dans la conservation pour le protéger davantage et le mettre en valeur. Nous n'avons cependant pas l'intention de mettre une police verte pour surveiller les gens.

Dans l'ensemble du Québec, les citoyens ont jusqu'au 22 avril pour faire connaître leurs réactions à la nouvelle tarification. Le gouvernement devrait prendre une décision finale à la mi-mai.

## LE MEILLEUR ACHAT EN VERSION 4 PORTES



**Accent**  
GL 4 PORTES 2000  
À PARTIR DE **189\$\***  
/MOIS

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

FINANCEMENT  
**4,8%**  
DISPONIBLE jusqu'à 48 mois

- INCLUANT :**
- Transmission automatique à 4 rapports
  - Rétroviseurs extérieurs à commande électrique
  - Vitres électriques
  - Radiocassette stéréo AM/FM électronique et 4 hauts-parleurs
  - Verrouillage à commande électrique
  - Coussin gonflable
  - Banquette arrière à dossiers rabattables 60/40
  - Et beaucoup plus !

**GARANTIE 5 ANS**  
L'UNE DES MEILLEURES GARANTIES DE L'INDUSTRIE : 5 ANS / 100 000 km (éléments importants)  
ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES (3 ans / 60 000 km standard)  
Incluant : livraison d'essence • changement de roue en cas de crevaison • déverrouillage • remorquage

Photo à titre indicatif seulement. \* Paiements de location basés sur un contrat de 48 mois pour l'ACCENT GL 4 portes 2000 à partir de 189 \$/mois. L'obligation totale du consommateur pour 48 mois est de 9 072 \$. Complément de 1 900 \$, aucun dépôt de sécurité requis, transport et préparation inclus, taxes et immatriculation en sus. Financement au détail disponible à un taux de 4,8 % jusqu'à 48 mois. En sus, frais administratifs de 350 \$ reliés au contrat de location pour les modèles 2000. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 ¢ par kilomètre supplémentaire. Option d'achat au terme de la location. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Sujet à l'approbation du crédit. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Véhicules en inventaires seulement. Offre d'une durée limitée avec livraison avant le 28 avril 2000.



**HYUNDAI**

UNE ÈRE NOUVELLE  
UN ESSAI VOUS CONVAINCRA

LES PARTENAIRES HYUNDAI DU GRAND MONTRÉAL

2849960

# Actualités

## Une initiation au système judiciaire

Consultations juridiques gratuites et procès simulés à Montréal et à Longueuil

MARTHA GAGNON

Dans le but d'informer le public et de démystifier le processus judiciaire, le Barreau de Montréal et, pour la première fois, le Barreau de Longueuil, organisent des sessions de consultation juridique privée gratuite, des procès simulés et des conférences sur des sujets variés.

Le Barreau de Montréal a débuté hier ses activités de sensibilisation qui ont lieu sur la grande place du Complexe Desjardins jusqu'à jeudi. « Une valeur d'environ 100 000 \$ en temps est donnée gratuitement par plus d'une centaine d'avocats pour informer et sensibiliser la population. La programmation s'adresse à une clientèle de tous les âges », a souligné M<sup>e</sup> Jean-Jacques Gagnon, l'un des responsables.

De 9 h à 16 h 30, les gens peuvent profiter de sessions de consultations gratuites. Des procès simulés seront présentés aujourd'hui et jeudi vers 12 h 15. Les thèmes sont les pensions alimentaires aux enfants et petits-enfants, la séparation des conjoints de fait et le harcèlement sexuel. Les rôles sont tenus par des juges et des avocats.

Des jeunes des niveaux primaire, secondaire et collégial participeront demain à la journée Jeunesse-CEQ. À cette occasion, les lauréats du concours « La Justice a bonne mine » feront la lecture de leur texte et recevront leurs prix. Le thème, « Le témoin : silence ou combat ? » a été choisi en conformité avec le programme antiviolence implanté dans les écoles par la CEQ. Des débats oratoires permettront également aux jeunes de s'exprimer.

La journée de jeudi sera consacrée à la propriété intellectuelle. Les gens travaillant dans le domaine artistique pourront alors se renseigner sur la façon de proté-

ger leur image, leur création et leur réputation.

### Les journées du droit à Longueuil

Pour la première fois, le Barreau de Longueuil organise lui aussi « Les Journées du Droit », au centre commercial Place Longueuil, du 27 au 29 avril.

« Cet événement se veut une vision plus ouverte entre la justice, les juges chargés de la rendre, les avocats et la population », mentionne M<sup>e</sup> René de Repentigny, bâtonnier.

La cérémonie d'ouverture sera présidée par le juge Jean-Jude Chabot, coordonnateur à la Cour supérieure du district de Longueuil. Les consultations juridiques porteront sur le droit familial, pénal, testamentaire et la médiation familiale.

« Nous voulons particulièrement mettre l'accent sur ce dernier point, explique M<sup>e</sup> Johanne Roby. Même si elle existe depuis 97, la médiation familiale est encore méconnue de plusieurs. Elle permet pourtant aux couples ayant des enfants à charge, de régler leurs problèmes à l'amiable. Les jugements sont habituellement mieux respectés dans ces conditions. »

Des séances simulées de médiation sur la garde partagée des enfants et l'usage de la résidence auront lieu le vendredi à 19 h et le samedi à 11 h. Les sessions de consultations juridiques se tiendront à compter du 27 avril, de 13 h 30 à 21 h. Elles se poursuivront le lendemain, de 10 h à 21 h jusqu'au samedi, de 10 h à 16 h 45.

Une conférence sur les testaments et le règlement des successions aura lieu le 29 avril, de 14 h 30 à 15 h. Autre sujet d'actualité, l'ivresse au volant qui fera l'objet d'un procès simulé le 28 avril à 14 h 30.



PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse ©

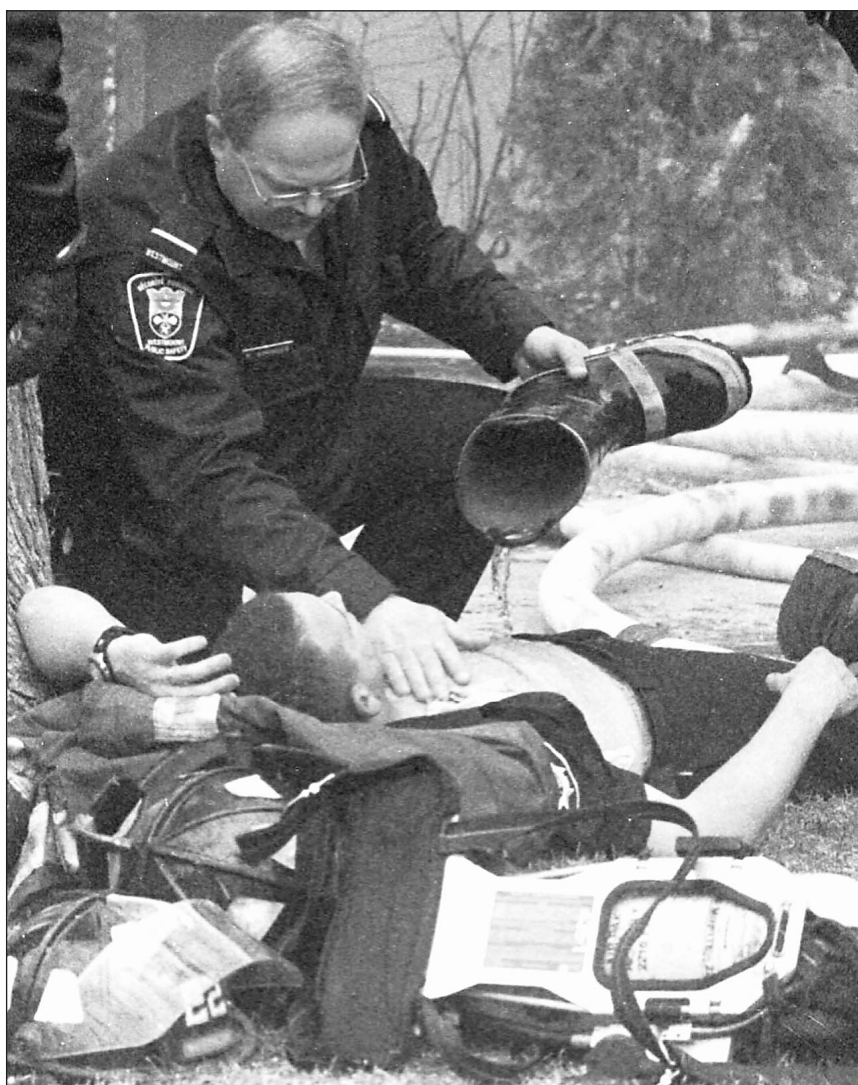


PHOTO ROBERT GALBRAITH, collaboration spéciale

## Violent incendie à Westmount

Un violent incendie a éclaté hier après-midi dans un immeuble de trois étages du 50, chemin Academy, à Westmount. Les flammes ont pris naissance vers 14 h dans un logement du premier étage situé à l'arrière du bâtiment. Selon le capitaine Glenn Kipps, des pompiers de Westmount, plus d'une dizaine d'appartements ont été durement touchés par le feu. Les dommages s'élèveraient à plus de 750 000 \$. L'incendie s'est aussi propagé aux immeubles du 48 et 52, chemin Academy. Des dizaines de locataires ont dû quitter temporairement leurs logements. Une cinquantaine de pompiers de Westmount, Mont-Royal, Outremont, Hampstead, Côte-Saint-Luc et Saint-Laurent ont été appelés en renfort. Incommodé par la fumée, un pompier a dû être conduit à l'hôpital. L'origine du sinistre était inconnue hier soir.

# Les meilleures atTractions du printemps!



### OUTBACK



AUTOMATIQUE

La Subaru Outback a reçu la première position dans la catégorie meilleure familiale hybride dans le « Guide de l'Auto 2000 », « World of Wheels » et « Le Monde de l'Auto » lui ont décerné le titre « Choix de l'Éditeur », l'ayant préférée comme la meilleure familiale pour une deuxième année consécutive.

**399\$** /MOIS  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

## L'attraction du mois!



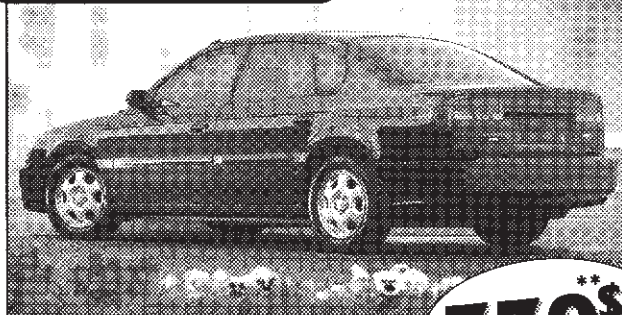
Spécial!

**359\$** /MOIS\*\*

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
TRACTION INTÉGRALE  
MANUELLE

- Meilleurs résultats dans sa catégorie dans le « Guide de l'Auto 2000 », par Jacques Duval et Denis Duquet.
- Meilleurs résultats dans sa catégorie aux essais de collision (modèle 1999). L'« Insurance Institute for Highway Safety » a publiée les résultats du rigoureux test de collision frontale asymétrique, à 65 km/h (juillet 1999), où elle a reçu la cote A+.
- « Motoring 1998 » (gagnant mini utilitaire de l'année).

### LEGACY L

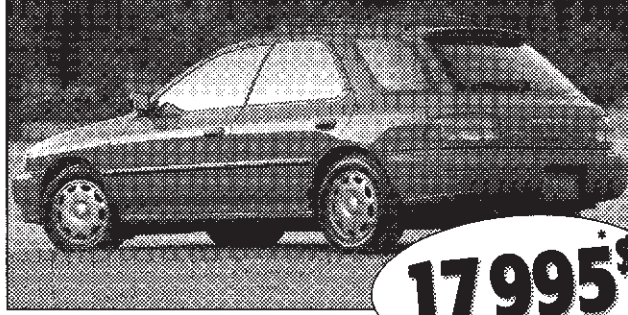


AUTOMATIQUE

La Subaru Legacy a été classée « Voiture de l'année » à 5 reprises par « l'Association des journalistes automobile du Canada », un record dans l'histoire de l'automobile.

**339\$** /MOIS  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

### IMPREZA BRIGHTON

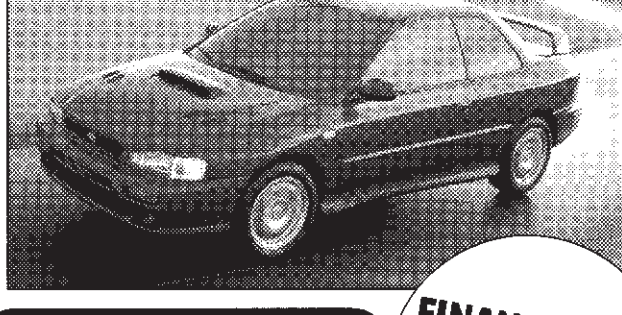


MANUELLE

Championne trois années consécutives (1995-1996-1997) au prestigieux « World Rallye Championship for Manufacturers ». Subaru Canada est fière d'annoncer qu'elle est commanditaire officiel du « Championnat canadien des rallyes Subaru 2000 ».

**17995\$**

### IMPREZA



IMPREZA OUTBACK SPORT  
IMPREZA TS  
IMPREZA RS

FINANCEMENT À PARTIR DE **3,8%**

Offre se termine le 28 avril 2000.



L'atTraction intégrale™

La voiture qui impressionne ceux que la voiture n'impressionne plus.

\* Prix détaillés suggérés du fabricant. Transport et préparation en sus : Impreza Brighton (IMP-SW4XS-XM). \*\* Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. Legacy L (4DL+4X4EAT-RA), Forester S (FOR-SWS4XS/DL) et Outback familiale (SWOB4X4EAT-RA) : versement initial de 3295 \$ ou échange équivalent. Allocation de 20 000 km par année, 8 ¢ du km excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. 7,8% financement applicable seulement sur modèles Impreza (excluant Impreza Brighton) et pour un terme de 24 mois. 4,8% pour 36 mois et 5,8% pour 48 mois. Sous réserve d'approbation de crédit. Les modèles illustrés peuvent différer. Détails chez votre concessionnaire. L'offre se termine le 30 avril 2000.

www.subaru.ca



**SUBARU AUTO CENTRE**  
Montréal (514) 937-4735  
**SUBARU LONGUEUIL**  
Longueuil (450) 677-6361  
**CONCEPT AUTOMOBILES**  
Granby (450) 372-2007  
**JOLIETTE SUBARU**  
Joliette (450) 755-1055

**JOHN SCOTTI SUBARU**  
Saint-Léonard (514) 725-6777  
**SUBARU SAINT-HYACINTHE**  
Saint-Hyacinthe (450) 773-5262 ou (514) 332-0062  
**LACHUTE SUBARU**  
Brossard (450) 562-0262  
**ADM AUTOMOBILES**  
Subaru de Lével (450) 668-6041

**CARREFOUR SUBARU AUTO**  
Sainte-Rose (450) 625-1114  
**SUBARU REPENTIGNY**  
Repentigny (450) 585-9950 ou (514) 891-9950  
**SUBARU LAVIGNE**  
Sainte-Anne-de-Bellevue (514) 457-5327

**SUBARU SAINTE-AGATHE**  
Sainte-Agathe-des-Monts (819) 326-1600 ou 1 800 463-1600  
**CARON SUBARU**  
Valleyfield (450) 371-8511  
**SUBARU SAINT-JÉRÔME**  
Saint-Jérôme (450) 476-6165  
**GÂTINEAU SUBARU**  
Gatineau (819) 643-4341

# Un livre pour enfants sur les agressions sexuelles

LILIANNE LACROIX

Pendant des années, la sexologue et pédagogue Jocelyne Robert a résisté aux pressions de ceux qui l'invitaient à aborder la question des agressions sexuelles sur les enfants. Pour Mme Robert, qui a écrit cinq livres pour présenter la sexualité aux enfants, cette réalité doit avant tout être abordée « sous les angles de l'épanouissement, du développement de la personne, de la célébration de l'être humain et de la dignité ».

Consciente des problèmes à long terme engendrés par ces agressions vécues dans la jeunesse et du nombre de personnes qui doivent vivre avec ce triste héritage, Mme Robert s'est finalement résignée à écrire *Te laisse pas faire !*, un ouvrage destiné aux parents désireux de préserver leurs enfants des agresseurs tout en les préparant à une sexualité épanouissante.

« Comment mettre les enfants en garde sans les amener à considérer comme dangereuse toute situation sexuelle ? » demande Mme Robert en introduction. Dans les 100 pages qui suivent, elle y réussit plutôt bien en présentant aux parents des façons simples et imagées de prévenir leurs enfants contre les dangers qui pourraient les guetter,

sans les traumatiser. Elle met d'ailleurs les parents en garde dès le premier chapitre : « Les enfants ne devraient pas être sensibilisés à la dimension de l'exploitation sexuelle sans avoir, au préalable, été informés des faits sexuels épanouissants et respectueux. »

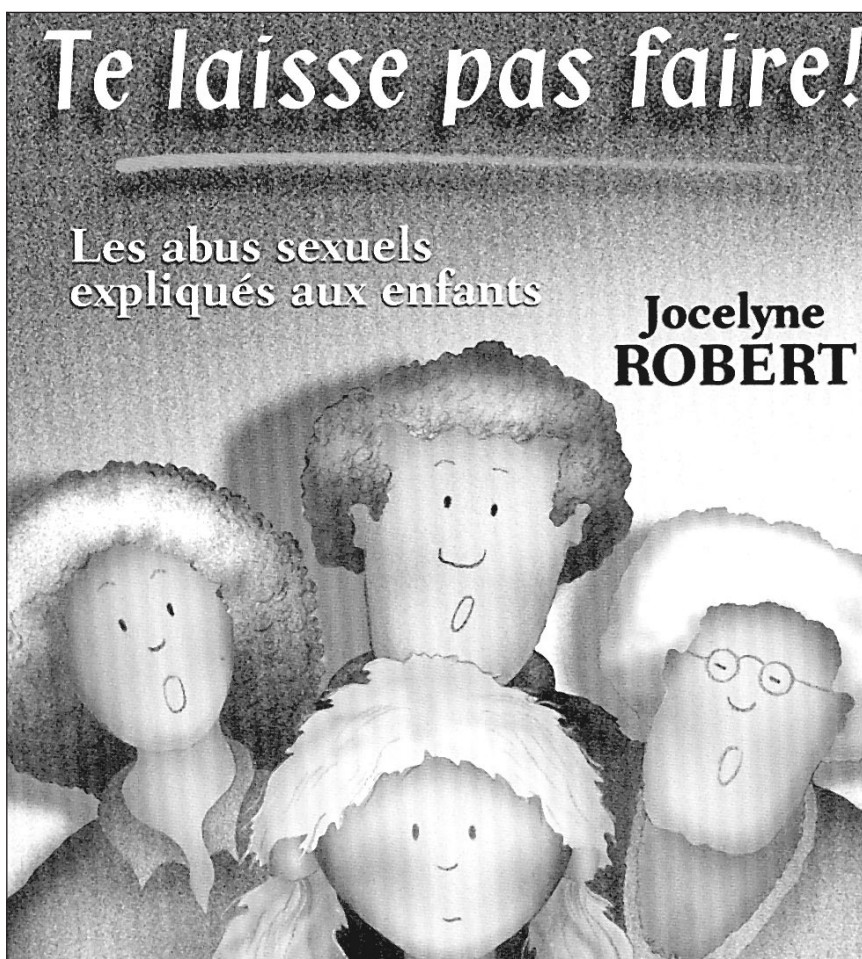
Consciente du fait que les agressions sexuelles commises par des proches sont les plus nombreuses, Mme Robert invite les parents à enseigner à leurs petits la différence entre les secrets-bonheur qui rendent heureux et font plaisir et les secrets-poison, qui font mal ou rendent triste et ne méritent pas d'être des secrets. Neuf fois sur dix, l'agresseur est un homme adulte, hétérosexuel, proche de l'enfant (la plupart du temps le père ou le beau-père). Seulement 6 % des agressions sexuelles mettent en scène une personne totalement inconnue de l'enfant. Quand ils en sont informés, 43 % des parents ne prennent pas au sérieux l'enfant qui révèle avoir été agressé sexuellement.

Abondamment illustré de dessins, le livre servira d'outil aux parents pour aborder la question avec leurs enfants. D'ailleurs, dans certaines portions du livre, écrites en rouge et en plus gros caractères, l'auteure s'adresse directement aux enfants.

Elle prévient toutefois les mères et les pères contre certains excès : « Seule une minorité d'hommes profite sexuellement des enfants. Les études montrent que les pères qui ont materné et soigné leur poupon abusent très rarement de leur enfant. Les mères doivent se garder de soupçonner maladivement tous les hommes. » Quant aux pères, elle les enjoint à ne surtout pas « priver leur marmaille de contacts chaleureux ». « Je serais catastrophée si mon livre amenait un père à ne plus prendre son enfant dans ses bras », admet-elle.

L'auteure s'attaque aussi à certaines pratiques assez répandues : « On ne devrait jamais insister pour qu'un enfant donne un bisou s'il ne le fait pas spontanément. Pas même à grand-maman ! L'enfant doit décider lui-même des gestes affectueux qu'il prodigue ou accueille. »

Par ailleurs, il ne faut surtout pas s'attendre à ce que les agresseurs prennent eux-mêmes en main leur problème de comportement, rappelle Mme Robert. « Une étude a montré que ce sont les victimes d'inceste qui recourent le plus fréquemment aux thérapies (80 %), suivies par le parent non abusif, la mère la plupart du temps (56 %). L'agresseur, lui, ne se fait traiter que dans 26 % des cas. »



Le tout dernier ouvrage de sexologue Jocelyne Robert.

+

# Des manifestants en attente d'une décision

Agence France-Presse  
MIAMI

Des dizaines de manifestants attendaient inquiets hier, devant la maison des proches d'Elían Gonzalez à Miami, une décision de justice sur l'avenir immédiat du petit rescapé cubain.

« Ils sont nerveux », a avoué le porte-parole de la famille Gonzalez, Armando Gutierrez, alors que les manifestants scandaient derrière les barrières métalliques leur slogan favori : « Elían ne s'en va pas ! »

Une vingtaine de membres d'un groupe, « Mères contre la répression », toutes vêtues de noir, ont prié pour Elían en cercle, se tenant par la main.

La Cour d'appel d'Atlanta (Géorgie, sud) doit se prononcer très prochainement sur la requête des proches d'Elían à Miami qui veulent que le petit garçon reste avec eux aux États-Unis tant que la justice n'aura pas tranché dans un autre dossier, portant sur une demande d'asile politique au nom de l'enfant.

Le gouvernement a lui demandé à la même Cour de se prononcer pour que l'enfant soit remis à son père au plus tôt.

Juan Miguel Gonzalez, arrivé à Washington le 6 avril pour retrouver son fils, n'a pas encore pu le rencontrer, et les autorités fédérales, qui souhaiteraient ne pas avoir à employer la force pour récupérer l'enfant, semblaient toujours dans l'impasse hier.

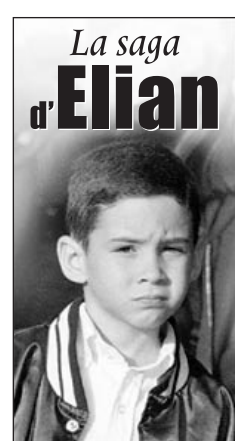
# « Trahis » hier, « trahis » aujourd'hui ?

RIMA ELKOURI  
envoyée spéciale, MIAMI

« Nous avons été trahis. »

Comme bien des exilés cubano-américains, Georgina Shelton dit s'être sentie « trahie » par le gouvernement américain après l'invasion ratée de la Baie-des-Cochons, en 1961. Trente-neuf ans plus tard, la plaie causée par cet « abandon » est toujours là, encore béante. Et avec l'affaire Elían Gonzalez, dont on attend toujours le dénouement, pas de cicatrisation à l'horizon, dit-elle.

Devant le monument érigé à la mémoire des martyrs de la « Bahía de Cochinos », dans la Petite Havane, Georgina, tout de noir vêtue, la main droite posée sur le cœur, écoute attentivement l'appel symbolique des soldats cubano-américains qui ont perdu la vie dans l'invasion du 17 avril 1961. Autour d'elle, une centaine d'exilés cubano-américains, dont plusieurs anciens combattants, assistent, la larme à l'oeil, à la cérémonie commémorative.



La saga d'Elían

Quand on prononce le nom de Carlos Solís Shelton, Georgina crie tristement « présent ! » Carlos, c'était son cousin et son meilleur ami. « Un gars adorable », « courageux », qui « partait au combat avec de grands idéaux », confie-t-elle. « Il voulait libérer Cuba de l'oppression communiste. »

Mais le 17 avril 1961, Carlos est mort. C'était une semaine après son entrée dans l'armée. Il avait 20 ans. Georgina, elle, n'avait que 17 ans. Mais elle s'en souvient comme si c'était hier. Une petite brigade — composée de Cubains qui s'étaient réfugiés à Miami après que Fidel Castro eut pris le pouvoir dans leur île en 1959 — avait suivi un entraînement de la CIA la préparant à attaquer le fief castriste. Appuyée par le président Kennedy, la « Brigade 2506 » était chargée de défendre les intérêts américains à Cuba.

L'affaire a mal tourné. Les 1200 soldats cubano-américains étaient attendus de pied ferme par... 600 000 soldats cubains, raconte Juan A. Montes, un ex-colonel qui a participé au combat. « C'était du jamais vu ! » s'exclame-t-il.

Une centaine de soldats de la Brigade 2506 ont péri. Attendant en vain les renforts promis par Kennedy, la brigade s'est sentie « abandonnée », dit l'ex-colonel, aujourd'hui candidat à la mairie du comté de Miami-Dade. Ceux qui ne sont pas tombés sous les balles, dont le père de la chanteuse Gloria Estefan (laquelle milite pour que le petit Elían demeure à Miami), ont été faits prisonniers.

Georgina dit n'avoir jamais vraiment su comment son cousin Carlos est mort. « Il a disparu, tout simplement », soupire-t-elle, en levant les yeux vers la flamme allumée à la mémoire des martyrs de la Brigade 2506. Pendant des mois, la famille de Carlos vivait d'espoirs et de rumeurs. Peut-être n'avait-il pas été tué, qui sait ? « On nous avait dit qu'il avait été vu dans une maison de campagne, quelque part à Cuba, qu'il avait perdu sa mémoire, mais qu'il était tout de même en bonne santé, se rappelle l'exilée cubaine devenue directrice d'une agence immobilière. Plus tard, on nous a dit qu'il était en prison. On espérait toujours le revoir vivant. »

Finalement, il a bien fallu se rendre à l'évidence : Carlos était mort. Une douleur indicible pour ses proches et sa toute jeune femme, Elsa Deeb, une Cubano-Libanaise qu'il avait épousée à peine trois mois plus tôt. « C'était terrible, si terrible », se souvient, émue, Georgina.

Sylvia Iriondo, présidente de l'association Mothers Against Repression, qui prie tous les matins devant la demeure du grand-oncle d'Elían, ne peut s'empêcher de penser que si l'intervention de la Baie-des-Cochons avait été un succès, « 39 ans de souffrances auraient été évités ». Ces années de souffrances, dit-elle, incluent le sacrifice de milliers de Cubains qui ont péri en tentant de fuir le régime de Fidel Castro. « Comme Elizabeth Brotons, la mère d'Elían, qui a risqué sa vie, et l'a finalement perdue, en tentant de fuir l'oppression, en quête de liberté pour son enfant », ajoute-t-elle.

Entre les gerbes de fleurs déposées au pied du monument honorant les disparus du 17 avril 1961, on a d'ailleurs ajouté le portrait de la maman d'Elían. Selon bien des exilés cubano-américains, elle est, à sa façon, une héroïne de la guerre menée contre Castro.

« La guerre n'est pas finie et ne sera pas finie tant que la mafia internationale qui encourage Fidel Castro ne disparaîtra pas ! » a déclaré, dans un discours enflammé, Ramon Rino Puig, qui a perdu son frère Miguel dans l'invasion de la Baie-des-Cochons.

Trahis hier, trahis aujourd'hui ! renchérit le maire de Miami, Joe Carollo. « Avec l'affaire Elían, nous nous sentons encore trahis, parce que l'Immigration nous a promis qu'on discuterait en cour de la garde légale du garçonnet et ça n'a pas été fait. »

« Parler de trahison, c'est beaucoup trop fort ! » réplique la directrice du Comité cubain pour la démocratie, Elena Freyre, une Cubano-Américaine modérée, fortement en désaccord avec les exilés cubains nostalgiques de l'ancien régime. Et lier ça à la saga d'Elían, ça n'a aucun sens, ajoute-t-elle. « Ce qui se passe avec Elían est totalement absurde. C'est de la folie. »

## Le procès de Félix Brosseau: 28 août

Presse Canadienne  
SHAWINIGAN

Félix Brosseau, accusé du meurtre de son père Daniel Brosseau, subira son procès à compter du 28 août prochain au palais de justice de Shawinigan.

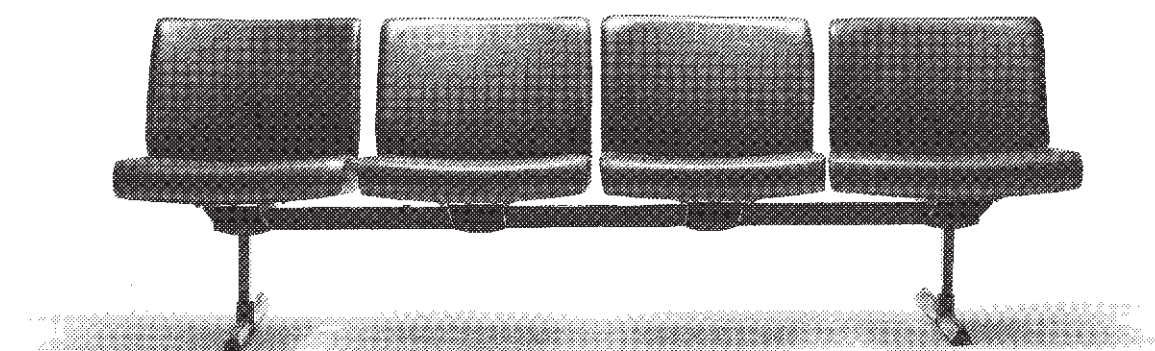
Rappelons que Brosseau, âgé de 29 ans au moment des événements, a été accusé le 12 janvier 1999 du meurtre au deuxième degré de son père à la suite d'une présumée dispute entre les deux hommes dans le chalet du père situé à Saint-Boniface-de-Shawinigan, en Mauricie.

Le corps de Daniel Brosseau, journaliste au Journal de Montréal, avait été découvert enseveli sous la neige le 11 janvier 1999, à environ 75 mètres du chalet.

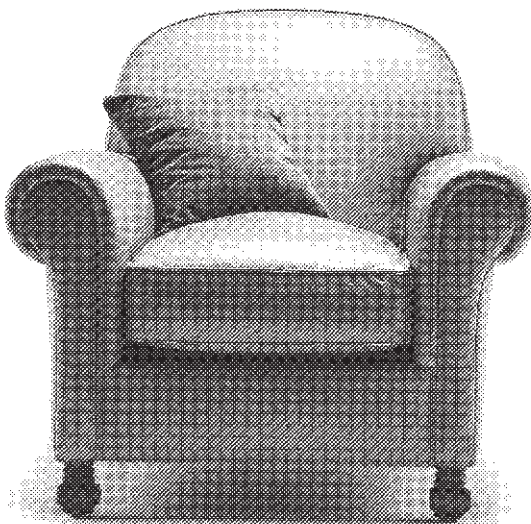
Des accusations d'outrage à un cadavre avaient par ailleurs été déposées contre Félix Brosseau le 23 février 1999.

Après plusieurs remises du dossier devant le tribunal, le juge Raymond Pronovost, de la Cour supérieure du Québec, a fixé hier au 28 août, hors jury, et 30 août, avec jury, le procès de l'accusé.

Impossibilité de la vie : attendre à l'aéroport et se croire dans un de nos 280 salons.



Autre impossibilité : attendre dans un de nos 280 salons et se croire à l'aéroport.



Les voyageurs d'affaires internationaux méritent d'être traités comme des stars. Et les stars préfèrent se mettre à l'abri des regards. Voilà pourquoi nos salons accueillent les membres Star Alliance<sup>™</sup> Gold partout dans le monde afin qu'ils puissent, s'ils le désirent, se détendre, travailler ou éviter les foules. Pour devenir un membre Star Alliance Gold, visitez-nous à [www.staralliance.com](http://www.staralliance.com). **C'est bon d'être une star.**

Mexicana se joindra au réseau le 1<sup>er</sup> juillet 2000.



STAR ALLIANCE  
Le monde a son réseau aérien.



Désormais, l'attente au comptoir est facultative pour les membres de

# Fastbreak<sup>™</sup>

Le service super express de Budget pour les locataires fréquents

Dans plus de 115 comptoirs du Canada et des États-Unis

Inscription gratuite et renseignements : appelez au 1 800 909-5594 ou tapez [www.budgetcanada.com](http://www.budgetcanada.com)

Réservations : appelez votre agent de voyages ou chez Budget au 1 800 268-8970.



**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

Québec 

*La Presse*

18 avril 2000

Page A13 manquante

# Le Canada devrait réduire ses émissions de gaz à effet de serre

Presse Canadienne  
OTTAWA

Les émissions de gaz à effet de serre causent des torts à l'environnement, et le Canada, qui est un producteur important de ce type d'émissions, a le devoir d'intervenir énergiquement, selon la Fondation David Suzuki, qui vient de produire un rapport sur cette question.

Le rapport, rendu public hier, indique que le Canada devra réduire « de 50 à 70 % » ses émissions de gaz à effet de serre pour éviter que surviennent de graves changements

climatiques.

L'auteur du rapport, Ralph Torrie, allègue que l'objectif canadien — qui consiste à réduire de 6 % ces émissions — est insuffisant. Une

réduction beaucoup plus massive peut être obtenue, a-t-il fait valoir, et ce, sans que cela se traduise par des coûts élevés pour l'industrie.

« Il est possible de réduire de 50 % les émissions causant les gaz à effet de serre, au cours des trois prochaines décennies, et ce serait une bonne chose pour l'économie, la santé publique et les communautés autochtones », selon lui.

Au Canada, la température moyenne se réchauffe trois fois plus vite que dans le reste du monde, et le pays produit quatre fois plus d'émissions de gaz à effet

de serre qu'il devrait, compte tenu de sa population, selon les calculs établis par l'environnementaliste bien connu David Suzuki.

Le fait d'agir maintenant pour réduire la quantité de ces émissions devrait être perçu comme un investissement, selon M. Suzuki. « La preuve est faite que la planète se réchauffe et que ce réchauffement se produit plus rapidement que prévu », a-t-il fait valoir.

L'auteur de l'étude suggère d'encourager l'utilisation des voitures hybrides à essence et électricité, de développer de nouveaux carbu-

rants comme l'éthanol et de lancer un vaste programme d'isolation des édifices à travers le pays.

Le fait de permettre aux gens de pouvoir respirer de l'air plus pur pourrait entraîner d'importantes économies, tant sur le plan des soins de santé que de la protection de l'environnement, selon un autre rapport de la fondation.

Le ministère fédéral de l'Environnement a observé qu'au cours des 11 dernières saisons, les températures ont toujours été plus chaudes que la moyenne, du jamais vu.

## Il y a 880 millions d'analphabètes dans le monde selon l'UNESCO

Agence France-Presse  
PARIS

Le directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsuura, estime à « 880 millions le nombre d'analphabètes adultes dans le monde, soit 20 % de la population mondiale », et « à 113 millions le nombre de jeunes qui ne sont pas scolarisés, dont 110 millions dans les pays en voie de développement ».

Dans un entretien accordé à l'AFP avant le Forum mondial sur l'Éducation, organisé par l'UNESCO du 26 au 28 avril à Dakar, il souligne que l'analphabétisme reste l'objectif de l'organisation. « Dix ans après la conférence mondiale de Jontien (Thaïlande) où l'UNESCO s'était déjà engagée à le réduire de moitié d'ici à l'an 2000 nous en sommes encore loin », reconnaît-il toutefois.

« Nous devons réussir à éradiquer l'analphabétisme et ne pas oublier les adultes, leur donner une seconde chance, le droit à l'éducation tout au long de la vie même si la scolarisation des enfants est toujours prioritaire. Nous devons également atteindre tous ceux qui sont marginalisés : les minorités ethniques et culturelles, les enfants exploités ou victimes de guerres, les handicapés et surtout les femmes qui représentent 63 % des analphabètes », affirme-t-il, soulignant au passage que « l'élimination du sexisme, facteur essentiel de démocratie, est un axe majeur de l'UNESCO dépassant même le secteur éducatif ».

M. Matsuura se fixe comme « priorité des priorités » de parvenir à assurer « une éducation de base de qualité pour tous » à l'horizon des quinze années à venir. « L'Éducation est ma priorité, j'en avais pris l'engagement clair et net dès mon discours d'installation, le 15 novembre », explique-t-il.

Revenant sur l'éducation de base, il insiste sur la nécessité d'en améliorer aussi le contenu : « Il ne suffit pas de scolariser 100 % des jeunes et s'il est fondamental de leur apprendre à lire, écrire et s'exprimer, il faut aussi que tous accèdent à d'autres concepts, connaissent les sciences et puissent bénéficier des nouvelles technologies, faute de créer un nouveau fossé entre riches et pauvres ».

Le directeur général qui souhaite que le Forum de Dakar se termine par « un appel déterminé à l'action concrète », considère que tout le réseau de ses Instituts spécialisés en éducation doit être mis à contribution mais il en appelle aussi à la communauté internationale.

Ainsi, il demande aux États de prendre un « engagement politique clair », et enjoint ceux qui dépendent moins d'1 % de leur PIB pour l'éducation à réfléchir à l'importance de cet investissement. Il en appelle aussi aux pays donateurs pour qu'ils augmentent leur aide. Il en appelle enfin à des organismes comme la banque mondiale ou le Fonds monétaire international : « Il n'est pas normal, quand ils demandent à certains pays de restructurer leur économie, qu'ils exigent que cela passe par une réduction des dépenses d'éducation. Ce n'est pas une approche correcte car l'éducation est essentielle pour l'avenir de ces pays ».

Le Forum de Dakar (mille personnes venant de 150 États membres) sera précédé, les 24 et 25 avril, d'une réunion consultative des ONG. M. Matsuura en a profité pour « saluer leur engagement et l'importance de leurs activités ». « Leur action est connue mais il n'est pas inutile de toujours répéter combien elle est salutaire », a-t-il conclu.

### Soyez vite en affaires.

Location de **288 \$** /mois  
ou 348 \$ à 0 \$ comptant  
Transport et préparation inclus  
0 \$ dépôt de sécurité pour un temps limité.



Integra Édition Spéciale 2000

P.D.S.F. 22 000 \$<sup>†</sup>

Directement influencée par la course automobile, la sportive Acura Integra Édition Spéciale 2000 est équipée pour vous donner une bonne longueur d'avance, peu importe votre parcours.

**Incluant :**

- ✓ Moteur à DACT de 140 chevaux
- ✓ Suspension indépendante à double fourchette aux quatre roues
- ✓ Deux coussins gonflables avant (SRS)
- ✓ Roues en alliage
- ✓ Becquet arrière
- ✓ Climatiseur sans CFC
- ✓ Radio AM/FM avec lecteur de CD
- ✓ Glaces, antenne et rétroviseurs électriques et tellement plus...



Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

\*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois établis pour l'Integra (modèle DC434YPB) 2000. Total des paiements de 16 514 \$/16 704 \$. Un acompte de 2 690 \$ et un premier versement sont requis : pour l'option 0 \$ comptant, seul le premier versement est requis. Le modèle offert peut différer de l'illustration. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,10 \$ par kilomètre supplémentaire). Taxes, immatriculation et assurance en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée.

†P.D.S.F. de 22 000 \$ pour l'Integra (modèle DC434YPB) 2000 neuve. Transport et préparation (350 \$), taxes, immatriculation et assurance en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Le modèle offert peut différer de l'illustration. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Assistance routière 24 heures Acura.

On embellit les routes du Québec

**LUCIANI ACURA**  
4040, rue Jean-Talon O.  
Montréal

**ACURA PLUS**  
255, boul. de la Seigneurie  
Blainville

**ACURA DE LAVAL**  
2500, boul. Chomedey  
Laval

**ACURA BROSSARD**  
9100, boul. Taschereau O.  
Brossard

**GALERIES ACURA**  
7100, boul. Métropolitain E.  
Anjou

**ACURA GABRIEL**  
4648, boul. Saint-Jean  
Dollard-des-Ormeaux

- 1 Inspection en 120 points
- 2 Garantie d'usine prolongée
- 3 Taux annuel exceptionnel de **3,9 %** A L'ACHAT

**édition sélect**  
Voitures d'occasion

**ENCORE MIEUX VÉRIFIÉE QUE VOTRE RAPPORT D'IMPÔTS.**

Seules les meilleures Jaguar d'occasion accèdent à l'édition sélect. Pour plus de détails : 1 800 4-JAGUAR ou le concessionnaire le plus près. Une performance de toute beauté JAGUAR

## Chevrette créé un comité pour améliorer les relations avec les Cris

MARTIN PELCHAT  
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le gouvernement Bouchard tente de relancer les pourparlers avec les Cris en créant un nouveau comité interministériel qui verra à mieux coordonner ses relations avec cette nation autochtone et à dresser un bilan de l'application de la Convention de la Baie James.

Le ministre délégué aux Affaires autochtones, Guy Chevrette, espère que ce comité permettra de mieux lier avec la convention l'action des ministères et organismes, qui agissent présentement sans vue d'ensemble.

« Le Québec procédera dorénavant de façon beaucoup plus systématique dans ses relations avec la nation crie », écrit le ministre dans une lettre au grand chef du Grand Conseil des Cris, Ted Moses. « À terme, nous pourrions assurer plus systématiquement la mise en oeuvre des dispositions de la convention, selon un échéancier et des

priorités raisonnables à être fixés avec le Grand Conseil et le cas échéant avec les autres partenaires. »

Outre les Affaires autochtones, le comité réunira les ministères des Finances, des Régions, des Ressources naturelles, de la Faune et des parcs, de l'Environnement, de la Santé et le secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes.

Guy Chevrette revient par ailleurs à la charge avec sa proposition d'une rencontre avec M. Moses. Ce dernier a récemment refusé de le voir, réclamant plutôt un tête-à-tête avec le premier ministre Lucien Bouchard.

« J'ai été mandaté pour préparer avec vous une éventuelle rencontre avec le premier ministre », écrit M. Chevrette, qui déplore cependant que M. Moses ait récemment affirmé que le peuple québécois était un peuple « fictif ». « Je réitère que les Québécois forment un peuple à part entière », réplique le ministre.

Affirmant avoir perdu confiance dans la possibilité d'obtenir justice des tribunaux québécois, M. Moses a récemment menacé de brûler la Convention de la Baie James, de fermer le Nord et de prendre le contrôle du territoire. Les Cris ont entamé il y a deux ans une bataille juridique contre Québec, Ottawa et 27 entreprises, en réclamant que le régime environnemental prévu au chapitre 22 de la Convention de la Baie James s'applique à l'exploitation forestière.

Les Cris ont d'autres motifs d'insatisfaction. Selon le directeur des relations avec le Québec pour le Grand Conseil des crs, Romeo Saganash, ils n'ont touché jusqu'à maintenant que quatre millions sur les 132 millions promis par Québec dans le cadre d'une entente de 1997 sur les infrastructures et les projets communautaires. « C'est un échec quasi total, dit-il. C'est pour ça que Ted préfère dans un premier temps voir le premier ministre. »

## Une longue peine est réclamée pour le député Ramsey

Le procureur de la Couronne a réclamé hier une longue peine d'emprisonnement pour le député fédéral Jack Ramsey, reconnu coupable en novembre dernier de tentative de viol à l'endroit d'une adolescente de 14 ans. Ramsey, ex-critique en matière de justice pour le Parti réformiste (maintenant l'Alliance canadienne) à la Chambre des communes, avait tenté de violer la jeune fille à l'époque où il

était policier de la GRC dans la communauté autochtone de Pelica Narrows, en Saskatchewan, en 1969. Lors de la représentation sur sentence, hier, le procureur de la Couronne a utilisé des déclarations faites par M. Ramsey à la Chambre des communes pour tenter de convaincre le juge de la Cour du banc de la reine d'imposer une sévère peine d'emprisonnement. Ainsi M<sup>e</sup> Robin Ritter a rappelé qu'en février

1995, M. Ramsey avait dénoncé les sentences trop clémentes imposées par le système de justice, et qu'en mars 1996, il avait exprimé l'avis que la seule façon de punir les agresseurs sexuels serait de les emprisonner jusqu'à ce qu'il n'y ait plus le moindre risque qu'ils ne récidivent. « Il semble qu'il y ait contradiction entre les paroles et les actes de M. Ramsey », a déclaré M<sup>e</sup> Ritter au juge Ted Noble.

# GRANDE VENTE DE DÉMONSTRATEURS

**(514) 327-7777**



**CIVIC  
HATCHBACK DX**

**14 995\$\***



**CIVIC SI**

**16 995\$\***



**CR-V EX**

**24 995\$\***

\* Taxes en sus.



Service de limousine GRATUIT

**PRIX CORPORATIF  
DISPONIBLE**

**327-7777**

**7000, Henri-Bourassa Est Montréal-Nord**

Visitez notre site : [www.gabriel.ca](http://www.gabriel.ca)

2849064

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

**Québec** 

*La Presse*  
18 avril 2000

Page A16 manquante

# J.-G. Tremblay est une menace pour les femmes

*La Couronne veut que l'ex-ami de Chantal Daigle soit déclaré délinquant dangereux*

CAROL HARRINGTON  
Presse Canadienne, CALGARY

Jean-Guy Tremblay devrait être emprisonné pour une durée indéterminée, parce que son comportement violent en fait une menace pour les femmes, soutient la Couronne.

« La sécurité publique est ce qui compte le plus », a affirmé la procureure Eva White en cour, hier, au début de l'audience de la requête pour faire déclarer Jean-Guy Tremblay délinquant dangereux.

L'accusé, âgé de 36 ans, a été reconnu coupable en décembre dernier sous plusieurs chefs d'accusation, y compris séquestration, voies de fait causant des lésions, menaces et harcèlement criminel, à l'endroit de deux femmes.

Le juge Scott Brooker doit décider s'il décrètera Jean-Guy Tremblay délinquant dangereux, ce qui entraîne une peine d'emprisonnement d'une durée indéterminée, ou délinquant « à long terme », auquel cas il encourt une peine minimale de 10 ans avant de pouvoir obtenir une révision. Le juge peut également décider d'infliger une peine ferme à l'accusé.

L'ex-Montréalais a fait les manchettes dans tout le pays en 1989 quand il a obtenu une injonction du tribunal pour empêcher son amie de l'époque, Chantal Daigle, d'obtenir un avortement. La Cour suprême avait finalement renversé l'injonction, mais la jeune Québécoise, entre-temps, s'était fait avorter à Boston.

Tremblay a déjà été reconnu coupable sous 14 chefs d'accusation pour des actes violents. Il a notamment déjà poussé une femme de 81 ans au bas d'un escalier.

Hier, une autre femme est venue raconter qu'en 1994, Tremblay l'avait forcée à poursuivre sa gros-

sesse alors qu'elle souhaitait obtenir un avortement.

Lucia Cariolato, âgée de 29 ans, qui a aujourd'hui une fille âgée de cinq ans dont le père est Tremblay, a affirmé que celui-ci lui avait donné un coup de poing à l'estomac alors qu'elle était enceinte de plusieurs mois, et lui avait arraché une poignée de cheveux.

M<sup>me</sup> Cariolato a aussi déclaré que Tremblay était violent, qu'il la contrôlait constamment, lui disant comment se vêtir et quoi manger. Elle a finalement pu s'échapper alors que Tremblay était parti à un rendez-vous pour une demande d'emploi.

Contre-interrogée, elle a admis qu'elle n'avait jamais téléphoné à la police pour dénoncer les mauvais traitements qu'elle avait subis, mais a assuré qu'elle ferait n'importe quoi pour empêcher Tremblay de voir leur fille.

Cinq femmes viendront témoigner des mauvais traitements que leur a fait endurer Tremblay, a-t-on appris hier en cour. Leur témoignage est entendu dans le cadre d'un voir-dire, ou d'un procès dans le procès, tenu pour déterminer l'admissibilité de leur preuve.

La rumeur veut que Chantal Daigle témoigne cette semaine, mais la procureure n'a pas voulu confirmer ou démentir l'information.

# Karla Homolka était sadique, affirme un avocat

Presse Canadienne  
ST. CATHARINES, Ont.

Quand il a visionné pour la première fois, en juin 1993, les fameuses vidéocassettes qui allaient incriminer Paul Bernardo, son avocat, Ken Murray, a découvert que l'ex-femme de son client, Karla Homolka, était une femme sadique, qui semblait prendre plaisir à participer à des séances de viol et de torture.

« Son visage avait une expression de joie sauvage », a déclaré M<sup>e</sup> Murray, qui témoignait hier à son propre procès. L'avocat est accusé d'entrave à la justice pour avoir caché à la police pendant 16 mois les images vidéo

que son client avait tournées de ses crimes.

Paul Bernardo a été reconnu coupable, en 1995, des meurtres de deux adolescentes ontariennes. Leslie Mahaffy, âgée de 14 ans, et Kristen French, âgée de 15 ans, avaient été violées et torturées avant d'être tuées.

Il purge une peine de prison à perpétuité, mais son ex-femme a marchandé un plaidoyer réduit en échange de son témoignage contre Bernardo. Karla Homolka a ainsi écopé une peine de 12 ans de prison.

Or, le témoignage fait hier par M<sup>e</sup> Murray semble attribuer une grande responsabilité — voire la principale — des crimes commis à Homolka.

« Les vidéocassettes présentaient Karla, à mon avis, comme celle des deux qui prenait les initiatives, celle qui était en contrôle de la situation », a-t-il dit.

« Voilà quelqu'un qui n'avait peur de personne. Voilà quelqu'un qui était beaucoup plus impliqué que ce que nous pouvons croire », a-t-il ajouté.

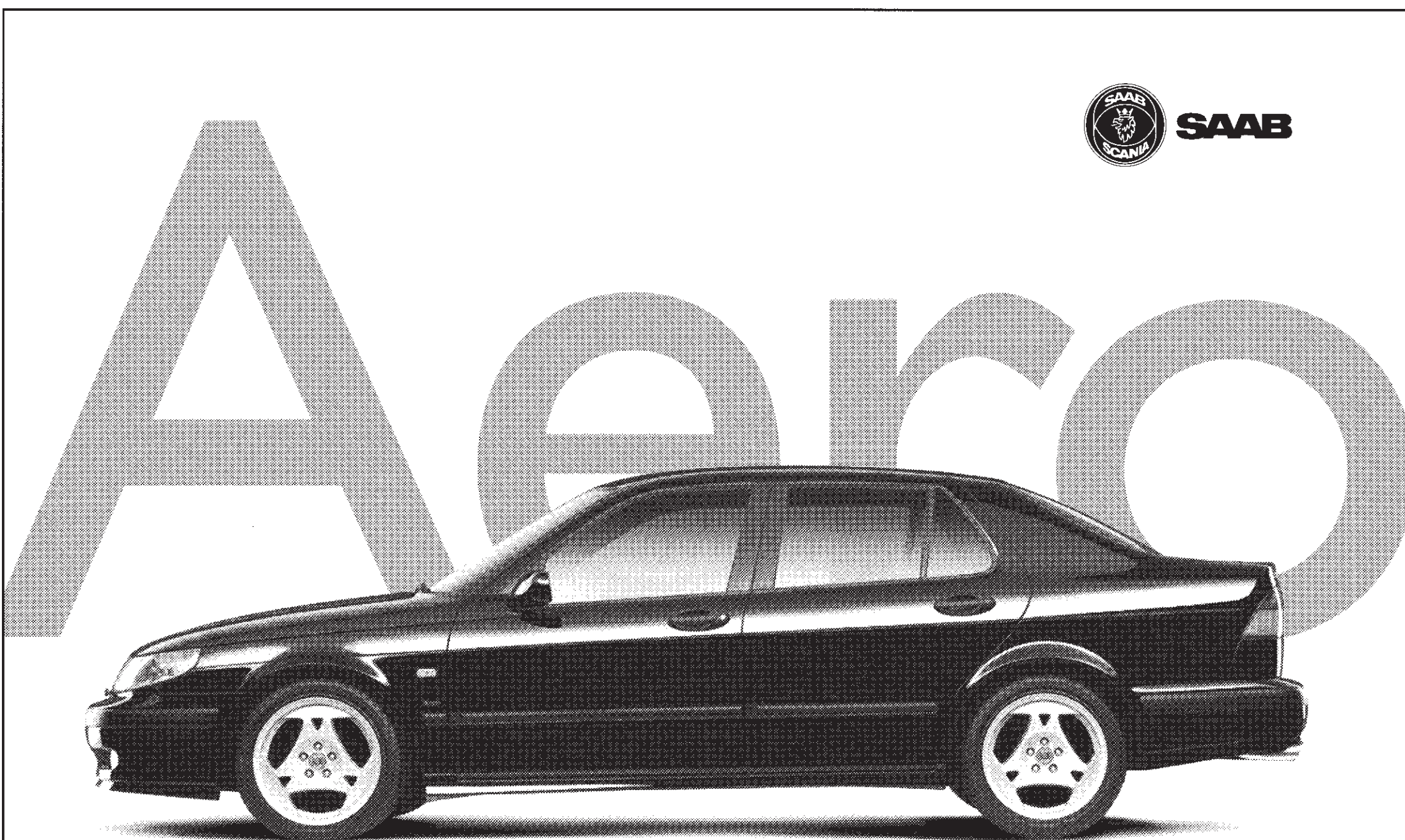
M<sup>e</sup> Murray a aussi affirmé que les vidéocassettes montraient un Bernardo honteux des actes qu'il avait commis, et que son client avait toujours soutenu que c'était Karla Homolka qui avait tué les deux jeunes filles.

Les vidéocassettes montrent le couple en

train d'agresser, torturer et violer les deux jeunes filles. Selon lui, le contenu des bandes prouve que la thèse défendue en cour par Homolka, comme quoi elle aurait été la victime de son mari violent et dominateur, ne tient pas la route.

Il dit avoir visionné les vidéocassettes au moins une dizaine de fois et que depuis « il ne se passe pas un moment sans que leur contenu ne hante mon esprit ».

Par ailleurs, M<sup>e</sup> Murray a affirmé que le premier interrogatoire de Paul Bernardo n'avait pas été enregistré sur vidéo parce que les policiers avaient oublié de mettre la caméra en marche.



## Puissance décuplée. Contrôle exacerbé.

Saab 9-5 Aero

Taux de location

**3,9%**

À partir de

**54 565\$<sup>†</sup>**

Location à partir de

**585\$ /MOIS\***  
bail 36 mois

Comptant 6995 \$

Voici la plus puissante et la plus maniable Saab 9-5 jamais construite : la nouvelle Saab 9-5 Aero version berline. Son moteur turbo de 230 chevaux-vapeur génère un couple plus élevé que tout autre voiture de sa catégorie, assurant un incroyable couple de 350 N.m (258 lb-pi) pour des dépassements plus sécuritaires. Un châssis conçu pour la performance et des améliorations aérodynamiques sans précédent vous procurent une maîtrise parfaite, une tenue de route nerveuse et un roulement ultra-silencieux. Mais pour ressentir toute la puissance de la nouvelle Saab 9-5 Aero, il faut être derrière le volant. Faites-en l'essai dès aujourd'hui.

1 888 888-SAAB [www.saabcanada.com](http://www.saabcanada.com)

- Moteur 2,3 L à DACT turbo haut rendement et 230 hp
- Châssis sport avec suspension performante
- Traction asservie Saab
- Boîte de transmission manuelle 5 vitesses
- Roues en alliage léger 17" à 3 rayons
- Groupe d'équipement extérieur sport
- Appuie-tête actif Saab (SAHR) à l'avant

\* Basé sur une Saab 9-5 Aero 2000 1SE. Cette mensualité est calculée sur un bail LocationPlus de 36 mois et comprend le transport, la préparation à la route et la taxe d'accise. Par contre l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un comptant initial (ou échange équivalent) ainsi qu'un premier versement mensuel et un dépôt de garantie remboursable de 675 \$ vous seront demandés. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km (basé sur un programme de bas kilométrage) et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents. Voyez votre détaillant Saab pour un plan de location qui tient compte d'un versement initial et de mensualités convenant à votre budget. †PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres.

Saturn Saab Isuzu de Blainville  
249, boul. Seigneurie Ouest  
Blainville  
(450) 437-6317  
(Autoroute 15, sortie 25)

Bourassa Saturn Saab Isuzu  
1615, boul. St-Martin Est  
Laval  
(514) 385-9191  
[www.bourassaauto.com](http://www.bourassaauto.com)

Saturn Saab Isuzu de Brossard  
5950, boul. Marie-Victorin  
Brossard  
(450) 672-2500  
[www.gravel.qc.ca](http://www.gravel.qc.ca)

Décarie Saturn Saab Isuzu  
6100, boul. Décarie  
Montréal  
(514) 342-2222  
[www.decariesaturn.com](http://www.decariesaturn.com)  
(Angle Van Horne)

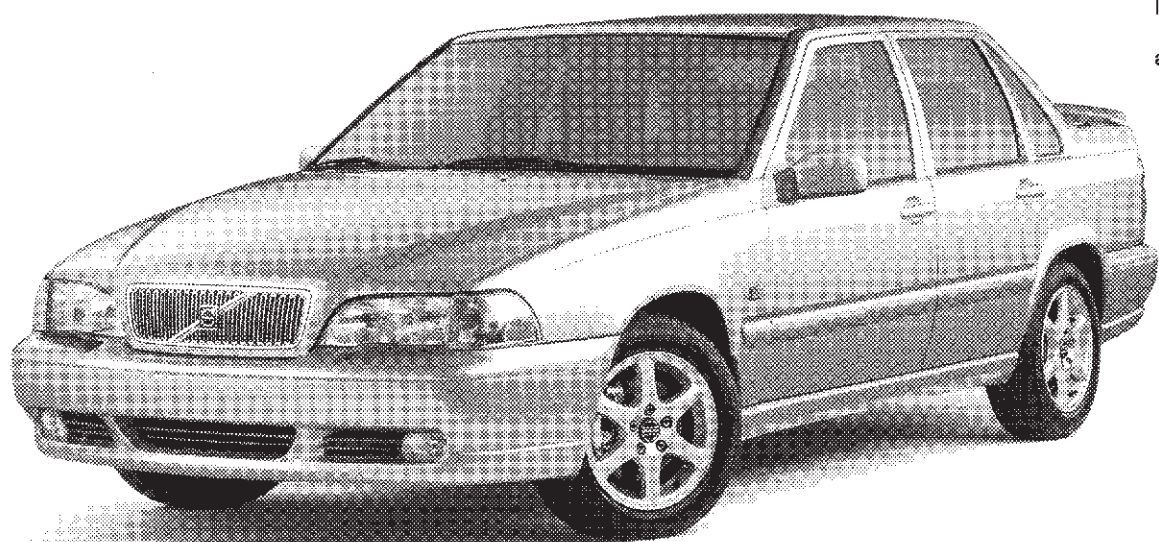
Gravel Saturn Saab Isuzu  
1, Place Ville-Marie, # 11 180  
Montréal  
(514) 861-2000  
[www.gravel.qc.ca](http://www.gravel.qc.ca)  
(Angle Cathcart et McGill College)

Mondial Saturn Saab Isuzu  
9415, Papineau  
Montréal  
(514) 385-7222  
[www.mondial-ssi.com](http://www.mondial-ssi.com)

Saturn Saab Isuzu de Terrebonne  
705, boul. des Seigneurs  
Terrebonne  
(450) 964-1374

West Island Saturn Saab Isuzu  
9775, route Transcanadienne  
Ville Saint-Laurent  
(514) 332-4424  
[www.westisland-ssi.com](http://www.westisland-ssi.com)  
(Autoroute 40 à l'ouest de l'autoroute 13)

# LA VOLVO S70 SE A VRAIMENT TOUT POUR SEULEMENT 3,9 %. VOUS AVEZ BEAU AVEC UN TEL BAIL.



## La S70 SE a vraiment tout.

Le luxe est standard sur la Volvo S70 SE. Luxueux sièges en cuir, CD encastré, antibrouillards avant et tellement plus. Oui, la Volvo S70 SE offre tellement plus pour tellement moins. Vous pouvez la louer ou la financer à 3,9 % jusqu'au 30 avril. Profitez-en pour passer chez votre détaillant Volvo autorisé de la région de Montréal.

# 3,9%

TAUX DE BAIL/FINANCEMENT OFFERT JUSQU'AU 30 AVRIL

**VOLVO**  
for life

VOYEZ-NOUS AU SUJET DU TAUX DE BAIL/FINANCEMENT SPÉCIAL SUR LES SPORTSWAGON V70 ET V70 XC AWD ET LES BERLINES S70 2000 AVEC GROUPES SPÉCIAUX D'ÉQUIPEMENT.

le groupe  
**VOLVO**

Saint-Hyacinthe  
**AUTOMOBILES CHICOINE INC.**  
855, rue Johnson  
(450) 771-2305

Sainte-Agathe  
**FRANKE VOLVO**  
180, rue Principale  
(819) 328-4775

Laval  
**LES AUTOMOBILES BOUL. ST-MARTIN**  
1430, boul. St-Martin Ouest  
(450) 667-4960

Pointe-Claire  
**VOLVO POINTE-CLAIRE**  
15, Auto Plaza  
(514) 630-3606

Saint-Léonard  
**JOHN SCOTTI AUTO LIÉE**  
4315, boul. Métropolitain Est  
(514) 725-9394

Brossard  
**VOLVO DE BROSSARD**  
9405, boul. Taschereau  
(450) 659-6686

Montréal  
**UPTOWN VOLVO**  
4900, rue Park  
(514) 737-6666

Taux de bail/financement de 3,9 % offert uniquement sur les berlines Volvo S70, Sportswagon V70, V70 Cross Country à rouage intégral et S80 2.9 et T6 de modèles 2000. Cette offre temporaire est disponible jusqu'au 30 avril 2000 par l'entremise des détaillants Volvo participants et des Services financiers Automobiles Volvo du Canada sur approbation du crédit aux clients au détail admissibles seulement. Livraison requise avant le 5 mai 2000. Exemple de location à long terme d'une Volvo S70 SE 2000 édition spéciale : avec acompte ou échange équivalent de 4780 \$ : 499 \$ par mois, base sur 36 mensualités totalisant 17 994,96 \$. Achat à la fin du bail pour 20 481,60 \$. Fret et préparation de 875 \$, taxes, immatriculation et assurance en plus. Première mensualité requise. Le bail prévoit une allocation de 20 000 kilomètres par année (0,05 \$ par kilomètre excédentaire). Le détaillant peut louer moins cher. Pour plus de détails ou d'autres options de location, voyez votre détaillant Volvo. Exemple de financement — montant de 25 000 \$ financé à 3,9 % : 736,99 \$ par mois, base sur 36 mensualités. Le coût total de l'emprunt est de 1531,94\$. Fret et préparation de 875\$, taxes, immatriculation et assurance en plus. © 2000 Automobiles Volvo du Canada Ltée. "Volvo, pour la vie" est une marque de commerce d'Automobiles Volvo du Canada Ltée. N'oubliez pas de boucler votre ceinture. Visitez [www.volvocanada.com](http://www.volvocanada.com).

2846884

## Les citoyens d'Oka votent contre le projet Niocan

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

La direction de Niocan ne se compte pas pour battue même si 62 % des participants au référendum se sont prononcés dimanche contre son projet d'implanter une mine de niobium dans le secteur de la paroisse d'Oka.

Le maire de la nouvelle municipalité d'Oka (née de la fusion de la paroisse et du village), Yvan Patry, a expliqué qu'avant les Fêtes, le conseil municipal avait déposé un règlement afin de modifier le zonage pour permettre à Niocan de réaliser son projet. « Devant le mouvement d'opposition de résidents, les membres du conseil ont décidé de tenir un référendum consultatif auprès de nos concitoyens qui habitent le secteur de la paroisse. Avant la fusion, il avait été décrété qu'advenant un référendum sur ce sujet, seule la population de l'ancienne municipalité de la paroisse aurait droit de vote. Et devant le résultat de dimanche, le conseil va surseoir à son idée de changer le zonage », a précisé M. Patry. Près de 60 % des personnes habiles à voter l'ont fait.

Pour le président de Niocan, Richard R. Faucher, c'est l'ensemble des résidents d'Oka qui auraient dû se prononcer sur ce projet. « Les résidents du village, soutient-il, ont signé un document supportant à plus de 92 % le projet Niocan ; ils désirent les emplois qui seront créés et la contribution du projet à l'économie de la municipalité. » M. Faucher rappelle aussi que la Chambre de commerce de Deux-Montagnes appuie le projet et que la presque totalité des commerçants et entrepreneurs d'Oka ont signé un document favorable à la mine.

« Niocan va réviser la situation avec les autorités d'Oka de façon à établir le cheminement à poursuivre pour l'obtention du Certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement », a précisé M. Faucher.

+

# Jugement favorable aux 150 proprios ontariens dans la « cause du béton »

*Le producteur de ciment Lafarge Canada et l'entrepreneur en construction Bertrand et Frères devront verser près de 20 millions*

Presse Canadienne  
HULL

Le producteur de ciment Lafarge Canada et l'entrepreneur en construction Bertrand et Frères, de L'Orignal, devront verser près de 20 millions de dollars à environ 150 propriétaires de maisons et de commerces de l'Est ontarien aux prises avec des fondations qui se désagrègent.

La fameuse « cause du béton » a finalement connu son dénouement, hier, au palais de justice d'Ottawa. Après une longue et pénible saga judiciaire de huit ans, la Cour supérieure de l'Ontario a rendu un jugement favorable aux propriétaires de l'Est ontarien qui avaient intenté un recours collectif contre ces deux entreprises parce que leurs fondations se détérioraient à vue d'oeil.

« Nous sommes soulagés et très heureux d'avoir remporté cette bataille », a lancé l'avocat Bob Smith, qui représentait 131 plaignants.

Les maisons et les commerces touchés par ce jugement ont été construits entre 1986 et 1988 par Bertrand et Frères, qui utilisait alors le ciment de Lafarge Canada pour couler les fondations.

Les plaignants sont originaires du canton de Cumberland et de plusieurs municipalités de l'Est ontarien, dont Rockland, Hawkesbury, Vankleek Hill et Bourget.

Dans son jugement de 200 pages, le juge Albert Roy chiffre la responsabilité de Lafarge Canada à 80 % et celle de Bertrand et Frères à 20 %. « Ces deux entreprises ont fait preuve d'une très grande négligence », a blâmé le magistrat.

Le juge Roy accorde des dédommagement moraux de 7000 \$ par fondation pour les problèmes occasionnés jusqu'en 1993. Ensuite, il accorde 1000 \$ pour chaque année subséquente passée avant que la fondation soit finalement remplacée.

Le magistrat ordonne aux deux compagnies de payer tous les frais causés par la détérioration et le remplacement des fondations. Il accorde également une allocation de 100 \$ par personne, par jour, pour la durée des travaux de remplacement.

Le juge Roy a aussi décidé que

les deux entreprises devront rembourser tous les frais d'avocats des plaignants, une somme qui pourrait facilement atteindre près de 4 millions de dollars.

Finalement, la facture totale pourrait être supérieure à 20 millions de dollars, selon certains observateurs.

Dans son jugement, le juge Roy a aussi statué que Lafarge Canada était en droit de réclamer à ses assureurs la somme qu'elle devra verser aux plaignants.

À sa sortie du palais de justice d'Ottawa, le directeur des services juridiques de Lafarge a laissé entendre que la compagnie pourrait interjeter appel. « Nous allons étudier attentivement le jugement avant de décider si nous portons la cause en appel. Cela est possible », a déclaré Alain Fredette.

« Nous sommes vraiment désolés pour l'épreuve que ces gens ont dû vivre. Mais nous croyons toujours que notre produit n'est pas à l'origine de la détérioration des fondations. Nous continuons d'ailleurs à l'utiliser aujourd'hui sans problème. Bertrand et Frères est le seul entrepreneur qui a eu des problèmes avec notre ciment. Je pense que c'est de ce côté-là qu'il faut regarder », a conclu M. Fredette.

## PUBLICITÉ Ce que tous les aînés devraient savoir au sujet des hypothèques inversées

Grâce au Programme Canadien de Revenu Résidentiel, les aînés âgés de 62 ans et plus peuvent tirer de leur patrimoine un montant en espèces de 15 000 \$ à 200 000 \$ comptant.

Le programme est aussi appelé hypothèque inversée parce que vous n'avez rien à rembourser tant que vous résidez dans votre maison. Le capital et les intérêts sont remboursés par vos héritiers, ou vous-même si vous décidez de vendre.

Vous n'avez pas à vendre votre maison pour avoir accès à l'argent dont vous avez besoin. Vous demeurez dans la maison que vous aimez et vous conservez toujours votre droit de propriété.

Vous pouvez déménager ou rembourser l'hypothèque quand vous le voulez. Votre participation au programme n'affectera pas votre supplément de revenu garanti.

Le programme vous donne accès à des fonds sous forme de rente viagère mensuelle, de montant en espèces ou une combinaison des deux.

Bon nombre d'aînés utilisent le programme pour améliorer leur style de vie: avoir de l'argent pour voyager, rénover leur maison ou acheter une voiture.

«Un grand merci d'avoir réglé nos affaires financières avec autant de courtoisie et de compétence. Nous sommes ravis de notre programme et beaucoup plus rassurés quant à l'avenir.»

G.B., Maple Ridge

Vous pouvez obtenir de l'information sur ce programme auprès du Groupe Financier Banque Royale, de la Banque Toronto-Dominion, de la Banque Scotia ou de la Banque Nationale.

Pour savoir comment le Programme Canadien de Revenu Résidentiel peut améliorer votre vie, appelez sans frais le 1 888 749-9785 et commandez une trousse d'information gratuite et sans obligation.



**Appelez sans frais au 1 888 749-9785 aujourd'hui.**

28497142

# Abattu devant un centre de désintoxication

Presse Canadienne  
QUÉBEC

Un homme de 28 ans a été abattu par balles devant une maison de désintoxication privée de la Beauce, hier, le jour même où il obtenait sa libération conditionnelle des Services correctionnels du Québec.

Dany Beaudin, originaire de Grande-Rivière, en Gaspésie, a été tiré vers 8 h par des individus qui se sont enfuis en laissant tomber pas moins de trois armes à feu derrière eux, soit une arme de chasse et deux armes de poing. Selon des informations non confirmées, ils étaient au nombre de deux ou trois, et portaient une cagoule.

Les armes ont été découvertes dans les heures suivant le meurtre, à une distance de moins de 150 mètres du lieu du crime. Selon divers témoins, les assassins ont pris la fuite à bord d'une fourgonnette. Une vaste opération de ratissage sur les routes, et avec un hélicoptère, a été mise en branle par la Sûreté du Québec, sans résultat.

Dany Beaudin avait été condamné pour vol de véhicule tout-terrain et conduite avec les facultés affaiblies. Il avait d'autres antécédents de facultés affaiblies, mais aucun en matière de stupéfiants, selon Jacques Dutil, des Services correctionnels québécois.

Sa bonne conduite lui a valu d'être libéré du Centre de détention de New Carlisle au sixième de sa sentence, le 9 février.

**loto-québec** résultats

**Panéo** Tirage du 2000-04-17  
03 05 08 16 17  
19 20 28 31 41  
46 49 54 59 60  
61 64 65 66 69

**Quotidienne** Tirage du 2000-04-17  
3 4  
198 7698

**Extra** Tirage du 2000-04-17  
NUMÉRO: 938120

T.V.A., LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC  
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Dinner tonight?  
Si nous en discutons pendant un cours d'été Berlitz.

**D'ICI L'ÉTÉ, VOUS PARLEREZ UNE NOUVELLE LANGUE**

Un cours d'été chez Berlitz vous permettra de parler l'anglais, le français ou l'espagnol. Chez Berlitz, l'atmosphère est détendue et cordiale, et les cours ont lieu selon votre disponibilité, le jour, le soir ou le samedi.

D'autres langues sont également disponibles. Appelez-nous dès aujourd'hui pour en savoir davantage sur notre éventail de programmes.

Les cours sont déductibles d'impôts.

Agréé par le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, Emploi-Québec

**Berlitz**  
2020, rue University  
514.288.9953  
50, Place Crémazie  
514.387.1540  
www.berlitz.ca

© 2000 Berlitz Canada Inc.

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

Québec 

*La Presse*  
18 avril 2000

Page A20 manquante

# Prison à vie pour Michael Kovac

Pour le meurtre prémédité de son ex-conjointe

CHRISTIANE DESJARDINS

Quatre heures et demie tout juste. C'est le temps que le jury a mis, hier, pour déclarer Michael Kovac coupable du meurtre prémédité de son ex-conjointe, Estelle Letendre, à La Prairie. La juge Dionysia Zerbisias a ordonné à l'accusé de se lever de son fauteuil roulant, et l'a immédiatement condamné à la prison à vie.

L'homme de 63 ans, qui a somnolé pendant la majeure partie de son procès de dix jours, n'a pas eu plus de réaction, hier. L'état léthargique de Kovac s'expliquerait en partie par le fait qu'il s'était tiré deux balles dans la tête avec un pistolet de petit calibre après avoir tué Estelle Letendre. Il s'est toutefois rétabli et a été jugé apte à subir son procès. L'homme n'a jamais consenti à plaider coupable, puisqu'il se percevait comme la victime dans cette affaire.

Mme Letendre, qui avait 43 ans, a été abattue de cinq décharges de fusil tronçonné de calibre 12, alors qu'elle stationnait sa voiture dans l'allée de sa maison, à La Prairie, vers 16h30, le 21 janvier 1998. Mme Letendre, une employée de Bell Canada, revenait de son travail. Kovac, qui n'avait jamais accepté leur séparation survenue dix ans plus tôt et qui la harcelait depuis, la suivait en voiture. Il n'a pas laissé le temps à Mme Le-

tendre de descendre de son véhicule et l'a abattue alors qu'elle était toujours au volant.

La preuve contre Kovac était écrasante, et M<sup>e</sup> Stéphane Lamarche, procureur de la Couronne, l'a bien démontrée. Kovac avait signé son crime en laissant sur le cadavre de Mme Letendre des papiers de cour lui interdisant de communiquer avec elle. Des voisins l'ont vu approcher de la voiture et l'ont entendu tirer.

D'autre part, cinq minutes après le meurtre, Kovac arrivait dans une entreprise de métallurgie de La Prairie appartenant à Pierre Saint-Cyr, époux de la soeur jumelle d'Estelle Letendre. Il a mis M. Saint-Cyr en joue et a fait feu. Mais ça a fait seulement clic car il avait oublié de recharger son arme. Ce délai a permis à des employés de le désarmer.

Cependant, outre les nombreuses munitions qu'il avait en poche, Kovac cachait un petit pistolet. Il a réussi à s'en saisir et à se tirer sous le menton. Un employé a aussi été blessé à un bras, probablement par le ricochet d'une balle.

Hier, la juge Zerbisias n'a pas pris de gants blancs pour parler à l'accusé. Elle a dit espérer que les années qu'il passera en prison, lui feront comprendre et réaliser la gravité de son crime. Condamné à la prison à vie, l'accusé devra rester en prison au moins 25 ans, à moins d'obtenir une révision de sa sentence d'un juge de la Cour supérieure assisté d'un jury, dans quinze ans, alors qu'il aura 78 ans.

# Témoignage du représentant syndical

Le procès de Sherbrooke suit son cours

Presse Canadienne  
SHERBROOKE

« Après le repas Au Vieux Duluth, tous trois (M. Morin, M. Bourassa et la présumée victime) sont partis pour le logement de M. Bourassa. Elle était très collante, très colleuse. Il y a eu une relation sexuelle avec M. Morin. M. Bourassa m'a dit que, gêné, il est allé dans la salle de bain d'où il entendait des cris de jouissance. Quand il en est ressorti, la jeune femme vomissait sur le tapis et M. Morin n'était plus là. »

Cette déclaration a été faite hier par Daniel Breton, policier et représentant syndical au Service de police de la région sherbrookoise, au procès de l'homme d'affaires Robert Morin et du policier sherbrookoise Pierre-Paul Bourassa.

M. Breton a raconté ce que lui avait confié Pierre-Paul Bourassa, un peu après minuit le 27 mars, au quartier général de la police. Il a souligné que M. Bourassa s'était rendu au Boston Bar un peu plus tôt dans l'espoir d'y voir M. Morin qui n'était pas là. Par la suite, il a hélé un véhicule de patrouille pour se faire conduire au quartier général où il désirait s'entretenir avec les policiers. Comme l'agression avait déjà été enregistrée à la Centrale d'appels d'urgence 9-1-1, il n'était pas question que ses collègues parlent de cette affaire avec lui. C'est pourquoi on lui a suggéré de consulter un représentant syndical, M. Breton.

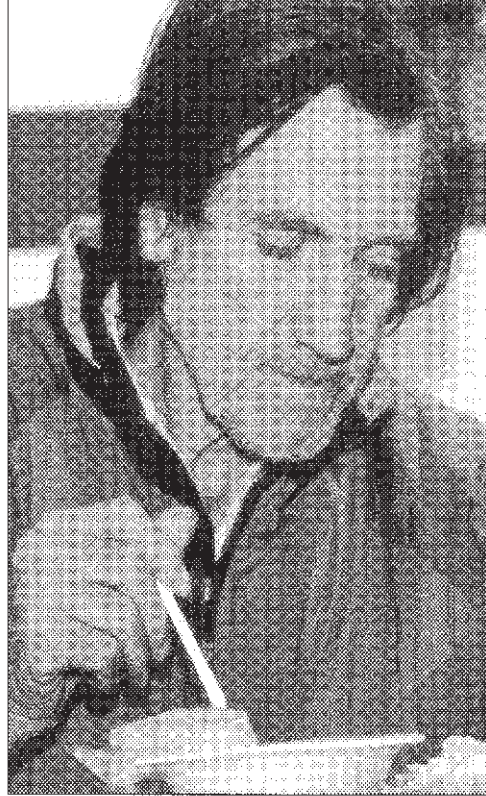
M. Breton a expliqué que Bourassa se trouvait à son appartement quand il a reçu l'appel de la jeune femme lui demandant si elle pouvait aller souper avec Robert Morin et lui. « M. Bourassa serait allé la chercher en taxi pour faire une halte au King Hall et boire une consommation. Puis ce fut le départ pour Au Vieux Duluth et la rencontre avec M. Morin pour le repas. »

Pour en revenir aux événements survenus dans l'appartement, après avoir constaté que la jeune femme était malade et Morin absent, Bourassa aurait proposé à la jeune femme de prendre un bain. « Quand elle était dans le bain, elle aurait insisté pour avoir une relation sexuelle avec lui. Elle serait encore tombée malade. » Après, ce fut le départ en taxi.

En sortant du Boston Bar, M. Bourassa aurait reçu un appel sur son cellulaire, du mari de la jeune femme qui aurait dit : « Vous êtes des beaux, vous avez violé ma femme ! » La défense a amené M. Breton à apporter des nuances, notamment que Pierre-Paul Bourassa aurait dit que ce n'était pas un viol. Quand le mari a mentionné que sa femme avait été violée, il n'aurait pas été question de Robert Morin.

VEUILLEZ DÉCOUPER ET EXPÉDIER AVEC VOTRE DON DES MAINTENANT

## REPAS COMPLET POUR PÂQUES—1,97\$



Nous avons besoin de votre aide pour servir des milliers de repas chauds ainsi que d'autres services essentiels durant la période de Pâques aux personnes démunies, sans abri et qui souffrent dans la région de Montréal.

Avec 1,97\$ seulement, vous pouvez procurer un repas chaud et d'autres services vitaux qui pourraient être le point de départ pour une nouvelle vie.

S'il vous plaît, aidez-nous à donner de la nourriture et des soins aux personnes démunies, sans abri et qui souffrent. Postez votre don dès maintenant.

19,70\$ pour aider 10 personnes  
 39,40\$ pour aider 20 personnes  
 59,10\$ pour aider 30 personnes  
 78,80\$ pour aider 40 personnes  
 197\$ pour aider 100 personnes  
 \$ \_\_\_\_\_ pour aider autant de personnes que possible

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ App \_\_\_\_\_

Ville/Prov./Code postal \_\_\_\_\_

Pour paiement par Visa/MasterCard, veuillez appeler au (514) 935-7729. Les montants mentionnés sont des coûts moyens et comprennent les frais de préparation et de service des repas. Un reçu d'impôt vous sera expédié.

### LA MISSION BON ACCUEIL

1490, Saint-Antoine Ouest, Dép. K  
Montréal (Québec) H3C 1C3

108 ANS AU SERVICE DES DÉMUNIS

### COMPTES IMPAYÉS?

Nous récupérons les sommes qui vous sont dues.  
Aucun déboursé de votre part ;  
frais payables à même les sommes perçues.  
Appelez-nous sans engagement ni frais.



**GRÉGOIRE PERRON, avocats**  
84, rue Notre-Dame ouest, 5e étage  
Montréal (Québec) H2Y 1S6  
téléphone : (514) 285-6441  
sans frais : (888) 285-6441  
télécopieur : (514) 285-8589



# Grande Vente

## D'ENTRÉE du 13 au 22 avril

Formidables aubaines sur des produits discontinués, reconditionnés ou imparfaits.

### Produits de jardinage outils et accessoires

Achetez 3 items, le moins cher des 3 est **gratuit**

Ouvert du lundi au samedi de 9 h à 17 h



Comptant - Visa - MasterCard  
Carte de débit

**DEWALT**  
Outils industriels haute performance  
3061, rue B langer Est  
Montréal

Toutes les ventes sont finales et les produits entièrement garantis

# Monde

L'EXPRESS  
INTERNATIONAL



GRANDE-BRETAGNE

## Poutine prend le thé

■ Le président russe Vladimir Poutine a fait part de son intention hier à Londres de développer les relations avec l'Occident et d'approfondir les réformes pour attirer l'investissement étranger alors que le premier ministre britannique Tony Blair soulignait que l'on ne devait pas isoler la Russie pour cause de Tchétchénie. Au chapitre du désarmement, Blair a annoncé qu'il tenterait une médiation entre les positions russes et américaines sur le traité ABM (missiles anti-ballistiques). Au cours de cette première sortie à l'Ouest depuis son élection, Poutine a aussi pris le thé à Windsor avec Elisabeth II.

d'après AP

MAROC

## Premières indemnités

■ Le gouvernement marocain a commencé hier l'indemnisation des victimes de détentions arbitraires sous le règne du roi Hassan II. Il s'agit essentiellement d'anciens détenus politiques du bagne de Tazmamart (Haut-Atlas) pendant les « années de plomb » du régime chérifien, entre 1970 et la fin des années 80. Les sommes débloquent à titre de provision visent notamment à couvrir les frais médicaux engendrés par les séquelles de ces détentions arbitraires. Au total, environ 5500 demandes d'indemnisation ont été présentées.

d'après AP

ÉTATS-UNIS

## Clinton à Moscou

■ Le président américain Bill Clinton se rendra en visite officielle à Moscou les 4 et 5 juin et à Kiev (Ukraine) le 6 juin, a annoncé hier la Maison-Blanche. « M. Clinton rencontrera à Moscou le président élu Vladimir Poutine et d'autres dirigeants russes et il espère utiliser sa visite pour parler à un large éventail de dirigeants russes oeuvrant à l'édification de nouvelles institutions démocratiques, et d'une économie de marché », a-t-on précisé.

d'après AFP

RWANDA

## Kagame confirmé

■ Le général Paul Kagame est devenu hier le président de la République du Rwanda, confirmant ainsi son statut de numéro un du régime dont il a été l'homme fort pendant six ans. Il a été élu massivement par les députés de l'Assemblée nationale transitoire (ANT) et les membres du gouvernement réunis. Il a obtenu 81 voix contre 5 à son unique concurrent, Charles Murigande, secrétaire général du Front patriotique rwandais (FPR, au pouvoir), dont Kagame est le président. Agé de 42 ans, Kagame est le premier Tutsi à occuper la présidence depuis l'indépendance en 1962.

d'après AFP

IRAN

## Durcissement

■ Le Parlement iranien sortant, dominé par les conservateurs, a adopté hier des articles d'un projet de loi qui interdit notamment aux opposants du régime toutes activités de presse. On stipule aussi que la publication de rumeurs, de fausses informations et d'articles contre la Constitution est interdite. « Les membres et les sympathisants des groupes contre-révolutionnaires ou des formations politiques illégales ainsi que des condamnés des Tribunaux révolutionnaires pour atteinte à la sécurité de l'État ne sont en aucune façon autorisés à être employés par une publication », dit un autre article.

d'après AFP

# Crise politique appréhendée en Italie

Après la débâcle de la gauche, le sort du gouvernement D'Alema dépend du Parlement

d'après AP  
ROME

La « débâcle » de la gauche aux élections régionales de dimanche fait peser la menace d'une nouvelle crise politique à l'italienne. Le président du Conseil, Massimo D'Alema, a présenté hier sa démission au président Carlo Ciampi mais ce dernier l'a refusée, renvoyant D'Alema devant le Parlement pour savoir s'il y dispose toujours d'une majorité.

« Je vais désormais présenter mon offre (de démission) au Parlement, car je pense que c'est la bonne chose à faire politiquement », a déclaré D'Alema, s'exprimant devant la presse à l'issue de son tête-à-tête avec le chef de l'État et après la diffusion du communiqué du Palais du Quirinal annonçant la décision de Ciampi.

En tant que chef de l'État, Ciampi a en effet la possibilité de dissoudre le Parlement ou de demander au chef du gouvernement de solliciter sa confiance afin de tester l'équipe D'Alema, aux commandes depuis 18 mois.

« Je dois prendre en compte le succès de l'opposition dans ces élections et cette opposition réclame depuis longtemps la démission de ce gouvernement », a ajouté D'Alema, estimant qu'il revenait à « chacun de prendre ses responsabilités ».

Le Sénat a annoncé que les débats devraient commencer demain dans son enceinte. L'audition de D'Alema devant la Chambre des députés devrait ensuite intervenir après Pâques, selon des sources gouvernementales.

« Je crois que cela serait une erreur de dissoudre le Parlement

maintenant parce que le pays a besoin de stabilité en ce moment », a ajouté le président du Conseil, désormais en difficulté à l'issue de ces élections largement considérées comme un test avant les législatives de mars 2001.

De son côté, la coalition de la droite conservatrice, menée par le magnat des médias Silvio Berlusconi et rassemblée au sein du Pôle des libertés, a d'ores et déjà réclamé la tenue d'élections anticipées. À l'issue du scrutin de dimanche, la droite s'est imposée dans huit régions, gagnant quatre nouvelles présidences, dont celle du Latium, la région de Rome.

Quelque 42 millions d'électeurs étaient appelés aux urnes pour renouveler les assemblées et exécutifs de 15 régions sur 20, et ce pour la première fois au scrutin direct. Selon le ministère de l'Intérieur, le taux de participation s'est élevé dimanche à 72,6 %, contre 81,3 % aux précédentes élections, cinq ans plus tôt.

En 1995, la gauche avait obtenu le contrôle de neuf de ces 15 ré-

gions, contre six à la droite, avant d'en gagner deux supplémentaires dans l'intervalle. Depuis hier, l'opposition est à la tête de huit régions, la gauche n'en contrôlant plus que sept.

Le Pôle des libertés, qui rassemble un grand nombre de formations sous l'égide de Forza Italia, le parti de Silvio Berlusconi, conserve au terme de ce scrutin tout le nord du pays, à savoir la Lombardie (Milan), le Piémont (Turin), la Vénétie (Venise) et les Pouilles (Bari), tout en s'emparant du Latium (Rome), de la Ligurie (Gênes), de la Calabre (sud) et des Abruzzes (centre).

La coalition de centre-gauche reste pour sa part aux commandes de la Campanie (Naples), de Basilicate et de Molise (sud), ainsi que des régions centrales de Toscane, d'Ombrie, d'Emilie-Romagne et des Marches.

La droite est dans l'opposition depuis la démission en 1994 du gouvernement Berlusconi, resté huit mois aux affaires. La chute de cette équipe avait alors été provoquée par le départ d'Umberto Bossi



PHOTO REUTERS

## Des Cambodgiens se souviennent

Le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'entrée des Khmers Rouges dans Phnom Penh au Cambodge avait lieu hier. Une mère montre à sa fillette les restes de victimes du régime à Choeung Ek, lieu d'extermination et de charniers à 15 km de la capitale, où sont ensevelis les restes de 20 000 des 2 millions de personnes qui, selon les historiens, auraient péri sous le régime du « Kampuchéa démocratique » de Pol Pot.

## Les Zimbabwéens blancs cherchent à obtenir des passeports britanniques

d'après AFP et AP  
HARARE

Un grand nombre de Zimbabwéens blancs d'origine britannique se sont rendus hier à l'ambassade de Grande-Bretagne à Harare pour obtenir un passeport de ce pays, après le meurtre d'un fermier blanc, a-t-on appris de source diplomatique.

« Nous avons eu un nombre croissant de demandes de renseignements en raison des événements de ce week-end », a indiqué une porte-parole de l'ambassade, qui s'est refusée à tout commentaire.

Parmi les quelque 70 000 Blancs du Zimbabwe, 20 000 environ sont de nationalité britannique mais nombre d'entre eux ne s'étaient pas fait enregistrer à l'ambassade et ne disposaient pas de passeports britanniques.

En raison de la tension croissante, ils cherchent maintenant à s'immatriculer et à obtenir un passeport, selon un diplomate qui a requis l'anonymat. Aucun chiffre sur le nombre de visiteurs d'hier n'a été communiqué mais plusieurs témoins ont fait état d'une forte af-

fluence. « Nous avons eu beaucoup de monde toute la journée », a affirmé un garde de l'ambassade.

Par ailleurs, après avoir appuyé dimanche l'occupation des propriétés par les squatters noirs, le président Robert Mugabe a soudainement convoqué hier les représentants des fermiers, leur promettant d'intervenir personnellement pour mettre un terme à la crise, a annoncé le président de l'Union commerciale des agriculteurs.

Au cours d'une audience d'une demi-heure, le président zimbabwéen a fait savoir qu'il interviendrait pour « le retour à la normale », a ajouté Tim Henwood.

Alors que le Zimbabwe, ex-Rhodesie, commémore aujourd'hui le 20<sup>e</sup> anniversaire de son indépendance, Mugabe devait ensuite rencontrer Chenjerai Hunzvi, le leader de l'Associations des vétérans de la guerre de libération nationale, qui a pris la tête du mouvement d'occupation des terres des Blancs, a-t-il précisé.

L'agence de presse officielle a bien confirmé la première rencon-

tre entre le président et les représentants des fermiers blancs depuis le début des occupations en février.

Auparavant, craignant pour leur vie, quelque 80 propriétaires terriens blancs et leurs familles avaient refusé de retourner sur leurs terres après l'assassinat samedi de l'un des leurs et le passage à tabac de cinq autres.

Les violences se poursuivent en effet dans le district de Macheke (120 km à l'est d'Harare), d'où ils ont été évacués, et les fermiers ne comptent pas y retourner tant que la police et l'armée n'y garantiront pas leur sécurité.

Dimanche, on a retrouvé sous un pont le cadavre de David Stevens, 50 ans, assassiné la veille. L'autopsie était en cours hier et un service funèbre était prévu pour le 26 avril.

Dimanche soir, Robert Mugabe, de retour de l'étranger, avait pourtant commencé par jeter de l'huile sur le feu, réaffirmant son ferme soutien aux squatters.

« Nous avons prévenu les fermiers blancs : nous ne pouvons pas vous protéger si vous provoquez les vétérans. Vous devez en accepter les conséquences », avait-il lancé.

## Les États-Unis reportent une vente de navires à Taiwan

AFP  
SHIPROCK, États-Unis

Les États-Unis ont décidé de reporter une décision sur la vente de quatre frégates ultra-modernes Aegis à Taiwan, mais ont accepté d'étendre le rayon d'action d'un système radar dont dispose déjà l'île, a annoncé hier la Maison-Blanche.

« La question navale a été repoussée et des études supplémentaires vont être menées pour évaluer les besoins de Taiwan », a déclaré un responsable de la présidence sous le couvert de l'anonymat. L'administration Clinton a cependant accepté d'étendre le rayon d'action d'un système radar que possède Taiwan afin « de répondre à un besoin à court terme ».

Taiwan cherchait à acquérir auprès des Américains quatre frégates de type Aegis, dont chaque unité vaut environ 1 milliard de dollars US, et pensait obtenir une réponse des États-Unis ces jours-ci.

Selon le journal *Washington Post*, l'administration Clinton a craint qu'une telle vente ne provoque la fureur de la Chine.

## Pérou : Toledo menace de se retirer

d'après AFP  
LIMA

Le candidat de l'opposition à l'élection présidentielle péruvienne, Alejandro Toledo, a menacé hier de ne pas participer au second tour s'il n'obtenait pas d'ici le 24 avril des garanties « significatives » concernant les conditions de déroulement de la campagne.

Au cours d'une conférence de presse, il a affirmé que la décision d'un éventuel retrait qu'il prendra à ce moment-là sera « ferme et définitive ». La date du second tour n'a pas encore été fixée. Il doit se tenir dans les 30 jours qui suivent la proclamation officielle des résultats.

Le président sortant, Alberto Fujimori, en ballottage favorable pour le second tour, a raté une élection dès le premier tour par moins de 20 000 voix sur plus de 11 millions de suffrages exprimés.

Toledo a posé cinq conditions pour se maintenir : modifications à l'organisme chargé du décompte des suffrages, l'Office national des processus électoraux (ONPE) pour « le rendre crédible » ; accès équitable des candidats aux télévisions « grand public » ; signature d'un code de bonne conduite entre les candidats ; présence d'observateurs internationaux suffisamment à l'avance et possibilité pour des instituts de sondage étrangers de faire des enquêtes.

# JAMAIS TROP TARD

Vous les avez manqués? N'ayez crainte, nous les avons archivés... Pour consulter les textes des grands dossiers publiés récemment dans La Presse, cliquez **Dossiers**.

[www.lapresse.infini.net](http://www.lapresse.infini.net)

**La Presse**

[infini.com](http://infini.com)

FILEUR

# Logiciels, etc.

Cyberpresse

technologie@lapresse.ca

## Une clé de cryptage est cassée par des internautes

Agence France-Presse  
PARIS

Des chercheurs français, aidés par près de 10 000 internautes, ont annoncé hier avoir « cassé » l'une des plus sûres clés de cryptage au monde, destinée à équiper les futures générations de téléphones mobiles.

Les chercheurs de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA) ont répondu au défi lancé en 1997 par l'entreprise canadienne de cryptographie Certicom, qui proposait 10 000 dollars américains pour ceux qui découvriraient les premiers une clé de 109 bits basée sur le système dit des courbes elliptiques, considéré comme le plus sûr moyen de cryptographie actuel.

Pour casser cette clé, il a fallu pendant quatre mois la participation de 9500 ordinateurs fournis par 1300 internautes enthousiastes dans une quarantaine de pays. S'il avait fallu procéder sur un seul micro-ordinateur d'une puissance moyenne (450 Mhz), les calculs auraient pris... 500 ans.

« Le résultat obtenu démontre le niveau élevé de sécurité que permet cette méthode de cryptographie », estime l'INRIA. Les ordinateurs ont tous travaillé sur un logiciel de décryptage conçu par l'un des experts de l'INRIA, Robert Harley. Ce procédé a permis aux internautes de calculer plus de deux millions de milliards de « points » (des éléments de solution). Les données étaient ensuite envoyées à l'INRIA, qui affichait sur son site Web la progression des calculs en direct.

« C'est l'effort de coopération le plus vaste jamais réalisé », a déclaré au magazine ZDNet Rohit Khare, président du groupe de recherche en sécurité 4-K Associates, qui a pris part au projet.

Via le site Web, une joyeuse ambiance s'est créée entre les participants internautes — surtout des spécialistes de la cryptographie dans des laboratoires ou des universités.

## Bill Clinton n'aime pas les courriels

Agence France-Presse  
EAST PALO ALTO (États-Unis)

Le président américain Bill Clinton a encouragé hier les jeunes adeptes des technologies de l'information et d'Internet, mais reconnu qu'il ne mettait pas personnellement en pratique ses conseils.

Lors d'une visite d'un centre communautaire technologique dans la banlieue pauvre d'East Palo Alto, dans la Silicon Valley, M. Clinton a avoué à un garçon de neuf ans qui l'interrogeait qu'il n'était que rarement internaute.

« À Noël, j'ai fait quelques achats par ordinateur. Mais je dois confesser que je ne l'utilise pas beaucoup pour le courrier électronique. Mais j'ai des raisons très personnelles. (...) Si vous travaillez pour le gouvernement, vous n'utilisez pas beaucoup le courrier électronique, à moins que vous ne vouliez que tout cela se retrouve dans les journaux », a-t-il déclaré, déclenchant l'hilarité du public.

La presse américaine a révélé récemment que la Maison-Blanche n'avait jamais transmis au procureur indépendant Kenneth Starr une abondante correspondance électronique de Monica Lewinsky, lors de l'enquête menée sur la liaison entre le président et la jeune ex-stagiaire de la Maison-Blanche.

Le président a aussi annoncé qu'une douzaine de grandes sociétés informatiques investiraient plus de 100 millions de dollars dans des projets visant à aider des communautés défavorisées à se mettre technologiquement à la page.

## Un chien pour assurer votre sécurité



André Mondoux

collaboration spéciale

Après les attaques fortement médiatisées de sites Web importants et la prolifération de nouveaux virus particulièrement virulents, toute la problématique entourant la sécurité sur Internet est plus populaire que jamais. De plus, pour les parents, la dimension de la sécurité sur le Net intéresse également celle de l'accès possible à des sites Web inappropriés.

Les deux principaux fabricants de logiciels utilitaires, Network Associates/McAfee et Symantec, ont mis sur le marché des trousseaux de sécurité Internet « tout usage ». Après avoir passé en revue Norton Internet Security 2000, je vous propose de jeter un coup d'oeil à Internet Guard Dog de McAfee, dont la version 3.0 (en anglais) a été lancée récemment.

### Maîtriser le Net

La principale fonction d'Internet GuardDog (IGD) est de se dresser

en cerbère entre le Net et votre ordinateur. Pour ce faire, le logiciel utilise deux approches. La première consiste à filtrer l'accès aux sites selon deux systèmes de contrôle parental : celui de McAfee (IGDRS) et celui de RSACI.

Ces systèmes assignent une cote aux sites Web selon une batterie de critères (nudité, sexe, violence, expressions haineuses ou vulgaires) et le niveau de tolérance de l'utilisateur (de tout accepter à tout bloquer). La seconde approche consiste à filtrer le contenu des sites Web selon une liste de mots clés. Ceci a l'avantage, outre de restreindre l'accès à des sites, de filtrer les échanges effectués dans le cadre d'une causerie de groupe.

Une autre fonction intéressante d'IGD est qu'il peut aussi filtrer le Net « dans l'autre sens » : le logiciel peut bloquer l'envoi de données confidentielles (nom, téléphone, adresse, numéro de carte de crédit, etc.), que ce soit dans une causerie de groupe, un courrier électronique ou par toute autre application pouvant envoyer des données sur le Net.

De plus, IGD peut filtrer l'envoi de « cookies » (petits fichiers pour vous identifier sur le Net et/ou personnaliser l'accès à des sites Web) et offre un module convivial pour gérer quels sont les cookies que vous désirez conserver.

### Sécurité, sécurité, sécurité

Question sécurité de votre ordinateur, IGD met le paquet. Ainsi, l'utilitaire peut vous alerter lorsqu'une application maligne

tente d'utiliser le modem en mode silencieux ou de formater votre disque dur. Il peut également vous alerter lorsqu'une application tente de lancer l'exécution d'une autre application ou encore d'accéder aux données que vous avez indiquées comme étant confidentielles ou à vos mots de passe. J'ai particulièrement apprécié le fait qu'il pouvait surveiller l'accès à mon logiciel de courrier électronique et ainsi assurer l'intégrité de mes messages.

Les gens de McAfee ont compris que la sécurité Internet dépassait la simple filtration de contenus ou d'application et devait assurer la confidentialité de vos données personnelles. Un des apports judicieux d'IGD est qu'il intègre un module de chiffrement à 128 bits, jusqu'ici considéré comme la seule approche digne de ce nom pour verrouiller l'accès aux données.

En utilisant le logiciel, vous pouvez indiquer quels sont les fichiers à verrouiller. Le logiciel propose une liste fondée sur les fichiers contenant les données (nom, adresse, téléphone, etc.) marquées comme étant confidentielles. Pas bête... Afin de faciliter l'inévitable va-et-vient entre le chiffrement et le déchiffrement des données, le logiciel installe sur la barre de tâches une icône pour commander directement l'exécution de ces opérations.

S'appuyant sur cette technologie de chiffrement, IDG comprend également un module pour la gestion des mots de passe. Il s'agit d'une zone où vous pouvez

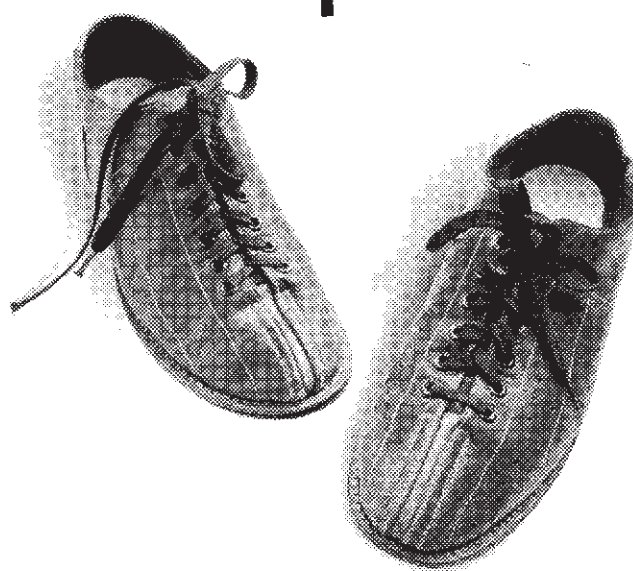
inscrire tous vos mots de passe dans une seule liste, liste qui est par la suite chiffrée et dont l'accès n'est possible que par mot de passe. Rien de particulièrement révolutionnaire, mais c'est beaucoup mieux que d'inscrire vos mots de passe sur l'ineffable feuille jaune Post-It, et qui immanquablement traîne non loin de l'ordinateur...

Enfin, il aurait été déplorable que McAfee n'intègre pas son logiciel antivirus à IGD. Inséré avec IGD, VirusScan comporte toutes les fonctions propres à un logiciel antivirus digne de ce nom, soit le dépistage et l'éradication automatiquement des intrus, le téléchargement des « vaccins » par le Net et la mise en quarantaine des fichiers suspects.

En résumé, IGD est un produit peaufiné qui sur plusieurs aspects s'avère plus « mûr » que son concurrent, Norton Internet Security. IDG combine les deux approches de filtration du Net (par adresses URL et mots clés du contenu des pages). Il possède également un module « multiusagers » où il est possible d'assigner au profil de l'utilisateur les heures et jours de la semaine où l'usage du Web est permis (pour limiter les enfants) et même de lui donner les droits d'autogérer ses paramètres (pour ne pas limiter les adultes).

Par contre, le logiciel n'est offert qu'en anglais, dans un contexte d'utilisation fortement « made in USA ». Si McAfee entend chauffer les fesses de Symantec, il lui faudra adapter ses produits aux marchés où elle entend être présente.

## Pourquoi vaut-il mieux louer une Kia que des souliers de quilles?

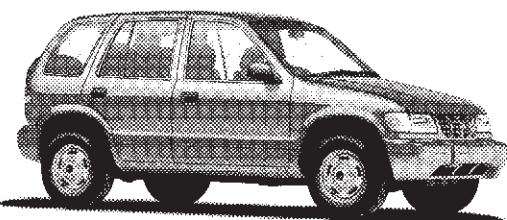


En premier lieu, la Kia que vous louerez sera flambant neuve. Elle dégagera même cette senteur de voiture neuve qui, vous en conviendrez, est beaucoup plus agréable qu'une odeur de vieilles chaussures. Et puis, si vous louez une Sportage pour un ridicule 259,99 \$ par mois ou une Sephia pour un minuscule 169,58 \$ par mois, vous n'aurez pas à la retourner après la victoire de votre équipe au championnat régional. Ou après votre honteuse défaite devant la pire équipe de la ligue. En fait, vous pourrez garder votre Sportage ou votre Sephia pendant quatre ans. Ou même davantage si vous voulez. Beaucoup plus longtemps que votre équipe de quilles pourra rester championne. Par contre, une Kia louée a ceci en commun avec des souliers de quilles loués: tous deux sont faits pour en endurer pas mal. Chaleurs torrides, accélérations brutales, freinages intempestifs: une Kia est capable d'en prendre, elle aussi!

Vous noterez cependant qu'échapper une boule de quilles sur le capot d'une Kia pourrait être considéré comme un usage excessif et peut affecter la valeur résiduelle du véhicule. Ne vous gênez pas pour venir essayer une Sportage ou une Sephia. Personne ne remarquera si vous avez un trou dans votre chaussette.



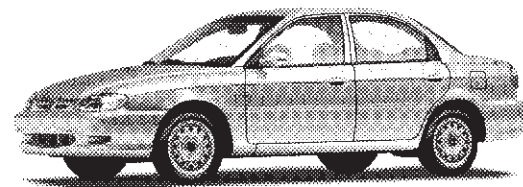
Enfin, la qualité accessible à tous!



Louez une Sportage 4 RM pour un ridicule

**259,79 \$\***  
par mois pendant 48 mois. Taux de location de 2,10%

Moteur 4 cylindres de 2 litres à DACT, 16 soupapes • 125 HP • deux coussins gonflables et un coussin au genou du conducteur • réceptacle de pneu de secours à l'arrière • antivol • direction assistée • glaces • verrous et rétroviseurs extérieurs commandés électriquement.



Louez une Sephia pour un minuscule

**169,58 \$\***  
par mois pendant 48 mois. Taux de location de 0,50%

Moteur 4 cylindres de 1,8 litres à DACT, 125 HP • suspension indépendante aux quatre roues • deux coussins gonflables, cage de protection en acier pour passagers • poutrelles d'acier dans les portières • essuie-glace à balayage intermittent.

Toutes les Kia sont protégées par une Assistance routière Extra Kia de 24 heures, par une garantie du rouage d'entraînement de 5 ans/100 000 km ainsi qu'une garantie de base de 3 ans/60 000 km.\*\*

**Le Réseau juridique du Québec**

- Renseignements
- Ressources
- Réponses
- et plus

28-89045

**www.avocat.qc.ca**

**Marc Gélinas, avocat, MBA**  
Président  
Tél. : 514-683-1815

**Bourassa Kia**  
1555b, boulevard St-Martin est  
Laval (450) 669-7040

**Kia Trois-Rivières**  
4200, boulevard Royal  
Trois-Rivières (819) 373-7300

**Ville Marie Kia**  
3010, rue Hochelaga  
Montréal (514) 598-8800

**Kia Grenville**  
83, rue Maples  
Grenville (819) 242-0115

**Kia Serge Morand**  
202, Route 132  
St-Constant (450) 635-4610

**Kia St-Hyacinthe**  
3455, boulevard Laframboise  
St-Hyacinthe (450) 774-3444

**Houle & Frères Kia**  
3265, chemin Gascon  
Mascouche (450) 477-5550

**Gravel Kia**  
505, rue St-Jacques St-Jean-sur-  
Richelieu (450) 347-2835

**Kia Repentigny**  
815 A, rue Notre-Dame  
Repentigny (450) 657-1031

**Kia St-Léonard**  
7250, boulevard Langelier  
St-Léonard (514) 256-1010

**Kia Victoriaville**  
445, boulevard Bois-Francis nord  
Victoriaville (819) 758-5050

**Kia de Sherbrooke**  
4290, boulevard Bourque  
Rock-Forest (819) 563-3737

**Kia de Valleyfield**  
2795, boulevard Hébert  
St-Timothée (450) 370-0800

**Longueuil Kia**  
1190, St-Laurent ouest  
Longueuil (450) 651-5151

**Kia St-Eustache**  
410, rue Dubois  
St-Eustache (450) 623-9004

**Kia de Granby**  
1348, rue Principale  
Granby (450) 777-0332

\*Nos programmes de location sont établis, suite à l'approbation du crédit, par Crédit Kia Canada inc. Ils sont applicables à toutes les nouvelles Sephia (SF541Y) et Sportage (SP541Y) louées avant le 30 avril 2000. Les véhicules ne correspondant peut-être pas exactement à l'image qui en est montrée. Durée de location de 48 mois, avec remise au locateur, au taux de financement de location de 0,50% pour la Sephia et de 2,10% pour la Sportage avec acompte ou échange équivalent de 1 250 \$ pour la Sephia et de 2 000 \$ pour la Sportage. Premier paiement de 169,58 \$ et dépôt garanti exigibles lors de la livraison de la Sephia. Premier paiement de 259,79 \$ et dépôt garanti exigibles lors de la livraison de la Sportage. Obligation totale de location de la Sephia, basée sur un prix de détail suggéré du manufacturier de 113,375 \$, est de 9 389,84 \$ et l'option d'achat est évaluée à 4 146,25 \$. Obligation totale de location de la Sportage, basée sur un prix de détail suggéré du manufacturier de 21 475 \$, est de 14 469,92 \$ et l'option d'achat est évaluée à 8 160,50 \$. Les obligations de location sont calculées sur la base d'une entente de 20 000 km/an (d'autres types d'ententes existent également). Si la limite est dépassée, des frais supplémentaires de 0,08 \$ par kilomètre s'appliquent. L'immatriculation, le permis de conduire, l'inspection préalable à la livraison, les assurances et les taxes ne sont pas inclus et sont payables en sus. Cette offre a une durée limitée et ne peut être combinée à aucune autre offre. Le concessionnaire peut louer ou vendre pour moins. \*\*Certains restrictions peuvent s'appliquer. Voir un concessionnaire Kia participant pour tous les détails.

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

Québec 

*La Presse*  
18 avril 2000

Page A24 manquante